



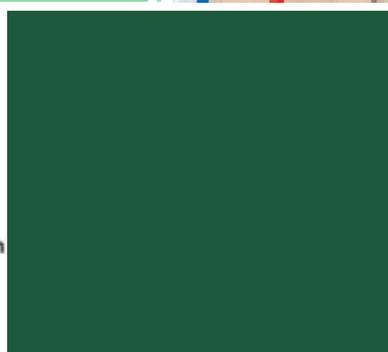
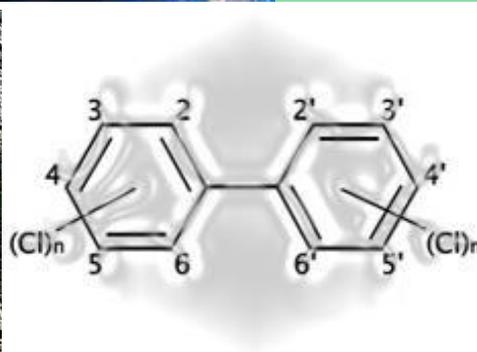
ROYAUME DU MAROC



Au service
des peuples
et des nations



PROGRAMME DE GESTION SECURISEE ET ELIMINATION DES PCB AU MAROC - PILIER I RFP 01/03/2014



Livrable III | Rapport final - Octobre 2014 -

Préparé par :



Route du Châtelard, 56
CH-1018 Lausanne | Suisse
T | +41 (21) 648 48 84
F | +41 (21) 648 48 85
E | sba@sba-int.ch

<i>Titre du projet</i>	Programme de gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc – Pilier I
<i>N° d'identification</i>	RFP 01/03/2014
<i>Calendrier de l'évaluation</i>	L'évaluation finale a été réalisée du 20 juin au 15 octobre 2014
<i>Date du rapport</i>	Octobre 2014
<i>Région et pays</i>	Maroc
<i>Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> – PNUD Programme des nations unies pour le développement – ONUDI Organisation des nations unies pour le développement industrielle – DSPR Direction de la surveillance et de la prévention des risques – MEMEE Ministre de l'énergie, des mines, de l'eau, et de l'environnement
<i>Membres de l'équipe d'évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Karim Zein <i>Expert international ; chef de l'équipe des évaluateurs</i> – Abdellatif Touzani <i>Expert spécialiste</i> – Majdouline Semlali Wazner <i>Experte monitoring et évaluation</i>

Remerciements

Les auteurs de cette évaluation finale, M. Karim Zein, en qualité d'évaluateur international, M. Abdellatif Touzani, en qualité de consultant national et Mme Majdouline Semlali Wazner en qualité d'experte monitoring et évaluation, souhaitent exprimer leur sincères remerciements à toutes les parties prenantes et les bénéficiaires du *Programme de gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc – Pilier I*. Ces acteurs, rencontrés et consultés durant la mission sur le terrain au Maroc de juin à octobre 2014, ont généreusement donné leur avis et leurs opinions sur les résultats et impacts du projet.

Les auteurs tiennent, également, à remercier pour leur disponibilité et leurs contributions en particulier le Bureau du PNUD Maroc, la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (*DSPR*), les partenaires nationaux clés du projet et les partenaires de développement (*ONUDI*). La coopération avec l'équipe du projet à travers la coordinatrice nationale du programme, les partenaires du projet et le PNUD Maroc était très satisfaisante et les évaluateurs ont reçu l'essentiel des informations demandées.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	v
1. Tableau de résumé du projet	v
2. Description du projet	v
3. Tableau de notations d'évaluation	vi
4. Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements	vii
4.1. Conclusion	vii
4.2. Leçons tirées	viii
4.3. Recommandations	viii
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	x
INTRODUCTION	1
1. Objectifs de l'évaluation	1
2. Champ d'application et méthodologie	1
2.1. Champ d'application	1
2.2. Méthodologie	1
3. Structure du rapport d'évaluation	2
I. DESCRIPTION ET CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET	3
1. Démarrage et durée du projet	3
2. Problèmes que le projet visait à régler	3
3. Objectifs immédiats et développement du projet	4
4. Indicateurs de base mis en place	4
5. Principales parties prenantes	4
6. Résultats escomptés	4
II. CONCLUSIONS	6
1. Conception et formulation du projet	6
1.1. Analyse du cadre logique	6
1.2. Hypothèses et risques	9
1.3. Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception du projet	11
1.4. Participation prévue des parties prenantes	11
1.5. Approche de réplique	11
1.6. Avantage comparatif du PNUD	12
1.7. Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur	12
1.8. Modalités de gestion	13
2. Mise en œuvre du projet	14
2.1. Gestion adaptative	14
2.2. Accords de partenariat	15
2.3. Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative	15
2.4. Financement du projet	16
2.5. Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre	18
2.6. Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et le partenaire de mise en œuvre et questions opérationnelles	19
3. Résultats du projet	20
3.1. Résultats globaux	20
3.2. Pertinence	24
3.3. Efficacité et efficacité	26
3.4. Appropriation par le pays	30
3.5. Intégration	30
3.6. Durabilité	31
3.7. Impact	33
3.8. Genre	34
3.9. Approche programmatiques du PNUD	35
3.10. Coopération régionale Sud-Sud	35
III. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS	36
1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet	36
2. Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet	37
3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs	38
4. Limite de l'évaluation	38
IV. ANNEXES	39

LISTES DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURES

Figure 1 Stratégie de gestion des PCB finale	v
Figure 2 Approche de l'évaluation finale	1

TABLEAUX

Tableau 1 Budget prévu au document de projet PCB Maroc	16
Tableau 2 Budgets approuvés selon les plans annuels de travail (USD)	17
Tableau 3 Dépenses annuelles réellement exécutées par rapport aux budgets approuvés	17
Tableau 4 Sources et montants du financement des partenaires du projet PCB Maroc	18

RESUME

1. Tableau de résumé du projet

<i>Titre du projet</i>	Programme de Gestion Sécurisée et Elimination des PCB au Maroc		
<i>ID de projet du FEM</i>	PIMS 3714	<i>Financement du projet</i>	<i>(en millions USD)</i>
<i>ID de projet du PNUD</i>	00059653	<i>FEM (don)</i>	2'198'000,00
<i>Pays</i>	Maroc	<i>Gouvernement (nature)</i>	5'54'000,00
<i>Région</i>	-	<i>Gouvernement (espèce)</i>	506'000,00
<i>Domaine focal</i>	POP	<i>Secteur privé</i>	4'212'200,00
<i>Objectifs FA, (OP/SP)</i>	-	<i>Cofinancement total</i>	5'272'200,00
<i>Agent d'exécution</i>	Ministère délégué auprès du MEMEE Chargé de l'Environnement (anciennement MATEE)	<i>Coût total du projet</i>	7'470'200,00
<i>Autres partenaires participant au projet</i>	Secteur privé	Signature du DP (date de début du projet) : 12 février 2009	
		Date de clôture opérationnelle proposée : 31 décembre 2014	

2. Description du projet

Le Maroc a signé et ratifié la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) et s'est engagé, à cet égard, à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le respect et la mise en place des dispositions de cette convention. Il a ainsi soumis son Plan national de mise en œuvre (PNM), de ladite Convention, le 2 mai 2006. La gestion et l'élimination écologiquement rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) figurent parmi les actions prioritaires établies dans le PNM. Dans ce cadre, le Maroc, à travers le Ministère chargé de l'Environnement (MDE), a sollicité l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un programme national de gestion et d'élimination des PCB, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Ce programme, initialement prévu pour une durée de trois ans (2010-2012), visait :

- La mise en place d'un cadre réglementaire de gestion des PCB
- Le renforcement des capacités nationales en matière de gestion écologiquement rationnelle des PCB
- L'élimination sécurisée de l'ensemble des appareils à PCB, purs et ceux qui en sont contaminés, inventoriés au niveau national

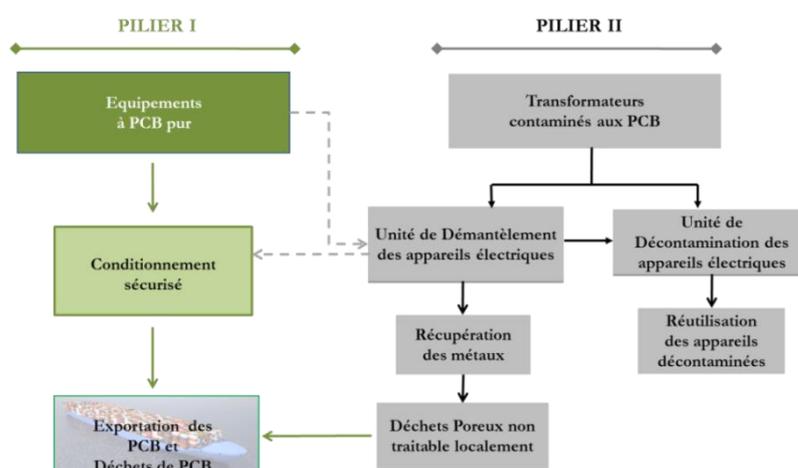


Figure 1 | Stratégie de gestion des PCB

Le projet est exécuté au sein de la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (DSPR), relevant du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE), chargé de l'Environnement. Ce programme est subdivisé en deux piliers mis en œuvre, simultanément, avec l'assistance de deux agences des Nations Unies, le PNUD pour le Pilier I et l'ONUDI pour le Pilier II. En raison de l'interdépendance entre les différentes activités des deux Piliers (I et II), une stratégie d'élimination commune et un plan d'actions global ont été élaborés. Comme le montre la figure 1, la stratégie d'élimination adoptée par le programme consiste à exporter les appareils et les déchets de PCB purs¹ en vue de leur élimination écologiquement rationnelle dans des centres spécialisés et de procéder au démantèlement et à la décontamination locale des transformateurs à l'huile minérale contaminés² par les PCB.

3. Tableau de notations d'évaluation

NOTES D'EVALUATION	
– 6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes	
– 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures	
– 4 Modérément satisfaisant (MS) : lacunes modérées	
– 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : lacunes importantes	
– 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs	
– 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes	
SUIVI ET EVALUATION	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	MS
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	S
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	S
AGENCE D'EXECUTION/AGENCE DE REALISATION	Notation
Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	HS
Qualité de l'exécution du Ministère délégué chargé de l'environnement	S
Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	HS
RESULTATS	Notation
Pertinence (R : relevant / NR : Non relevant)	R
Efficacité	S
Efficience	S
Qualité globale des résultats du projet	S
DURABILITE	Notation
Ressources financières	S
Socio-économique	n.a.
Cadre institutionnel et gouvernance	HS
Environnementale	S
Probabilité globale de la durabilité	S
IMPACT (Signifiant – S Minimal – M Négligeable – N)	Notation
Amélioration du statut environnemental	M
Réduction du stress sur l'environnement	S
Progrès envers le changement du stress/statut	S

n.a. | non applicable

¹ Les appareils (transformateurs, condensateurs, etc.) volontairement fabriqués à base de PCB (Pyrène, Aroclor, etc.).

² Les transformateurs à l'huile minérale qui ont été souillés involontairement par des PCB, notamment suite à des opérations de maintenance croisée, un rétro-remplissage, un appoint au PCB ou autres.

4. Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

4.1. Conclusion

Le projet PCB – Pilier I est une initiative pilote réussie pour le Maroc. Elle permet au pays de se munir des outils nécessaires pour traduire ses engagements vis-à-vis de la Convention de Stockholm sur le terrain. L'exécution du projet a été attribuée au Ministère Délégué chargé de l'Environnement (*MDE*) appuyant ainsi l'ancrage institutionnel du projet et son appropriation locale. Le projet a été conçu de manière à permettre une implication des différentes parties prenantes et des bénéficiaires des secteurs publics (*administration centrale et locale, détenteurs de PCB publics, secteur de l'enseignement et de la recherche scientifique, etc.*) et privés (*détenteurs et manipulateurs des PCB, laboratoires d'analyses, société civile, etc.*). Le but était d'agir en faveur de la gestion sécurisée et l'élimination des PCB aux niveaux décisionnels et opérationnels. Ainsi, une approche participative a été adoptée dans le cadre du projet en vue d'impliquer les parties prenantes et les bénéficiaires et de faciliter leur adhésion. Pour ce faire, des actions de sensibilisation, d'information et de formation ont été menées avec une perspective de renforcement des compétences des acteurs locaux. Dans ce cadre, le secteur informel a été ciblé de manière indirecte à travers la sensibilisation des détenteurs à l'élimination écologique des appareils à PCB ; ces derniers constituant sa source d'approvisionnement. Un accès direct au secteur informel nécessiterait des efforts de vulgarisation, un dialogue adapté et l'implication de la société civile.

Par ailleurs, en vue d'appliquer la stratégie d'évacuation des appareils à PCB obsolètes, un accompagnement a été réalisé auprès des détenteurs identifiés. Ces derniers se sont engagés, de manière informelle ou formelle, à remplacer leurs appareils à PCB en service à leur niveau. Dans ce contexte, le projet a permis d'éliminer, dans une première phase, 595 tonnes d'appareils à PCB et de lancer, dans une deuxième phase en cours, la collecte et l'élimination de 600 autres tonnes. Il est à noter que le projet a connu une forte participation des grandes entreprises disposant des moyens nécessaires pour se charger elles-mêmes de la gestion de leurs appareils à PCB. Ceci pourrait se justifier par la présence de grandes quantités d'appareils à PCB sur leurs sites. Cependant, les petites et moyennes entreprises qui ont été approchées dans le cadre du projet n'ont pas toutes adhérees au programme (*attentes au-delà de celle de la simple évacuation*). Ayant des moyens limités, le remplacement et l'évacuation de leurs appareils seront problématiques. Certes le projet PCB – Pilier I a lancé une réflexion et une analyse des mécanismes incitatifs potentiels pour encourager cette dynamique, mais ils ne sont pas encore actifs sauf pour les 20% de subvention du Fonds de Dépollution Industrielle (*FODEP*) destinés à l'achat de nouveaux transformateurs.

En trame de fond, le projet PCB - Pilier I a défini un axe de renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'élimination des PCB. Des efforts importants ont été mobilisés dans ce sens à travers le développement de divers projets de textes réglementaires et de normes/seuils en lien avec une gestion rationnelle et écologiques des PCB et de leurs déchets. Cette étape s'est traduite par une institutionnalisation d'une Commission nationale des PCB (*CN-PCB*) destinée à gérer les questions juridiques relatives aux PCB ainsi que l'adoption du décret relatif à la gestion des déchets dangereux, dont les PCB, en juillet 2014. Ces résultats donnent un ancrage à la problématique de gestion des PCB, de manière permanente et durable, aux niveaux décisionnel (*en clarifiant les orientations dans ce domaine*) et opérationnel (*en appliquant les restrictions et recommandations établies dans ce cadre*). Il est à souligner que le renforcement du cadre juridique a nécessité plus de temps que prévu et qu'il demeure partiel face aux objectifs définis. Aussi, l'entrée en vigueur de ses différentes composantes nécessiterait la mise en œuvre d'un processus intégré de contrôle, de vérification et d'accompagnement des détenteurs.

De plus, l'interdépendance entre le projet PCB – Pilier I et le Pilier II du programme a influencé la planification des activités et leur durée. Néanmoins, l'équipe de gestion du projet a su apporter les réponses nécessaires pour déjouer les blocages.

L'expérience marocaine, ses approches et ses outils représentent une initiative de démonstration intéressante pour les pays du Sud ainsi que pour d'autres initiatives, aux niveaux régional ou international, de gestion des produits chimiques. La consolidation du cadre institutionnel, le renforcement des capacités

des acteurs locaux, l'inventaire national des PCB, l'évaluation des risques et l'élimination sécurisée des PCB pourraient y être adaptés et transposés.

4.2. Leçons tirées

Les leçons apprises dans le cadre du projet PCB –Pilier I et qui pourraient servir à des projets similaires sont présentées ci-après :

- En vue de s'assurer de l'adhésion et du soutien des décideurs, des actions de sensibilisation et de plaidoyer sont déterminantes. Pour ce faire, le projet doit recourir à des données factuelles (*tonnages recensés des appareils à PCB, impacts reconnus sur l'environnement et la santé*) et des outils de prise de décision (*cartographie des sites abritant des appareils et déchets de PCB et des sites potentiellement contaminés*).
- Lors des actions de renforcement du cadre réglementaire en matière de gestion et d'élimination des PCB, il est plus profitable d'exploiter les possibilités offertes par le cadre existant en vue de lancer la dynamique du projet et limiter les retards dans son implémentation.
- L'institutionnalisation par décret d'une commission nationale en charge de la question des PCB au niveau de l'administration centrale permet de donner un certain ancrage à la gestion des PCB au niveau interministériel et favorise la durabilité de l'action d'éradication des PCB dans le pays.
- L'information et la formation sont les pierres angulaires d'un changement durable. L'organisation d'actions de sensibilisation, d'information et de renforcement des compétences de diverses parties prenantes (*détenteurs et manipulateurs de PCB, administration locale et secteur de la recherche et de l'enseignement, laboratoires d'analyse, etc.*) a permis de lever le voile sur la problématique des PCB, d'attirer l'attention des personnes concernées sur les dangers liés à ces produits et de leur donner l'opportunité d'agir, selon leur niveau d'implication et leurs moyens, en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé.
- La réflexion sur les mécanismes incitatifs pour faire adhérer les détenteurs des appareils à PCB est une étape déterminante dans l'atteinte des objectifs du projet surtout pour les petits et moyens détenteurs. L'expérience marocaine a montré aussi que ces mécanismes doivent être couplés à un engagement des détenteurs des appareils à PCB à les remplacer par des équipements plus sûrs.
- Le développement de synergies entre agences des Nations Unies pour la réalisation d'objectifs communs dans le cadre du projet de gestion des PCB a permis de développer des complémentarités intéressantes en termes d'action. Pour une approche intégrée, une planification optimisée et une coordination pointue sont nécessaires à l'aboutissement de cette synergie et l'atténuation des divergences de mode de fonctionnement des agences.
- La désignation d'une agence d'exécution du projet au sein du Ministère en charge de l'environnement a été en faveur d'un ancrage institutionnel du projet et de son appropriation. Il est nécessaire dans cet esprit de prendre en considération les éventuelles lourdeurs administratives inhérentes à la structure dans le processus décisionnel et de mettre à profit des procédures adaptées aux projets de la coopération pour y pallier avec en outre la sensibilisation des décideurs impliqués.

4.3. Recommandations

En vue de maintenir et de renforcer les acquis du projet, un certain nombre de mesures est proposé :

Finalisation du renforcement du cadre réglementaire

- Renforcer le plaidoyer en vue d'adopter l'entièreté des projets de textes réglementaires de la gestion sécurisée et l'élimination des PCB
- Accélérer la validation et l'adoption des valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires ainsi que les normes relatives à l'utilisation des appareils à PCB en service
- Maintenir le travail de la CN-PCB sur une nouvelle série de questions liées à la gestion des PCB : mise en œuvre et contrôle de la réglementation, implémentation des mécanismes incitatifs pour les détenteurs, implication du secteur informel, gestion des PCB au niveau des particuliers, etc.

- Mettre en place les moyens techniques, humains et financiers nécessaires au contrôle de l'application de la réglementation liée aux PCB

Sensibilisation, information et renforcement des capacités

- Maintenir les actions de sensibilisation des parties prenantes du projet ainsi que la formation des détenteurs pour élargir et assurer la durabilité de l'impact du projet
- Renforcer l'axe de formation des formateurs avec un plan d'actions pour la réplication et la diffusion des acquis au sein de structures des bénéficiaires ou au profit d'autres parties prenantes (*l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) peut par exemple être impliqué dans le financement des actions de formation au profit des entreprises*)
- Evaluer les changements de comportements effectifs des parties prenantes suites aux sessions de sensibilisation et de formation (*par exemple à travers des enquêtes, sondages, questionnaires, etc.*)
- Partager les informations sur le cadre réglementaire des PCB auprès des facultés des sciences juridiques
- Renforcer les liens entre les universités et les industriels dans le domaine de la gestion des PCB
- Mettre en place un réseau national des intervenants clés du projet et experts concernés par la question des PCB et organiser des rencontres favorisant l'échange d'expérience
- Passer de la production de l'information au partage de l'information via le site web et autres médias et alimenter le site du MEMEE par des informations sur les PCB (*inventaires des PCB, cartographies, tonnages traités, renseignements sur l'infrastructure nationale de traitement des PCB, etc.*)

Elimination des stocks de PCB

- Investiguer les sources de PCB non documentées à ce jour : sites pratiquant le rétro-remplissage (*retrofilling*) et les activités des ferrailleurs
- Maintenir la réactualisation des inventaires des appareils à PCB en vue de suivre la performance des actions d'élimination
- Evaluer la mise en œuvre des engagements pris par les détenteurs pour le remplacement des appareils à PCB
- Préconiser, par la suite, aux détenteurs des filières de traitement agréées pour la décontamination préalable du matériel et la destruction des fluides et des matériaux contenant des PCB
- Assure l'application des mécanismes incitatifs destinés aux détenteurs en vue de soutenir, à long terme (*et post-projet*), l'élimination et le remplacement des appareils à PCB

Capitalisation des acquis

- Constituer une base de données de consolidation des informations relatives aux PCB (*tonnages, dispersion, résultats des analyses effectuées, impact, etc.*), définir des objectifs prioritaires de remédiation et en faire le suivi régulier

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AIR	Analyse de l'Impact Réglementaire
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CN-PCB	Commission Nationale des PCB
COFIL	Comité de Pilotage
CPAP	Plan d'Action du Programme de pays
DD	Déchets dangereux
MDE	Ministère Délégué chargé de l'Environnement
DSPR	Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
FODEP	Fonds de Dépollution Industrielle
MAD	Dirham marocain
MATEE	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (<i>actuellement MEMEE</i>)
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau potable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
PASP	Programme Africain sur les Stocks de Pesticides périmés
PCB	Polychlorobiphényles
PME	Petites et moyennes entreprises
PNM	Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POP	Polluants Organiques Persistants
ProDoc	Document de projet
SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (<i>Strategic Approach to International Chemicals Management</i>)
TdR	Termes de référence
SMART	Spécifique, mesurable, pertinent, réalisable et limité dans le temps
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (<i>United Nations Development Assistance Framework</i>)
USD	Dollar américain

1. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation du projet PCB - Pilier I sont de :

- Apprécier la réalisation des résultats escomptés du projet
- Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet
- Evaluer l'utilisation des ressources financières mises à la disposition
- Identifier les problèmes potentiels de conception et de mise en œuvre du projet
- Evaluer les approches programmatiques du PNUD dont l'aspect genre et la coopération Sud-Sud
- Faire des recommandations concernant les actions spécifiques à prendre pour améliorer le projet dans le but d'assurer la durabilité des résultats atteints
- Tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité de ses acquis et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD

2. Champ d'application et méthodologie

2.1. Champ d'application

L'évaluation finale du Programme de gestion et d'élimination sécurisées des PCB au Maroc porte sur le Pilier I du projet. Elle concerne sa mise en œuvre et ses actions réalisées de février 2009 à octobre 2014.

2.2. Méthodologie

L'évaluation finale du Projet PCB Pilier I s'est tenue de juin à octobre 2014. La méthodologie utilisée pour cette évaluation est déclinée à travers les étapes décrites ci-contre.

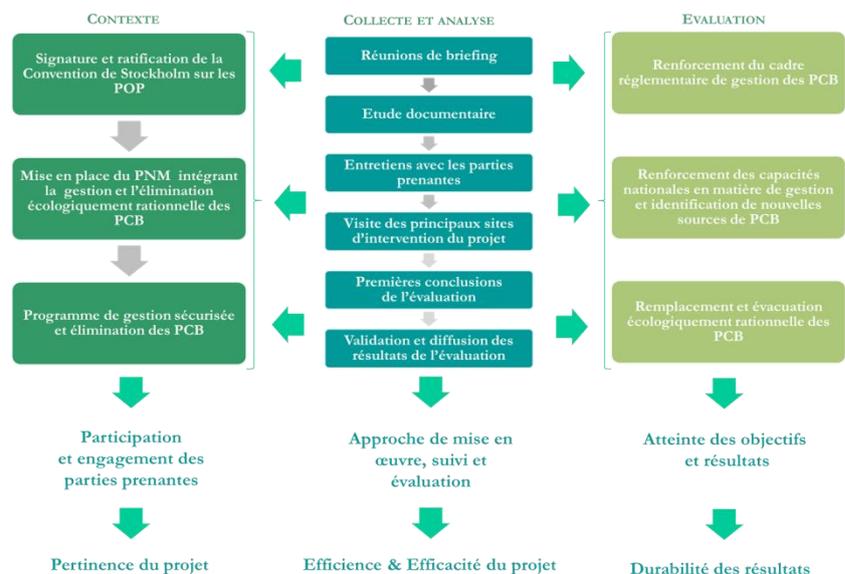


Figure 2 | Approche de l'évaluation finale

2.2.1. Réunions de briefing

En vue de lancer l'évaluation finale du projet, 4 réunions de briefing ont été tenues avec les personnes ressources du Bureau du PNUD Maroc [annexe 1 - Procès-verbaux des réunions de briefing PNUD]. Ces réunions ont permis à l'équipe des évaluateurs d'avoir une vision globale de la démarche du projet, ses activités ainsi que ses réalisations. Elles ont aussi permis de connaître les attentes du PNUD au regard de l'évaluation finale du Pilier I. Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'initier la collecte de la documentation produite dans le cadre du projet.

2.2.2. Etude documentaire

Cette étape de l'évaluation a concerné la collecte et l'analyse de l'ensemble de la documentation produite par le projet. Elle visait à situer le projet dans son contexte de développement en analysant sa conception pour faire ressortir la cohérence de ses objectifs par rapport aux priorités du Maroc et du FEM, notamment, en matière de gestion sécurisée et d'élimination des PCB. La documentation ayant fait l'objet de cette revue est décrite en annexe du présent rapport [annexe 2 – Tableau de la documentation consultée].

2.2.3. Entretiens avec les parties prenantes

– Echantillonnage

Sur la base des échanges lors des réunions de briefing et de la revue préliminaire de la documentation du projet, l'équipe des évaluateurs a sélectionné les parties prenantes et les bénéficiaires à rencontrer ainsi que les sites à visiter [annexe 3 – Liste des parties prenantes et des sites]. L'échantillonnage a été soumis au PNUD qui l'a validé lors de la remise du livrable 1 de l'évaluation (*Rapport Initial – note méthodologique, matrice d'évaluation et chronogramme de la mission*).

– Questionnaire d'évaluation

Les objectifs de l'évaluation ont été traduits en questions d'évaluation suivant les critères utilisés pour évaluer les projets FEM-PNUD qui sont (i) la pertinence, (ii) l'efficacité, (iii) l'efficience, (iv) les résultats et (v) la durabilité. Dix questions fondamentales ont été considérées et détaillées [annexe 4 – Questions de l'évaluation].

– Calendrier des entretiens

Sur la base de l'échantillonnage, un calendrier préliminaire a été établi pour tenir les entretiens avec les parties prenantes et les bénéficiaires. Ce calendrier a été réalisé avec suffisamment de souplesse pour pouvoir faire face aux éventuelles difficultés de dernière minute sur le terrain.

– Rencontres des parties prenantes et bénéficiaires

Une série d'entretiens a été réalisée avec les parties prenantes et les bénéficiaires identifiés [annexe 5 – Lites des parties prenantes rencontrées] aux niveaux institutionnel (*ministères, administration, universités*), technico-financier (*ONUDI, PNUD, etc.*) et opérationnel (*détendeurs de PCB, bureaux d'études, laboratoires d'analyses, etc.*). Les entretiens se sont déroulés de juin à septembre 2014 sous forme de 17 entretiens one-to-one [annexe 6 – Procès-verbaux des entretiens one-to-one] et de 2 focus group [annexe 7 – 7.a-Fiche d'information & 7.b-Synthèses des focus group]. Il est à noter que certaines rencontres n'ont pas pu avoir lieu en raison de l'indisponibilité des personnes de contact.

2.2.4. Visites des principaux sites d'intervention du projet

Les visites de 3 sites d'intervention du projet ont été effectuées par l'équipe des évaluateurs pour observer, recueillir et documenter toute information pertinente qui pouvant être utile à l'évaluation du projet. Ces visites ont été réalisées durant le mois de septembre 2014 [annexe 8 - Formulaires documentés des visites de terrain]. Certaines visites de terrain prévues n'ont pas pu avoir lieu en raison du manque de réactivité des personnes de contact, de l'absence des personnes de contact et/ou de la difficulté de planification.

2.2.5. Analyse et évaluation

Cette étape s'est basée sur l'évaluation systématique de toutes les composantes du projet PCB à travers l'examen des livrables des activités mises en œuvre au sein de chaque composante du projet. Les informations collectées auprès des parties prenantes et des bénéficiaires ont aussi été analysées en vue de développer un rapport d'évaluation provisoire puis une version finale.

3. Structure du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation est structuré conformément aux exigences du FEM et selon les directives indiquées dans les termes de référence (*TdR*) [annexe 9 – TdR de l'évaluation]. Ainsi, il comporte 3 principaux chapitres en plus d'une partie résumé, introduction et des annexes. Le chapitre I clarifie le but de l'évaluation finale, son champ d'action ainsi que la méthodologie utilisée. Le chapitre II aborde le contexte de mise en œuvre du projet, ses objectifs, ses indicateurs, ses parties prenantes et ses résultats escomptés. Finalement, le chapitre III donne une conclusion de l'évaluation finale en revenant sur la conception et la formulation du projet, sa mise en œuvre et ses résultats. Ce chapitre dresse également un certain nombre d'enseignements et de recommandations.

1. Démarrage et durée du projet

La convention de financement signée le 26 juin 2009 entre le MEMEE et le Bureau du PNUD au Maroc a marqué le démarrage officiel du projet. Néanmoins, le projet PCB a connu un certain retard dans son lancement effectif. Ce dernier a été effectué à travers l'organisation, du 11 au 13 novembre 2009, d'une formation destinée aux départements ministériels marocains concernés par la gestion sécurisée des PCB. L'atelier de lancement du projet initialement prévu pour le 14 janvier 2010 a été reporté au 5 février 2010 en raison d'un chevauchement avec l'ouverture du débat national sur la Charte de l'Environnement.

Le projet PCB - Pilier I a été conçu pour être exécuté sur une période de trois années (2009-2011) et devait prendre fin en juin 2012 conformément au Document de projet (*ProDoc*). A l'évidence, cette date n'a pu être respectée et le Comité de pilotage (COPI), organe de décision et d'orientation mis en place dans le cadre de ce projet, a recommandé sa prolongation d'une année pour que le projet atteigne ses objectifs. Il a, en effet, sollicité le FEM lors de sa réunion du 15 février 2012, pour la prolongation de la durée de mise en œuvre du Pilier I d'une année supplémentaire en vue de clôturer le projet en juin 2013. Deux autres prolongations, respectivement de 18 et de 6 mois, ont été acceptées ramenant la fin du projet au 31 décembre 2014.

2. Problèmes que le projet visait à régler

Les problèmes que le projet a ciblé concernaient la gestion sécurisée et l'élimination des PCB, produits chimiques utilisés comme fluides diélectriques dans, entre autres, les transformateurs et les condensateurs électriques. Ces polluants organiques persistants (POP), hautement toxiques pour la santé et l'environnement, s'accumulent dans la chaîne alimentaire et se retrouvent dans tous les milieux (*air, eau, sol, etc.*). Le développement du projet devait permettre au Maroc de satisfaire à ses obligations découlant de la convention de Stockholm et de renforcer les capacités nationales en matière de gestion de ces substances. En effet, avant le lancement du projet, le cadre juridique relatif au PCB au Maroc était limité. Les mesures réglementaires relevant des deux conventions de Stockholm³ (*ratifiée en avril 2004*) et de Bâle⁴ (*ratifiée en décembre 1995*) n'ont pas été transposées en droit national.

Parmi les textes existants et pouvant être applicables à la gestion des PCB, il y a la loi 28-00 relative à la gestion des déchets et leur élimination qui fixe les modalités de gestion des déchets dangereux (DD) ainsi que le décret n° 2-07-253 portant classification des déchets et fixant la liste des DD. Pour ce qui est des importations, la loi 28-00 aborde sous son chapitre VI le mouvement transfrontière des déchets et interdit l'importation des DD. Aussi, la loi n° 13-89 relative au commerce extérieur donne un cadre aux activités douanières sans pour autant présenter une indexation des marchandises pouvant contenir de PCB. Par conséquent, en dépit de la présence d'un cadre réglementaire sur les DD, ces textes restent insuffisants au regard des obligations du pays face aux conventions ratifiées.

Ce contexte était, de plus marqué par le manque de sensibilisation des détenteurs de PCB aux techniques sécuritaires de manipulation et de gestion de ces produits et de leurs déchets, l'absence d'une infrastructure de stockage et d'élimination des PCB au Maroc ainsi que l'inexistence de mécanismes financiers opérationnels pouvant contribuer au coût de leur destruction. Il est à signaler pour ce dernier point l'existence au Maroc le Fonds de dépollution industrielle (*FODEP*) destiné aux entreprises industrielles et artisanales pour réaliser des actions de production propre. De plus, malgré l'existence de certains inventaires des PCB (*non exhaustifs*), leur compilation au niveau régional, sur les plans quantitatif et qualitatif, n'a pas été réalisée. Une représentation cartographique nationale des données sur les PCB manquait également pour cerner l'étendue et l'impact de la problématique.

³ Convention sur les polluants organiques persistants.

⁴ Convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination

3. Objectifs immédiats et développement du projet

L'objectif du Pilier I du projet est d'améliorer les capacités pour une gestion sécurisée des huiles aux PCB et des appareils contenant des PCB à toutes les étapes du cycle de gestion à travers :

- Le renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'élimination des PCB
- La gestion sécurisée au niveau des détenteurs de PCB et identification d'autres sources de PCB
- L'élimination des appareils appartenant aux industries partenaires contenant des PCB à l'état pur

4. Indicateurs de base mis en place

Les indicateurs développés dans le cadre du projet sont :

Résultat	Indicateur
Résultat 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB	<ol style="list-style-type: none">1. Adoption du cadre juridique sur les PCB2. Lobbying du projet, discussions et organisation d'ateliers pour faciliter l'adoption finale3. Nombre de ministères, détenteurs de PCB et d'ONG ayant adopté des mesures administratives pour mettre en œuvre les nouvelles lois sur les PCB4. Nombre de sous réglementations et de directives contraignantes couvrant toutes les étapes de gestion des PCB promulguées5. Hausse du niveau des connaissances et de sensibilisation aux risques des PCB au sein de l'administration, particulièrement au niveau provincial
Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB	<ol style="list-style-type: none">1. Exposition et émanations de PCB durant les opérations de maintenance et de manipulation2. Nombre de détenteurs de PCB ayant élaboré des plans de gestion des PCB3. Nombre d'institutions et d'employés pouvant identifier des sources de PCB et de les intégrer
Résultat 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle de PCB à l'état pur des industries partenaires	<ol style="list-style-type: none">1. Exposition et émanations de PCB durant la maintenance et la manipulation2. Nombre de détenteurs de PCB qui n'ont pas remplacé leurs équipements alors qu'ils étaient engagés dans les étapes initiales visant le remplacement3. Nombre d'appareils aux PCB démantelés et évacués4. Volume (tonnage) des équipements aux PCB évacués.

5. Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes du projet sont composées d'acteurs institutionnels, d'acteurs techniques et financiers, d'acteurs du secteur privé et de certains acteurs opérationnels. Ils ont, selon leur profil, des rôles aux niveaux de la stratégie de développement du projet, son co-financement, sa mise en œuvre, la communication et l'information autour de ses composantes et/ou la diffusion de ses résultats. Plus de détails sont disponibles en annexe du rapport [annexe 10 – Principales parties prenantes et leur implication].

6. Résultats escomptés

Les résultats attendus du projet peuvent être retracés selon trois composantes : *outputs*⁵, *outcomes*⁶ et *impacts*⁷. Dans le ProDoc, 'Partie II - But, objectif, résultats et produits/activités du projet', les outputs ne sont pas clairement différenciés des activités. Par contre, sous la 'Partie II – Indicateurs du projet, risques et hypothèses' (similaire à la structure d'un cadre logique/cadre des résultats), il y a un recours aux cibles qui expriment le niveau du résultat attendu quantifiable par rapport aux indicateurs définis.

⁵ Produits et services quantifiables fournis ou compétences et capacités développées résultants à court terme directement des activités du projet.

⁶ Effets directs, qualitatifs et quantitatifs, atteints à court et à moyen termes dans le cadre du projet et résultants des outputs.

⁷ Améliorations à long terme, en tant que bénéfices sociaux, économiques ou autres, répondant à des besoins du pays. Le projet ne fait que contribuer à ces améliorations.

Ainsi, les résultats du projet peuvent être consolidés comme suit :

<i>Impacts</i>	<i>Outcomes</i>	<i>Cibles</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du risque d'élimination non écologique des transformateurs à PCB - Élimination à moyen terme de la totalité des transformateurs à PCB - Réduction progressive des quantités d'huiles contaminées par les PCB - Création de deux activités pérennes dans le domaine du traitement des déchets dangereux 	<p>Outcome 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de la législation sur les PCB en 2008 2. 2 ateliers supplémentaires et 3 réunions d'information tenues avec les ministères et les principaux décideurs 3. La plupart des ministères et départements concernés ont adopté des mesures administratives comme la désignation de responsable, l'introduction des PCB dans les rapports, etc. (cible : 4 mesures) 4. Adoption de 5 directives techniques contraignantes à différentes étapes de gestion des PCB 5. Adoption de 3 directives sur la qualité de l'environnement/ des produits alimentaires 6. Organisation d'ateliers provinciaux (cible : 4 ateliers)
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système de contrôle et de surveillance de la pollution par les PCB - Mise en place du cadre réglementaire pour la gestion et l'élimination des PCB - Préservation de la santé et des écosystèmes en évitant le rejet dans la nature des PCB 	<p>Outcome 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation de tous les détenteurs connus de PCB aux mesures de minimisation de l'exposition (cible : 25 entreprises) 2. Elaboration de plans de gestion par les détenteurs connus de PCB (cible : 25 plans) 3. Formation de tout le personnel concerné. (cible : 300 bénéficiaires) 4. Analyse des appareils suspects et des échantillons d'huiles. (cible : 200 analyses) 5. Rapports sur les PCB de toutes les inspections industrielles et douanières (cible : 300 inspections)
	<p>Outcome 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle de PCB à l'état pur des industries partenaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de toutes les entreprises partenaires motivées par le remplacement des PCB et mise à niveau de leurs pratiques de démantèlement, de stockage et transport pour minimiser les émanations de PCB (cible : 21 détenteurs de PCB et 5 prestataires de services) 2. Au total, 10 autres entreprises ont adopté des mesures pour remplacer l'équipement aux PCB 3. Incitations financières des politiques de l'Etat pour le remplacement des PCB (cible : 211 transformateurs évacués) 4. Évacuation de 1'446 tonnes d'équipement dont 148 tonnes d'huiles de PCB à l'état pur 5. Évacuation de 239 tonnes de matériel supplémentaire parrainée par le gouvernement

1. Conception et formulation du projet

1.1. Analyse du cadre logique

Au regard de la méthodologie du PNUD⁸, le ProDoc présente une matrice s'apparentant au cadre logique (*ou cadre de résultats selon la terminologie du PNUD*). Ainsi, sous la 'Section I | Partie II – Indicateurs du projet, risques et hypothèses', la matrice présentée ne couvre pas entièrement les composantes du cadre logique et certains éléments manquent, à savoir :

- **Au niveau des colonnes** | le point de référence et les moyens de vérification
- **Au niveau des lignes** | les produits

Certes, les activités pourraient/devraient être intégrées au cadre logique (*au niveau des lignes inférieures de la matrice*), mais elles sont détaillées dans le ProDoc sous la 'Section I | Partie II – But, objectifs, résultats et produits/activités du projet'. Cette pratique est assez courante dans la rédaction des propositions de projets et évite de surcharger le cadre logique. De plus, les ressources et les moyens de mise en œuvre des activités sont présentés en annexe C du ProDoc. Il est à souligner que la 'Section II | Partie II – Analyse du cadre logique' du ProDoc fait référence à une annexe B de la demande d'approbation FEM CEO. Cette annexe n'apparaît pas dans le document ce qui fait que dans le ProDoc le cadre logique complet du projet est indisponible.

Note | dans la suite, le tableau de la 'Section I | Partie II sera utilisé comme cadre logique du projet.

1.1.1. Logique d'intervention du projet

Une analyse a été réalisée sur la base du cadre logique à disposition pour vérifier si chaque niveau de ce cadre logique permet d'atteindre le niveau supérieur.

Cohérence entre l'objectif et les résultats à atteindre

L'objectif spécifique du projet PCB – Pilier I est d'améliorer les capacités pour sécuriser la gestion des huiles PCB et de l'équipement contenant des PCB à tous les stades du cycle de gestion des PCB. Cette situation doit prévaloir avec la réalisation des résultats escomptés du projet. A ce propos, trois résultats à atteindre (*renforcement du cadre juridique etc., gestion sécurisée des PCB etc. et remplacement et évacuation des PCB etc.*) ont été déclinés dans le cadre du projet. Le renforcement du cadre légal de gestion des PCB (*résultat 1*) semble être la première assise à cibler pour le projet en vue d'instaurer une approche réglementaire systématique en faveur d'une gestion rationnelle des PCB. En vue d'accompagner l'entrée en vigueur de la réglementation et son application sur le terrain, un renforcement des capacités locales des parties prenantes impliquées dans le processus s'impose. Ce point est couvert par le résultat 2 du projet. Le résultat 3 vient parachever la démarche à travers le démantèlement des équipements aux PCB et leur remplacement ainsi que l'évacuation des huiles aux PCB et matériel contaminés à PCB. A la lumière de ce qui précède, il existe une bonne cohérence entre l'objectif du projet et les résultats attendus.

Cohérence entre les résultats et les rendements/activités établis

Dans l'ensemble, les rendements/activités permettent l'atteinte des résultats attendus du projet. Ils manquent toutefois, dans certains cas, des précisions et une formulation précise de leur contenu comme donné ci-dessous :

Résultat 1 | Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'évacuation des PCB

Rendement 1.1. Appui à l'élaboration et à l'édiction de mesures et directives contraignantes couvrant toutes les étapes de la gestion des PCB pour rendre opérationnel le cadre réglementaire

L'aspect législatif n'est pas cité dans les activités de cette partie en dépit de sa présence dans la liste des indicateurs du résultat 1 (R1). Seules les directives sont abordées ici. En ce qui concerne ces dernières, il n'est pas clair dans la formulation des activités 1.1.4 et 1.1.5 si la validation consiste en l'approbation de leur texte ou leur adoption (*sachant encore que les cibles du R1 font mention d'adoption*).

⁸ Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, 2008.

Résultat 1 | Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'évacuation des PCB

Rendement 1.2. Développement et appui pour l'approbation de valeurs seuils en matière d'environnement et d'alimentation pour atténuer les risques de PCB	En vue de concrétiser le rendement 1.2, l'activité 1.2.3 devrait intégrer dans sa formulation une partie sur l'appui (<i>lobbying éventuel</i>) quant à l'adoption des valeurs seuils.
Rendement 1.3. Sensibilisation et information des responsables publics et la population sur les dangers des PCB (POP) et les possibles effets adverses de l'exposition aux PCB	La notion de sensibilisation et d'information de la population sous-entend des actions de vulgarisation élargie à l'ensemble des citoyens du pays. Ceci ne ressort pas dans les activités présentées sous le point. Par ailleurs, dans la formulation de l'activité 1.3.1 l'usage du terme 'modules de formation' prête à confusion car les supports à développer dans cette partie concernent la sensibilisation et l'information. Les modules sont destinés aux structures formatrices (<i>universités et établissements de l'enseignement secondaire comme indiqué dans le ProDoc</i>).

1.1.2. Stratégie du projet

Le contexte de mise en œuvre du projet est marqué, comme cité précédemment, par, entre autres, un cadre réglementaire lacunaire et des moyens opérationnels de gestion limités. En vue de faire face à ces lacunes et de permettre au Maroc de répondre à ses obligations vis-à-vis de la Convention de Stockholm, le projet a opéré une stratégie d'intervention basée sur trois principaux résultats : renforcement du cadre juridique, gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs et remplacement et évacuation écologiquement rationnelle des PCB. Ces résultats intègrent dans leur mise en œuvre divers efforts et actions de sensibilisation et de formation des parties prenantes et des bénéficiaires du projet. L'enchaînement des résultats proposé par le projet PCB – Pilier I présente une logique cohérente permettant d'établir une assise juridique aux activités du projet et leur traduction sur le terrain en action concrète de gestion rationnelle des PCB en vue d'aboutir à leur évacuation finale et leur remplacement.

1.1.3. Indicateurs du projet

Selon la méthodologie du PNUD, la présence dans le cadre logique de cibles appuie le choix d'indicateurs mesurables. En effet, les cibles sont pour la plupart spécifiques, réalistes, atteignables et quantifiables dans le temps, donc mesurables sur la période du projet. Ceci permet une évaluation des réalisations du projet par rapport aux conditions de référence au démarrage (*sachant toutefois que ces dernières manquent dans la matrice présentée dans la Section I | Partie II – Indicateurs du projet, risques et hypothèses*). Certaines cibles posent cependant problème comme expliqué dans l'analyse qui suit. Il est aussi à souligner que dans la matrice des indicateurs les points de référence (*situation de base*) et les moyens de vérification ne sont disponibles.

Indicateurs d'impact

Indicateur	Commentaire
1. Renforcement du cadre juridique et administratif des PCB	Les trois cibles listées (<i>adoption des textes de loi, directives techniques et directives sur la qualité de l'environnement</i>) pour cet indicateur : leur atteinte est très optimiste. L'adoption de textes réglementaires par la commission des PCB n'implique pas forcément leur promulgation pendant la période du projet. Ces cibles ne sont pas liées dans le temps. Ceci laisse entrevoir un risque de réalisation tardive générant une forte contrainte dans l'atteinte des résultats escomptés. De plus, la cible 1 (<i>adoption des textes de loi</i>) reste assez vague et pas réellement mesurable.
2. Amélioration de la gestion des sources de PCB au niveau des détenteurs et des services	La formulation de l'indicateur ici est ambiguë pour ce qui est des services qui ne sont pas clairement spécifiés dans l'intitulé (<i>services d'inspections industrielles et douaniers</i>). Aussi, d'un point de vue formulation, des cibles sont données pour les cibles de l'indicateur en question (<i>ex. tous les grands détenteurs/manipulateurs ont élaboré des plans de gestion des PCB. Cible : 25 plans</i>).
3. Remplacement écologiquement rationnel des appareils aux PCB	La définition d'une cible pour la cible 1 (<i>tous les détenteurs de PCB ont introduit/révisé leurs procédures de démantèlement, de transport et de remplacement. Cible : 20</i>) présente le même problème de formulation que celui cité pour l'indicateur 2.

Indicateurs d'effets

Légende



Indicateur SMART
(5 critères couverts)



Partiellement SMART
(4 à 3 critères couverts)



Non SMART
(2 critères couverts)

Résultat 1 | Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'évacuation des PCB

Indicateur	Commentaire
1. Adoption du cadre juridique sur les PCB	En dépit d'être mesurable, cet indicateur n'est pas spécifique et son contenu est trop général, voire imprécis (<i>de quel cadre juridique on parle ici ?</i>). Aussi, il n'est pas réalisable dans le cadre du projet (<i>pas de réelle garantie dans ce sens</i>). Ceci vient aussi compromettre sa limitation dans le temps. De plus, mise à part le fait de fixer un délai (2008), la cible présentée pour cet indicateur est imprécise. 
2. Lobbying du projet, discussions et organisation d'ateliers pour faciliter l'adoption finale	La formulation de cet indicateur pose problème. En effet, il donne l'impression d'être plus un consolidé de produits. En dépit d'être mesurable, il ne couvre pas les autres critères SMART. Par ailleurs, cet indicateur devrait être fusionné avec le premier puisqu'il constitue une approche d'appui à 'l'adoption du cadre juridique sur les PCB'. Ainsi, sa cible viendrait aussi compléter celle de l'indicateur 1. 
3. Nombre de ministères, détenteurs de PCB et d'ONG ayant adopté des mesures administratives pour mettre en œuvre les nouvelles lois sur les PCB	Cet indicateur est spécifique, mesurable et pertinent. Cependant, sa réalisation ne dépend pas du projet car elle est liée à la promulgation de textes de lois pouvant se traduire par la suite en mesures. Ceci vient aussi influencer sa limite dans le temps. En ce qui concerne la cible, sa formulation pose problème. Elle donne l'impression d'avoir un nouvel indicateur puis une cible fixée à 4. Une autre contradiction est le passage de 'la plupart des ministères et départements concernées' à une cible de 4. De plus, la cible ne fixe pas une valeur à atteindre pour les détenteurs et ONG ayant adopté des mesures. 
4. Nombre de sous réglementations et de directives contraignantes couvrant toutes les étapes de gestion des PCB promulguées	Cet indicateur est spécifique, mesurable et pertinent. Il n'est pas réalisable ni temporellement défini. Sa concrétisation dans le cadre du projet dépend de la promulgation de textes réglementaires. 
5. Hausse du niveau des connaissances et de sensibilisation aux risques des PCB au sein de l'administration, particulièrement au niveau provincial	Cet indicateur est spécifique, réalisable et limité dans le temps. Il reste, néanmoins, difficilement mesurable car il sous-entend une évaluation préalable (<i>enquête, questionnaire, etc.</i>) du niveau de connaissance des bénéficiaires des ateliers en amont. Aussi, sa pertinence peut être discutable. En effet, pour atteindre une hausse notable de connaissances le résultat 1 devrait prévoir des actions et des efforts de formation supplémentaires pour acquérir les connaissances (<i>en plus des ateliers d'information et tables rondes</i>). Pour la cible, la formulation est à revoir (<i>une cible pour la cible</i>). 

Résultat 2 | Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB

Indicateur	Commentaire
1. Exposition et émanations de PCB durant les opérations de maintenance et de manipulation	La formulation de l'indicateur n'est pas précise, voire inadaptée (<i>besoin d'y adjoindre la notion de minimisation aux expositions et émanations</i>). Le fait aussi de définir une valeur cible pour la cible vient s'ajouter à cette inconsistance. En dehors de sa formulation, l'indicateur reste mesurable, réaliste et pertinent. Pour l'aspect spécificité, l'indicateur doit préciser les phases ciblées pour cette minimisation : utilisation et détention. Sa limitation dans le temps n'est pas claire, car l'exposition peut perdurer au-delà du projet. 
2. Nombre de détenteurs de PCB ayant élaboré des plans de gestion des PCB	L'indicateur est spécifique, mesurable, réalisable et pertinent. Pour sa limitation dans le temps, il peut être lié au cadre du projet si les entreprises ciblées sont les bénéficiaires directs du projet. La cible présente une inconsistance de formulation (<i>une cible chiffrée définie pour la cible donnée</i>). 
3. Nombre d'institutions et d'employés pouvant identifier des sources de PCB et de les intégrer	Indicateur répondant aux 5 critères SMART. Par contre, ses cibles présentent des inconsistances de formulation (<i>chaque cible donnée a une cible chiffrée</i>). Pour la cible 3.3, les rapports représentent en réalité des sources de vérification alors que les 300 inspections sont la cible réelle ici. 

Indicateur	Commentaire
1. Exposition et émanations de PCB durant la maintenance et la manipulation	Même commentaire que celui de l'indicateur 1 du résultat 2. Pour l'aspect spécificité, l'indicateur doit préciser les phases ciblées pour cette minimisation : démantèlement, transport, stockage et élimination. Il manque aussi ici l'aspect révision des procédures de sécurité, démantèlement, transport et stockage des PCB. Même commentaire pour les cibles. 
2. Nombre de détenteurs de PCB non remplacés engagés dans les étapes initiales visant le remplacement	L'indicateur est spécifique, mesurable, réalisable et pertinent. Sa limite dans le temps pourrait être mise en cause par l'opérationnalité des mécanismes financiers. La cible 2.2 n'est pas quantifiée ou spécifiée. 
3. Nombre d'appareils aux PCB démantelés et évacués	L'indicateur répondant aux 5 critères SMART. 
4. Volume (tonnage) des équipements aux PCB évacués	L'indicateur répondant aux 5 critères SMART. 

1.2. Hypothèses et risques

Le cadre logique comprend également des hypothèses et des risques identifiés pour chaque résultat attendu. Les hypothèses sont, dans leur majorité, pertinentes, applicables et réalistes au regard du cadre du projet. Seules certaines en lien avec le commerce extérieur sont peu raisonnables et ne peuvent concrètement pas représenter des conditions qui doivent être remplies pour que l'objectif et les résultats du projet se réalisent. Les risques présentés dans la matrice sont dans l'ensemble des risques externes pouvant entraver la réalisation du projet. Le risque le plus important pour le projet est représenté par la non-entrée en vigueur des dispositions des réglementaires sur les PCB et la mise en place de mesures d'application. En dépit de l'identification des risques liés à la mise en œuvre du projet, les mesures de leur atténuation et gestion ne sont pas présentées dans le ProDoc.

Hypothèses

Hypothèse	Appréciation	Commentaire
Législation considérée prioritaire même par le nouveau gouvernement	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	La promulgation de textes de loi sur les PCB nécessite l'appui du gouvernement afin de donner une assise et un cadre au résultat 1 du projet.
La loi sur les PCB nécessitera la soumission de plans de gestion PCB par les détenteurs / manipulateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	Effectivement, une fois entrée en vigueur, la loi promulguée et publiée nécessite des mesures d'application.
Les politiques du commerce extérieur réduiront les prix des transformateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	Il s'agit ici d'un facteur externe qui une fois entré en jeu peut influencer le projet. Cependant, les politiques extérieures sont en dehors du champ d'action et d'influence du projet ainsi que sa durée. Il n'est pas adéquat de prendre en compte cette hypothèse dans le cadre du projet.
Connaissance technique appropriée des ministères pour prendre les décisions administratives adéquates suite à la promulgation de la loi	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input type="checkbox"/> Applicabilité	Des compétences techniques peuvent s'avérer utile pour appuyer la mise en œuvre des lois promulguées sur les PCB à travers des mesures administratives. Cependant, en termes d'applicabilité ceci semble plus difficile d'où l'utilité des sessions de sensibilisation et de formation. Cette hypothèse est à reformuler en mettant en avant les efforts de renforcement de compétences des ministères.

<i>Hypothèse</i>	<i>Appréciation</i>	<i>Commentaire</i>
<i>Application des mesures de minimisation</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	Il est en effet nécessaire que les bénéficiaires mettent en œuvre les mesures de minimisation transmises durant les sessions de sensibilisation afin d'aboutir à l'effet attendu. Cette hypothèse constitue plus un risque à prendre en compte dans le cadre du projet (<i>faire un suivi de l'implémentation des mesures, des contrôles à certains intervalles, etc.</i>).
<i>Le laboratoire du MATEE souhaite devenir le laboratoire central pour l'analyse des PCB</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input type="checkbox"/> Applicabilité	Le choix d'un laboratoire du ministère donne de la crédibilité aux résultats.
<i>Les accords de libre-échange feront baisser les droits de douane sur les transformateurs</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	Les droits de douanes impactent le prix des transformateurs et par conséquent leur remplacement. Cependant, cet aspect est au-delà de la sphère d'influence du projet et de la durée de son action.
<i>Les prix de l'évacuation demeurent au niveau des calculs</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité	La conformité du budget aux prix prévisionnels pour atteindre l'évacuation du tonnage ciblé est importante. Cette hypothèse est plus un risque à prendre en compte dans le plan de gestion du projet.

Risques

<i>Risque</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Appréciation</i>	<i>Commentaire</i>
<i>1. Des vues diverses et opposées sur les mesures de sécurité peuvent retarder l'adoption des directives techniques</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input checked="" type="checkbox"/> Important	Ce risque est important pour la réalisation de l'objectif du projet et plus précisément de son résultat 1. Son atténuation est prioritaire.
<i>2. Des retards dans l'adoption du cadre juridique et des orientations spécifiques peuvent entraver la mise en œuvre</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input checked="" type="checkbox"/> Important	Ce risque est important pour la réalisation du résultat 1 du projet. Son atténuation est prioritaire.
<i>3. Les détenteurs du secteur public dépendent des allocations budgétaires pour remplacer leur équipement</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input type="checkbox"/> Important	-
<i>4. L'augmentation des prix des métaux et des taux de change peut modifier les niveaux des prix par rapport aux calculs</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input type="checkbox"/> Important	-
<i>5. Sans l'adoption de la loi sur les PCB, il n'y a pas d'urgence ou d'incitation pour la prise de mesures au niveau central de l'administration</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input checked="" type="checkbox"/> Important	Ce risque est important pour la réalisation du résultat 1 du projet. Son atténuation est prioritaire.
<i>7. D'éventuels détenteurs de PCB ne souhaitent pas identifier les PCB en leur possession et par conséquent ne participent pas au projet</i>	<input type="checkbox"/> Risque externe <input checked="" type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input checked="" type="checkbox"/> Important	Ce risque est important pour la réalisation des résultats 2 et 3 du projet et l'atteinte de ses objectifs chiffrés sur le plan du renforcement des capacités locales et d'élimination écologique des PCB.
<i>8. Le nombre d'entrées d'appareils aux PCB à certaines frontières est trop faible pour que la question des PCB soit sérieusement intégrée comme une routine</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input type="checkbox"/> Important	-

Risque	Catégorie	Appréciation	Commentaire
9. L'augmentation des prix des transformateurs peut réduire l'intérêt de les remplacer avant l'échéance obligatoire	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input type="checkbox"/> Important	-
10. Risque de taux de change (budget en \$ et prix en €) par rapport aux entreprises d'évacuation les plus proches	<input checked="" type="checkbox"/> Risque externe <input type="checkbox"/> Risque interne	<input checked="" type="checkbox"/> Pertinence <input checked="" type="checkbox"/> Applicabilité <input type="checkbox"/> Important	Ce risque devrait être intégré dans la gestion des risques du projet par la création de provisions au niveau budgétaire et faire face aux variations de taux de change. Donc, il est à retirer des risques du cadre logique.

1.3. Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception du projet

Le ProDoc ne fait pas état d'expériences similaires ayant servi de base au projet marocain.

1.4. Participation prévue des parties prenantes

Le projet PCB – Pilier a dans sa conception pour parties prenantes des acteurs institutionnels (*ministères, administration, établissements publics, régions, etc.*), les détenteurs de PCB publics et privés, les acteurs du secteur privé (*sociétés de service et de maintenance électrique*), les représentants de la société civile (*CGEM, FENELEC, ONG, etc.*), le secteur de l'enseignement et de la recherche et les bailleurs de fonds. Ces parties prenantes ont été impliquées à différents niveaux dans le cadre du projet. Ainsi, sur le plan stratégique du projet, les parties prenantes institutionnelles ont été engagées dans la constitution de la Commission nationale PCB (CN-PCB) [annexe 11 – Liste des membres de la CN-PCB] en vue d'appuyer et de renforcer la mise en place du cadre légal de gestion et d'élimination des PCB au Maroc.

Sur le plan décisionnel, les membres, permanents et suppléants de la CN-PCB, ainsi que les représentants des agences d'exécution PNUD et ONUDI ont été impliqués dans la constitution du Comité de pilotage (COFIL) du projet. Ce dernier se réunit une fois par an pour valider les rapports d'activités des années précédentes et le plan d'actions annuel. Au niveau opérationnel, les activités du projet ont impliqué la majorité des parties prenantes, à des mesures différentes, à travers des sessions de sensibilisation, d'information et de communication ainsi que la formation technique sur la gestion sécurisée des PCB et le remplacement et l'évacuation écologique des PCB. Il est à noter toutefois que le secteur informel n'a pas pu être inclus dans le processus de consultation en raison de la difficulté à toucher cette cible. Par ailleurs, la CN-PCB ne compte pas de représentant du secteur privé (*industries/entreprises*). Ceci aurait permis d'apporter des éclairages pratiques aux membres de la commission quant aux questions de choix de la nomenclature au niveau des textes réglementaires et des contraintes ou freins liés à leur applicabilité sur le terrain.

1.5. Approche de réplification

L'approche de réplification du projet a été envisagée sous les axes présentés ci-après.

Axe	Portée
Renforcement des capacités et minimisation pratique des émanations et de l'évacuation	– Disponibilité d'un projet de démonstration en matière de gestion des PCB
Renforcement des mesures réglementaires	– Opportunités d'identification des approches qui réussissent et qui sont faciles à reproduire – Réplication à large échelle dans la région en raison de contextes similaires des pays voisins et ceux au niveau de développement similaire – Applicabilité de certaines directives à différents contextes et particulièrement dans les pays francophones
Réduction des émanations auprès des entreprises	– Reproduction des pratiques et méthodes de maintenance et d'évacuation des PCB par les entreprises

Le projet PCB - Pilier I a identifié des pistes de répliation aux niveaux international et régional pour les aspects réglementaire et de démonstration. Pour le volet réglementaire, la répliation nécessiterait l'adoption effective des textes réglementaires portant sur les PCB et leur application en vue de permettre le partage, au niveau régional, des leçons apprises et des recommandations dans ce domaine. Au niveau national, il s'agit plus de diffusion des bonnes pratiques opérationnelles pour un public plus large d'entreprises susceptibles de détenir des appareils à PCB. Néanmoins, cet aspect est tributaire de la disponibilité des ressources financières nécessaires à la gestion et à l'évacuation des PCB au sein des entreprises locales (*essentiellement pour les petites et moyennes structures*).

En ce qui concerne la collaboration Sud-Sud, la présence au Maroc d'une expérience réussie en matière de gestion et d'élimination sécurisée des PCB permettrait aux pays de la région, aux contextes similaires, de disposer d'un projet pilote de démonstration. En effet, le Rwanda qui a initié un projet similaire (*de moindre envergure*) en 2012 rencontre des difficultés quant à la mise en œuvre de son projet en raison d'un manque d'expertise locale. L'échange d'expérience avec le Maroc pourrait contribuer à le soutenir dans sa démarche d'implémentation. A ce propos, une visite d'une délégation rwandaise sera planifiée à la mi-novembre 2014. Dans cette même perspective, le Maroc pourrait intensifier sa contribution au niveau régional dans le cadre du Programme de gestion écologiquement rationnelle régionale des PCB et des équipements contaminés aux PCB. Ceci est d'autant plus pertinent que le Maroc est partie prenante de ce programme et que sa stratégie d'élimination des PCB a été proposée, lors de l'atelier régional d'Abidjan en 2012, pour être adaptée au programme régional.

De plus, le Maroc fait partie d'un Programme africain sur les stocks de pesticides périmés (*PASP*) et les résultats de l'expérience marocaine en matière de gestion des PCB pourraient être diffusés et partagés dans ce cadre en vue de la gestion rationnelle des déchets dangereux au niveau régional. En effet, l'approche adoptée dans le cadre du projet PCB – Pilier I pour la consolidation du cadre institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs locaux, l'inventaire national des PCB, l'évaluation des risques et l'élimination sécuritaire des PCB peuvent être adaptés et transposés au *PASP*. Au niveau international, les résultats du projet pourraient être intégrés dans l'approche stratégique de la gestion des produits chimiques (*SAICM*) développée dans le cadre d'un partenariat PNUD-PNUE.

1.6. Avantage comparatif du PNUD

L'avantage comparatif du PNUD dans le cadre de ce projet est présenté ci-après.

<i>Axe</i>	<i>Composante</i>
Connaissance et expertise	<ul style="list-style-type: none"> – Expérience du PNUD dans le domaine de la gestion des POP lui permettant de disposer d'une connaissance technique et opérationnelle dans le domaine – Expertise dans le renforcement des capacités, aux niveaux institutionnel et opérationnel, dans les pays partenaires – Adoption d'un processus participatif permettant l'implication des parties prenantes locales
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> – Garantie de la disponibilité des fonds pour la mise en œuvre du projet – Transparence dans l'usage des fonds et leur traçabilité
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> – Implication et réactivité du Bureau du PNUD au Maroc et traçabilité de l'information – Rôle de coordination au niveau national assuré de manière efficace et satisfaisante pour les parties prenantes – Cohésion au sein de l'équipe de gestion du projet

1.7. Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur

Depuis le lancement du projet PCB –Pilier I, plusieurs actions et initiatives ont été introduites dans des domaines qui touchent la problématique des PCB. La section suivante présente quelques interventions qui méritent d'être mentionnées en raison de leur synergie et de leur effet levier avec le projet.

Axe	Composante
Cadre légal	
Appui du cadre d'élimination sécurisée des PCB	<ul style="list-style-type: none"> – La loi 28-00 sur la gestion des déchets et leur élimination promulguée par le Dahir N° 1-06-153 du 30 Chaoual 1427 (22 novembre 2006) – Le Décret sur l'incinération et la co-incinération des déchets : le Dahir du 4 mai 2012 (BO n°6058 du 21/06/2012) fixe les prescriptions techniques relatives à l'élimination et à la valorisation des déchets par incinération (<i>texte d'application de la loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination</i>) – Projet de décret sur les prescriptions techniques des décharges contrôlées et les dispositions d'admission des déchets
Transport des matières dangereuses applicables aux PCB	La loi 30-05 relative au transport par route de marchandises dangereuses, promulguée par le Dahir n° 1-11-37 du 29 Joumada II 1432 (2 juin 2011) est venue préciser les exigences en matière de conditionnement et du transport par route des déchets dangereux et qui n'avaient pas été précisées par la loi 28-00 (<i>la loi 30-05 est très importante pour la problématique des PCB</i>)
Conditions de travail sécuritaire pour les employés au contact des substances	Les textes d'application du code du travail (<i>loi n°65-99 promulguée par le Dahir n° 1-03-194 du 11 septembre 2003</i>) ont été publiés au bulletin officiel n° 5280 du 24 Dou Kaâda (6-1-2005) notamment l'arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n°93-08 du 6 Joumada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code du travail et traitant de la mise en danger des employés
Introduction de valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires	La loi 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires a été promulguée par le Dahir n°1-10-08 du 26 Safar 1431 (11 février 2010). Par ailleurs, l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) a été créé en vertu de la loi n° 25-08 promulguée par le Dahir n° 1-09-20 du 22 Safar 1430 (18 février 2009). Il a été doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé d'exercer, pour le compte de l'Etat, les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux
Cadre institutionnel	
Consolidation de l'approche de gestion des déchets	Lors de son discours prononcé le 30 juillet 2009 à l'occasion de la fête du Trône, le souverain Marocain a lancé un grand chantier d'élaboration d'une Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable. L'axe 4 du rapport sur l'opérationnalisation de la charte indique la nécessité de consolider la gestion rationnelle des déchets domestiques et assimilés, la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques par la création d'unités de traitements de déchets industriels et dangereux (<i>dont les PCB</i>)

1.8. Modalités de gestion

Le projet PCB - Pilier I a été exécuté conformément aux modalités du PNUD Maroc à travers la composante 5 du cadre logique du projet (*cf. rapports annuels de revue du projet*). En vue de gérer la mise en œuvre du projet à des degrés différents, plusieurs organes ont été institués :

Organe	Responsabilités
Agence d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> – Exécuter et mettre en œuvre le projet par le MATEE (<i>actuellement MEMEE</i>) – Mettre en œuvre le projet sous la tutelle de la DSPR – Collaborer et impliquer les ministères et les départements en vue de renforcer le succès et l'appropriation du projet
Equipe de gestion du projet (EGP)	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser la gestion opérationnelle du projet en effectuant le suivi de la mise en œuvre efficace des activités, le contrôle de la qualité des prestations, l'atteinte des objectifs et la production des résultats escomptés – Gérer les aspects administratifs du projet – Mobiliser les ressources humaines et financières du projet – Réaliser le suivi et l'évaluation en présidant le Comité de suivi et la CN-PCB – Gérer les risques en évaluant et en approuvant toute nécessité de changement dans la mise en œuvre du programme et assurer le contrôle de ce changement

Organe	Responsabilités
Comité de pilotage (COFIL)	<ul style="list-style-type: none"> - Donner les orientations générales du projet et le piloter - Superviser la mise en œuvre du projet - Evaluer la réalisation du projet - Prendre connaissances des perspectives et cibles pour les prochaines phases
Comité de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Composé des représentants du PNUD et ONUDI chargés du programme, la Direction nationale et la coordination du Programme - Examiner et approuver les plans d'action annuels et les budgets - Evaluer les avancées du programme et fournir des orientations stratégiques
Coordination au sein du MDE	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer à l'interne et à l'externe sur le projet - Coordonner et animer l'équipe PCB - Suivre à l'interne l'exécution du projet
Commission nationale PCB (CN-PCB)	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Stockholm - Impliquer des représentants de départements ministériels supplémentaires pour renforcer certains travaux

L'agence d'exécution retenue par le PNUD et le gouvernement du Maroc a été le MATEE (*actuellement MEMEE*). L'exécution du projet a été assurée par l'EGP au sein du MDE. Elle est composée d'un coordonnateur national, d'un directeur national du programme, d'un directeur adjoint, de deux membres de l'équipe et d'une assistante administrative et financière. Les activités du projet ont été prises en charge de manière efficace par cette équipe. Ceci est démontré par les plans de travail élaborés et soumis au PNUD (*qui les a approuvés*) et les rapports d'activités périodiques préparés par l'EGP. L'architecture de gestion du projet a ciblé la participation de diverses parties prenantes à des niveaux institutionnel ou opérationnel différents en vue de mettre à profit leurs compétences dans l'exécution et/ou le suivi des activités du projet. Cette approche a favorisé le contrôle des phases du projet, le suivi de leurs réalisations et leurs qualités ainsi que la validation de l'atteinte des objectifs ciblés. De plus, l'implication des ministères et des départements de l'administration, au côté du MEMEE, a créé un consensus autour du projet, renforcé par le partage d'information et de compétences dans une perspective d'appropriation.

2. Mise en œuvre du projet

2.1. Gestion adaptative

De manière globale, l'EGP a pu s'adapter et réagir efficacement aux contraintes ou événements intervenant dans la mise en œuvre du projet en y apportant des solutions adaptées (*lancement d'activités prioritaires, replanification, synergie entre activités, sensibilisation des parties prenantes, plaidoyer, etc.*) dans une optique d'optimisation des résultats et de limitation des blocages.

Sur le plan conceptuel, l'implémentation du projet PCB - Pilier I n'a pas connu de changement quant aux objectifs initialement établis. Cependant, une cible du projet a connu un dépassement notable : le tonnage des appareils à PCB évacués qui est de 16% plus important que prévu. En ce qui concerne la planification générale, une demande de prolongation de 12 mois a été soumise au FEM (*février 2012*) en vue d'atteindre les objectifs ciblés ainsi qu'une autre période supplémentaire de 18 mois (*janvier 2013*).

Le projet avait une durée initiale de 3 ans (*2010-2012*). De plus, suite au retard accusé au niveau du Pilier II, une autre période de prolongation de 6 mois a été introduite en vue de finaliser les activités en cours du Pilier I et clôturer finalement le projet fin décembre 2014.

Sur le plan opérationnel, l'enchaînement des activités a été adapté en vue d'optimiser le temps. En effet, en raison des retards dans l'adoption du cadre juridique ainsi que l'approbation des valeurs seuils en matière d'environnement et d'alimentation (*résultat 1*), les autres activités de renforcement des capacités des parties prenantes (*résultat 2*) et l'évacuation des PCB (*résultat 3*) ont été lancées. Le but était d'éviter d'entraver le déroulement du projet. Par ailleurs, le retard accusé dans l'opérationnalisation de la plateforme de traitement des équipements et déchets contenant ou contaminés aux PCB (*Pilier II*) a amené à lancer l'évacuation pour l'élimination, sans attendre, des appareils à PCB (*résultat 3*) vers des centres spécialisés.

Par ailleurs, certaines activités ont été replanifiées en raison de l'indisponibilité de l'expertise nécessaire ou encore en raison d'une sous-estimation du temps (*approbation des valeurs seuils nationales des PCB par la commission, formation technique et assistance des détenteurs, formation du réseau des laboratoires nationaux en matière d'échantillonnage et d'analyse des PCB, études et évaluation des prix des transformateurs et condensateurs*). Au niveau de la formation, une synergie a été effectuée en associant l'activité 3.1 de formation et d'assistance des détenteurs de PCB à l'activité '2.1.2 Assistance aux détenteurs de PCB' pour parer aux situations d'urgence. Dans ce même domaine, la formation des membres du réseau des laboratoires nationaux n'a pas été organisée pour des raisons d'optimisation des coûts à travers la synergie avec la même activité programmée dans le cadre du Projet FEM/Global Monitoring Program Phase II.

Il est aussi à souligner que la réalisation d'une cartographie des sites et des sols contaminés aux PCB a été volontairement décalée en raison de son lien étroit avec le résultat 3 (*collecte et évacuation des équipements à PCB*). Par ailleurs, une des activités du résultat 1 a été abandonnée en raison de son manque de pertinence dans le cadre du projet. Il s'agit de l'élaboration de modules de formation au niveau de l'enseignement secondaire sur les PCB/produits chimiques dangereux/POP/déchets. Aussi, l'évacuation sécurisée des appareils et déchets de PCB pur a connu un replanification de 2013 à 2014 en raison du retard dans la sélection du prestataire chargé de la mise en place et l'exploitation de la plateforme PCB avec aussi le choix de l'export en attendant.

2.2. Accords de partenariat

Dans la phase préparatoire du projet, des 'accords' ont été établis avec les détenteurs en vue de remplacer leurs équipements à PCB par des appareils exempts de cette substance. Il est à noter que l'engagement des détenteurs était informel pour certains (*volonté de remplacer les appareils à PCB sans des délais fixés*) et plus formalisé pour d'autres avec l'établissement d'un planning de remplacement des équipements en question. Cette différence peut s'expliquer par les moyens financiers des détenteurs concernés, la dépendance de leur processus décisionnel de l'administration centrale ou encore le manque d'information quant à l'existence d'alternatives.

2.3. Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative

2011	Aspect	Prise de décision
	Réalisation d'une cartographie des sites et sols contaminés aux PCB	– Activité volontairement décalée
	Formation du réseau des laboratoires nationaux en matière d'échantillonnage et d'analyse des PCB	– D'autres activités non planifiées initialement ont été jugés prioritaires et cette activité est reportée pour 2012
	Le nombre d'appareils à PCB pur déclarés dépasse le budget planifié	– Commencer par les appareils déclarés en 2007
2012	Aspect	Prise de décision
	Retard dans l'approbation du projet de cadre réglementaire par le Gouvernement	– Utiliser l'AIR comme outil d'aide à la décision et de plaider pour éclairer les décideurs
	Les contrôles au niveau des douanes n'intègre pas les PCB, le commerce illicite n'est pas arrêté	– Sensibiliser davantage les responsables douaniers et mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour le contrôle
	Retard dans le remplacement des appareils à PCB	– Développer des instruments et des moyens incitatifs pour accélérer le remplacement des appareils à PCB
2013	Aspect	Prise de décision
	Risque que les textes réglementaires relatifs à la gestion des appareils à PCB en service ne soient pas élaborés	– Sensibiliser les décideurs sur la nécessité d'une réglementation relative aux appareils à PCB en service
	Retard dans le remplacement des appareils à PCB en service	– Développer des instruments et des moyens incitatifs pour accélérer le remplacement des appareils à PCB

2013 (suite)	Aspect	Prise de décision
Retard dans la mise en place de la plateforme de traitement des équipements et déchets contenant ou contaminés au PCB (Pilier II)		– Fixer un délai au-delà duquel le Pilier I doit procéder séparément à l'exportation des appareils à PCB pur si jamais l'appel d'offres en cours n'est pas concluant.
Retards dans la réalisation des études dus à l'indisponibilité des experts nationaux spécialisés dans des domaines pointus tels que les POP/PCB		– Viser l'expertise internationale
2014	Aspect	Prise de décision
Retard dans la promulgation des textes réglementaires relatifs à la gestion des déchets de PCB (risque réglementaire)		– Plaidoyer pour activer l'examen du projet de décret relatif à la gestion des déchets dangereux par le Conseil du Gouvernement.
Retard dans la mise en place de la plateforme de traitement des équipements et déchets contenant ou contaminés au PCB (Pilier II) (risque opérationnel)		– Procéder séparément à l'exportation des appareils à PCB pur à l'instar de la première opération

2.4. Financement du projet

Financement

Cette évaluation de la gestion financière vise à faire un état des lieux de l'utilisation des ressources depuis le début du projet et ne peut remplacer un audit financier externe. L'évaluation de la gestion financière du projet est réalisée à l'aide des plans de travail annuels (AWP) et les CDR recueillis auprès du PNUD Maroc. Au cours de la période 2009-2014, l'exécution financière du projet a bénéficié des services d'une assistante administrative et financière travaillant au sein de l'équipe de mise en œuvre du projet. L'administration des finances projet est bien organisée et efficace.

Le tableau 1 suivant présente le budget total du projet prévu initialement dans le ProDoc sur les 3 années que devrait durer la mise en œuvre du projet.

Tableau 1 | Budget prévu au document de projet PCB Maroc

Budget FEM prévu au document de projet PCB Maroc					
Année	Année 1 USD	Année 2 USD	Année 3 USD	Total USD	Pourcentage%
Composante 1	235 000	216 000	-	451 000	21%
Composante 2	90 000	139 000	39 000	268 000	12%
Composante 3	-	557 000	564 000	1 121 000	51%
Composante 4	35 000	53 000	53 000	141 000	6%
Gestion projet	79 000	74 000	64 000	217 000	10%
TOTAL FEM	439 000	1 039 000	720 000	2 198 000	100%
Co-financement (USD)					
Gouvernement en nature				554 000	
Gouvernement en espèces				506 000	
Industries				4 212 200	
TOTAL GENERAL				7 470 200	

Il est à retenir que le budget FEM tel qu'il apparaît au document de projet est de 2'198'000 USD hors budget de la phase d'assistance préparatoire. Le budget total prévu y compris la contribution du gouvernement (*en espèces et en nature*) et des partenaires industriels est de 7'470'200 USD. Le FEM finance le projet à hauteur de 2'198'000 USD (*hors phase préparatoire dont le budget a été de 334'900 USD*) soit 29.4 % du budget total. Le gouvernement marocain avait prévu d'apporter des ressources financières en nature et en espèces à hauteur 1'060'000 USD, soit de 14.2% du budget global. L'industrie devait apporter un financement de 4'212'200 USD au cours de la période de mise en œuvre du projet, soit 56.4% du budget global.

Le tableau 2 présente les budgets annuels actualisés (*FEM + GOV*) suivant les plans de travail annuels validés. Le budget des 3 années initialement prévues pour le projet a été étalé sur la période de 2009 à 2014. L'année en cours (2014) ne pourra pas être analysée explicitement. Il est à noter que le budget global (*FEM +GOV*) a été revu à la hausse, car c'est la dernière année et de ce fait tout le budget restant doit être planifié et déboursé.

Ainsi en comparant les budgets annuels actualisés (tableau 2) et les budget prévu dans le document de projet (tableau 1), la composante 1 a quasi triplé en importance alors que la composante 2 et 3 ont vu leur budget augmenté de plus de 50%. La composante 4 et la gestion de projet restent en ordre de grandeur selon le budget initial malgré l'étalement sur une période plus longue.

Le tableau 3 suivant présente les dépenses annuelles exécutées par composante du projet à la date de l'évaluation. Ce tableau permet de comparer les budgets planifiés à ceux qui sont réellement validés dans les plans annuels de travail. L'année 2014 en cours n'a pas été considérée. Dans le tableau 3, les dépenses réelles sont comparées aux budgets prévus pour déterminer le taux d'exécution financière. Il en résulte que le taux d'exécution du projet pour la période allant de 2009 à 2014 est de 42%. L'année 2012 a été importante en décaissement (935'924 USD) et correspond à un taux d'exécution de 75%. Le taux d'exécution budgétaire de l'année 2013 et 2014 a été relativement faible du fait que l'activité budgétivore du projet (*Résultat 3 : collecte et élimination des appareils et déchets de PCB pur*) n'a pas été réalisée en raison du retard enregistré dans la mise en place de la plateforme de traitement des PCB (*prévue dans le cadre du Pilier II*).

Tableau 2 | Budgets approuvés selon les plans annuels de travail (USD)

Budget USD								
Année	2009 (3 mois)	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	%
Composante 1	33 800	56 818	68 054	209 000	761 037	206 676	1 335 385	35%
Composante 2	30 415	78 054	47 239	80 000	43 000	134 396	413 104	11%
Composante 3	-	7 000	25 000	892 000	-	793 301	1 717 301	45%
Composante 4	-	2 200	8 700	20 000	47 000	61 034	138 934	4%
Gestion projet	6 600	70 000	52 000	50 230	44 854	-	223 684	6%
TOTAL	70 815	214 072	200 993	1 251 230	895 891	1 195 407	3 828 408	100%

Tableau 3 | Dépenses annuelles réellement exécutées par rapport aux budgets approuvés

Année	2009 (3 mois)		2010		2011		2012		2013		2014		TOTAL	
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
Composante 1	33 800	-	56 818	81 884	68 054	20 286	209 000	29 554	761 037	98 573	206 676	68 612	1 335 385	298 909
Composante 2	30 415	28 996	78 054	1 186	47 239	46 086	80 000	12 265	43 000	44 613	134 396	47 018	413 104	180 164
Composante 3	-	-	7 000	-	25 000	4 484	892 000	827 414	-	2 591	793 301	27 081	1 717 301	861 570
Composante 4	-	4 165	2 200	-	8 700	411	20 000	17 090	47 000	37 807	61 034	4 349	138 934	63 822
Gestion projet	6 600	3 409	70 000	60 996	52 000	57 511	50 230	49 601	44 854	49 245	-	-	223 684	220 762
TOTAL	70 815	36 570	214 072	144 066	200 993	128 778	1 251 230	935 924	895 891	232 829	1 195 407	147 059	3 828 408	1 625 227
Taux	52%		67%		64%		75%		26%		12%		42%	
Taux global	42%													
Budget	FEM		FEM		FEM		FEM		FEM		FEM		FEM	
Source	WP	CDR	WP	CDR	WP	CDR	WP	CDR	WP	CDR	WP	Revue ann.		

Co-financement

Le tableau 4 suivant présente les différentes sources de financement et les montants mobilisés.

Tableau 4 | Sources et montants du financement des partenaires du projet PCB Maroc

Cofinancement (Type/source)	Gouvernement du Maroc		Organismes partenaires		Total	
	(en USD)		(en USD)		(en USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Soutien en espèces	506 000	185 000	4 212 200	4 035 096		
Soutien en nature	554 000	460 000				
Autre						
Total	1 060 000	645 000	4 212 200	4 035 096	5 272 200	4 680 096
Réalisé	60,8%		95,8%		88,8%	

A la fin 2013, le gouvernement a engagé 460'000 USD en nature et a engagé 1.5 millions de MAD (*soit env. 185'000 USD*) en 2014, lors de la deuxième phase d'élimination. A ce stade, le gouvernement a engagé 60.8% des fonds attendus. Le leadership démontré par l'équipe du projet a permis de mobiliser les partenaires industriels pour co-financer le projet pour un montant total de 4'035'096 USD, soit 95% de ce qui était prévu ou près de 1.6 fois le montant total de financement du FEM (2'532'900 USD, *i.e. financement du projet plus phase préparatoire*).

Les co-financements prévus par les industriels se sont concrétisés comme attendu. Ainsi environ 96% du co-financement a été effectivement mobilisé.

2.5. Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre

Le ProDoc clarifie l'approche de suivi et d'évaluation du projet (*Partie IV – Plan de suivi et d'évaluation et budget*). Le plan proposé précise clairement les rencontres périodiques qui doivent se tenir ainsi que les différents rapports à produire. Le cadre logique et ses indicateurs (*cf. Section II - 1.1. Analyse du cadre logique*) sont aussi des outils de suivi et d'évaluation, mais présentent quelques lacunes dans le ProDoc.

L'EGP a eu recours à différents outils pour suivre la réalisation des activités du projet et en communiquer les résultats. Des revues annuelles ont été établies, de même que des rapports et plans de travail trimestriels et/ou annuels. Le recours au cadre logique à disposition a permis de faire le monitoring des cibles et des indicateurs de suivi. Ces derniers ont été actualisés au fur et à mesure du déroulement des activités et présentés dans les rapports développés (*l'évaluation de la pertinence des indicateurs est détaillée dans la Section III – 1.1. Analyse du cadre logique*). Les contraintes de mise en œuvre ont aussi été retracées et documentées. De plus, les comptes rendus des rencontres du COPIL ont été consignés pour le pilotage du projet. Des procédures interne ont été aussi instaurées pour la validation des livrables du projet (*réunion de validation du livrable, implication de toute l'équipe dans le processus, validation finale par la direction, paiement lié au livrable*). Ci-après est présentée la synthèse des outils utilisés dans le cadre du suivi et de l'évaluation :

Composante	Résultats
Suivi	Rapport de lancement Atelier de lancement s'est tenu le 9 février 2010 à Rabat conformément au plan de suivi et d'évaluation. Le rapport de cet événement est disponible.
	Rapports d'activité annuels ces rapports ont été développés pour 2010, 2011, 2012 et 2013. Ils abordent l'avancement, les réalisations et les retards enregistrés du projet ainsi que les risques, mesures d'atténuation et enseignements tirés. Les rapports annuels ne sont pas de formats similaires. Pour l'année 2009, un rapport trimestriel a été réalisé.

Composante	Résultats
Suivi (suite)	Comptes-rendus du COPIL le COPIL formé depuis le début du projet s'est réuni au moins une fois par année pour examiner les progrès réalisés par le projet et fournir les orientations nécessaires à la poursuite du projet. Les comptes-rendus de ces rencontres ont été réalisés pour 2011, 2012, 2013 et 2014 en mettant en avant le déroulement, le bilan et les recommandations pour la suite. Les réunions du COPIL ont été organisées annuellement, alors que le ProDoc prévoyait des réunions trimestrielles. Ces dernières auraient pu contribuer à accélérer l'adoption des textes réglementaires puisque la majorité des institutions siégeaient à la CN-PCB.
	Plan annuel de travail une planification annuelle a été réalisée de manière effective pour chaque année de 2009 à 2014 pour le projet afin de prévoir les activités à mettre en place, définir les entités responsables et évaluer le budget.
	Revues des revues mi-annuelles (<i>sauf pour 2010</i>) et annuelles (<i>bilan et perspectives</i>) existent pour les années 2010, 2011, 2012, 2013. Pour l'année 2014 une revue mi-annuelle a été réalisée puisque le projet est toujours en cours. Elles sont réalisées sous forme de PowerPoint mettant en avant les points saillants.
	Audit il était prévu dans le ProDoc d'effectuer un audit annuellement. Un seul audit du programme a été effectué en 2012 par la cour des comptes.
	Rapports combinés sur l'exécution des rapports de l'évaluation financière des activités du projet sont réalisés de manière structurée pour les années 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.
	Visite de terrain une visite de terrain effectuée en 2010 auprès de trois sociétés internationales (<i>Aprochim, Trédi et Orion BV</i>) spécialisées dans la gestion et l'élimination sécurisées des PCB. Une autre visite de terrain a été organisée au profit des membres de la CN-PCB le 22 mars 2012. Les sites en question étaient l'ONEP (<i>Rabat</i>) et la plateforme de stockage d'Univers Electrique (<i>Casablanca</i>). Ceci a permis aux participants d'assister à des opérations de démantèlement et d'évacuation par Trédi.
Evaluation	Evaluation à mi-parcours L'évaluation à mi-parcours prévue initialement en 2012 (<i>18 mois à partir du lancement selon le ProDoc</i>) a été réalisée entre janvier et avril 2013. Elle prend en compte la demande d'extension du projet en raison de retards dans la phase opérationnelle du Pilier II.
	Evaluation finale l'évaluation finale du projet planifiée pour la fin de la mise en œuvre du projet a été lancée en mai 2014.

A la lumière des éléments détaillés ci-dessus, la conception du suivi et de l'évaluation a été précisée dans le ProDoc. La mise en œuvre du suivi a été réalisée par l'EGP de manière systématique et rigoureuse. Quelques lacunes mineures sont à relever au niveau de la mise en œuvre du suivi et de l'évaluation au regard de ce qui a été initialement prévu dans le ProDoc. Aussi, l'évaluation à mi-parcours du projet a connu un décalage dans le temps afin de s'adapter aux changements de planification du projet.

Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	Modérément satisfaisant (MS)
Mise en œuvre du plan de suivi et de l'évaluation	Satisfaisant (S)
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	Satisfaisant (S)

2.6. Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et le partenaire de mise en œuvre et questions opérationnelles

Le PNUD met à la disposition du Maroc son expertise internationale en vue de mettre en œuvre des solutions adaptées à la problématique des PCB au niveau national. Il a joué un rôle dans la coordination et la mobilisation des acteurs locaux et des partenaires au niveau international. Concernant la gestion du projet, le PNUD est partie prenante du Comité de suivi. De ce fait, il a suivi l'avancement des activités du projet sur la base du *reporting* effectué par l'EGP et participé aux réunions de validation des livrables. Ces implications lui ont permis d'avoir une vision opérationnelle et technique du déroulement du projet ainsi qu'un contrôle des réalisations, de leur qualité et des ajustements à apporter. Sur un autre plan, le PNUD avait la charge d'assurer le paiement des biens et des services acquis dans le cadre du projet en faveur de l'agence

d'exécution (MATEE) permettant ainsi de garantir la traçabilité des fonds utilisés et la transparence de la gestion des comptes (*réalisations des rapports combinés sur l'exécution*). Sur un plan plus global, l'implication du Bureau du PNUD au Maroc et la réactivité de ses personnes ressources ont constitué des facteurs du succès du Pilier I.

En ce qui concerne l'agence d'exécution, elle dispose des connaissances nécessaires du contexte et est en charge, au niveau national, de l'élaboration et mise en œuvre de la politique nationale en matière d'environnement. Ceci confirme sa légitimité dans l'exécution du projet. L'agence d'exécution a été directement impliquée dans la réalisation du projet à travers l'EGP en assurant le suivi de la mise en œuvre des activités, l'examen et la validation des TdR des prestations de service, les études et travaux planifiés dans le cadre du projet ainsi que le suivi et le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les consultants. L'agence d'exécution a été entièrement impliquée dans le projet avec une réelle appropriation. Cependant, la lourdeur des procédures administratives inhérentes à la structure a impacté l'exécution du projet en termes de délais. En effet, le projet est géré comme une activité du MDE et non pas comme un projet de coopération. En vue de pallier cette situation, il est nécessaire d'appliquer les directives et les procédures du PNUD pour la gestion de ce type de projet et la sensibilisation en conséquence des responsables au sein du MDE.

Par ailleurs, le profil de la coordinatrice du projet (*pas une spécialiste des PCB à la base*) n'a en aucun cas impacté l'exécution et le suivi des activités du projet. Au contraire, l'ensemble des parties prenantes sont très satisfaites de la qualité de son travail. La coordinatrice étant motivée et impliquée, elle a contribué à la réussite du projet.

Qualité de mise en œuvre par le PNUD	Très satisfaisant (HS)
Qualité de mise en œuvre par l'agence d'exécution	Satisfaisant (S)
Qualité globale de mise en œuvre du projet	Très satisfaisant (HS)

3. Résultats du projet

3.1. Résultats globaux

L'évaluation détaillée des réalisations du projet est effectuée tant au niveau des objectifs que des résultats escomptés comme décrit dans le cadre logique du projet. Les paragraphes ci-après décrivent en détail la réalisation finale de tous les résultats du projet. Les résultats des activités du projet sont détaillés dans l'annexe 12.

Niveau de réalisation

Résultat 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'évacuation des PCB		
#	Description de l'activité	Réalisation
<i>Rendement 1.1. Appui à l'élaboration et à l'édition de mesures et de directives contraignantes couvrant toutes les étapes de la gestion des PCB pour rendre opérationnel le cadre réglementaire (soutien de la Commission nationale des PCB)</i>		
1.1.1	Assistance à travers des ateliers d'information, etc. pour ouvrir la voie à l'approbation finale du cadre réglementaire des PCB <u>Le cadre réglementaire a été validé par la CN-PCB, mais il n'y a pas eu d'organisation d'ateliers d'information visant l'approbation finale du cadre</u>	90%
1.1.2	Organisation de tables rondes et de réunions de discussion au profit des décideurs publics, des industriels et des ONG pour les aider à mettre en œuvre le cadre réglementaire des PCB, les informer sur leurs rôles et responsabilités et les processus consultatifs permettant d'élaborer la documentation sur les directives	100%
1.1.3	Elaboration et appui à la validation des directives nationales de gestion des PCB : <i>reporting</i> , spécifications d'étiquetage du matériel, structure des bases de données sur les PCB, règles d'inspection (<i>dans le cadre de l'inspection industrielle générale</i>), procédures d'importation exportation des PCB, vérification des contenus aux PCB, etc.	100%
1.1.4	Elaboration et appui à la validation des directives de gestion sécurisée des PCB et d'octroi d'agrèments aux entreprises fournissant des services de gestion en matière de PCB (<i>lien avec l'activité 3.2.3</i>).	100%

Résultat 1 suite		
#	Description de l'activité	Réalisation
<i>Rendement 1.1. - suite</i>		
1.1.5	Elaboration et appui à la validation des directives sur le <i>reporting</i> des entreprises détentrices de PCB. Les propriétaires d'équipement et de déchets aux PCB devront étiqueter, gérer et évacuer ces déchets conformément aux directives arrêtées (<i>voir activité 1.2.2</i>) et à d'autres critères internationaux	100%
<i>Rendement 1.2. Développement et appui pour l'approbation de valeurs, limites en matière d'environnement et d'alimentation pour atténuer les risques de PCB</i>		
1.2.1	Revue des valeurs limites internationales des PCB et POP pour diverses matrices environnementales et alimentaires et évaluation de leur applicabilité au contexte marocain	100%
1.2.2	Echantillonnage restreint pour estimer la contamination aux PCB des sols et sites industriels	100%
1.2.3	Elaboration de valeurs seuils des PCB et des POP pour différentes matrices environnementales et alimentaires	100%
1.2.4	Elaboration d'un rapport sur l'estimation de la réduction de risques, ses avantages et coûts à différentes valeurs seuils de sols, ainsi que sur les coûts du suivi de l'environnement et des aliments pour surveiller la contamination aux PCB	En cours 50%
<i>Rendement 1.3. Sensibilisation et information des responsables publics et de la population sur les dangers des PCB (POP) et les possibles effets adverses de l'exposition aux PCB</i>		
1.3.1	Elaboration du programme et des modules de formation sur les PCB, leurs effets et leurs sources	100%
1.3.2	Formation pour les institutions de l'administration centrale et les principaux responsables provinciaux (<i>4 ateliers</i>)	100%
1.3.3	Elaboration des modules de niveau universitaire (<i>sciences naturelles, ingénierie</i>) sur les PCB/produits chimiques dangereux/POP/déchets	100%
1.3.4	Elaboration de modules du niveau de l'enseignement secondaire sur les PCB/produits chimiques dangereux/POP/déchets <i>Activité abandonnée car jugée inutile</i>	Retirée
1.3.5	Intégration des modules développés dans les curricula	100%

Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB		
#	Description de l'activité	Réalisation
<i>Rendement 2.1. Renforcement des capacités pour éviter l'exposition aux PCB lors des opérations de manipulation et de maintenance</i>		
2.1.1	Formation des inspecteurs de l'environnement, des industriels, des recycleurs d'huiles et du personnel de maintenance des appareils en matière de manipulation sécurisée des huiles aux PCB, y compris les procédures de sécurité du travail, l'équipement de protection individuel, la décontamination personnelle et les premiers secours, le nettoyage, l'isolation des zones et le confinement, les procédures de communication des urgences, la notification aux autorités, etc.	100%
2.1.2	Formation et assistance aux détenteurs de PCB pour parer au déversement des PCB : procédures de confinement et d'urgence, y compris les mesures de décontamination des sols affectés	100%
2.1.3	Formation et assistance aux détenteurs de PCB pour la prise de précautions afin d'éviter la contamination croisée d'huiles aux PCB durant les opérations de maintenance des transformateurs	100%
<i>Rendement 2.2. Renforcement des capacités pour identifier les sources de PCB et l'équipement opérationnel et à l'arrivée dans le pays</i>		
2.2.1	Formation des responsables douaniers, des inspecteurs environnementaux, des industries, des recycleurs d'huile et du personnel de maintenance pour identifier les équipements contenant des PCB	100%
2.2.2	Mise à niveau du laboratoire actuel du MEMEE pour pouvoir analyser les huiles et les sols aux PCB à l'aide de méthodes de chromatographie en phase gazeuse	En cours
2.2.3	Etablir des tests de routine pour vérifier le contenu aux PCB de l'équipement et des matières chimiques (<i>huiles</i>) importées. Tests rapides et coopération avec le laboratoire du MEMEE	En cours
2.2.4	Fonds de financement des analyses de PCB : appui logistique et subvention des frais d'analyse des PCB. Engagement du laboratoire chargé de déterminer les niveaux de PCB et établissement des modalités de partage des coûts	100%
2.2.5	Réaliser les analyses des sols et des huiles (<i>activités 1.2.2. et 2.2.6-7</i>) et impliquer les détenteurs d'équipement du secteur privé, recycleurs etc. utilisant de fonds de financement des analyses de PCB	85%
2.2.6	Elargissement de l'enquête, identification et étiquetage de sources de PCB autres que les transformateurs, non décelées dans les inventaires initiaux	100%

Résultat 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle des PCB à l'état pur des industries partenaires		
#	Description de l'activité	Réalisation
<i>Rendement 3.1. Renforcement des capacités pour éviter l'exposition aux PCB durant le démantèlement, le transport et le stockage</i>		
3.1.1	Formation et assistance des détenteurs de PCB, des entreprises de gestion des déchets aux PCB et des responsables du démantèlement sécurisé et du stockage in situ de l'équipement déclassé contenant des PCB	100%
3.1.2	Formation et assistance des entreprises et responsables de gestion des déchets aux PCB sur les procédures de transport et les infrastructures aux normes adéquates, y compris les actions de transport d'urgence, le stockage, l'étiquetage et les véhicules appropriés, la formation des chauffeurs, les exigences pour les itinéraires, les autorisations de déplacement (<i>autorités régionales</i>), etc.	100%
3.1.3	Formation et assistance aux entreprises de gestion de déchets aux PCB et à leurs responsables sur les procédures de stockage et les infrastructures aux normes appropriées pour le stockage temporaire des PCB ainsi que les règles d'emballage international et les conditions d'expédition (<i>règles et procédures de la Convention de Bâle</i>) à l'étranger à fin d'évacuation	100%
<i>Rendement 3.2. Mise à niveau des procédures de démantèlement des PCB et infrastructures actuelles</i>		
3.2.1	Evaluation à l'échelle des entreprises des procédures et des infrastructures de sécurité (<i>véhicules/sites de stockage</i>) utilisées pour les équipements contenant des PCB	100%
3.2.2	Mise à niveau des procédures et des infrastructures de démantèlement et de stockage temporaire dans les entreprises détentrices de PCB	100%
3.2.3	Mise à niveau des moyens de transport et de stockage conformément à des normes de sécurité appropriées (<i>telles que déterminées par les directives sous l'activité 1.2.3</i>) des entreprises fournissant des services de gestion des PCB	100%
<i>Rendement 3.3. Accélération du remplacement de l'équipement aux PCB à travers des instruments économiques</i>		
3.3.1	Evaluation de l'élasticité des prix des transformateurs et des condensateurs industriels au Maroc et effet des niveaux de prix (<i>tarifs d'importation</i>) sur le taux de remplacement des appareils contenant des PCB.	100%
3.3.2	Développement de politiques sur l'utilisation d'instruments économiques (<i>incitations fiscales, etc.</i>) pour réaliser un remplacement accéléré des équipements à PCB	En cours
<i>Rendement 3.4 Evacuation de 205 tonnes d'huiles aux PCB et de 685 tonnes de matériel contaminé aux PCB.</i>		
3.4.1	Négociation et finalisation des accords avec les détenteurs de PCB partenaires du projet.	100%
3.4.2	Achat de l'équipement de remplacement	100%
3.4.3	Sous-traitance à des entreprises locales pour le démantèlement, le transport et le stockage temporaire	100%
3.4.4	Démantèlement, emballage et transport terrestre pour stockage temporaire.	100%
3.4.5	Finalisation des accords sur l'expédition des déchets PCB vers une destination finale à l'étranger	100%
3.4.6	Emballage conforme à la réglementation maritime internationale	100%
3.4.7	Évacuation des déchets et de l'équipement contenant des PCB	100%

Situation par rapport aux indicateurs de performance

Indicateur	Cible	Situation par rapport aux indicateurs	Notation
Renforcement du cadre juridique et administratif des PCB	1. Adoption des textes de loi	<ul style="list-style-type: none"> Les textes ont été adoptés et validés par la CN-PCB, mais ils ne sont pas promulgués sauf pour le décret relatif à la gestion des DD dont les déchets de PCB (<i>juillet 2014</i>) L'IMANOR a confirmé l'examen prochainement des directives par la commission de normalisation des produits électriques (<i>réalisé à 50%</i>) 	S
	2. Adoption de 5 directives techniques contraignantes sur différentes étapes de gestion des PCB		
	3. Adoption de 3 directives sur la qualité de l'environnement		
Amélioration de la gestion des sources de PCB au niveau des détenteurs et des services	1. Tous les grands détenteurs/manipulateurs ont élaboré des plans de gestion des PCB. <i>Cible : 25 plans</i>	Objectif atteint 27 plans pour les appareils en service et hors service élaborés et soumis au DE	HS
	2. Toutes les inspections industrielles et douanières signalent des problèmes de PCB. <i>Cible : 300 inspections</i>	<ul style="list-style-type: none"> Industrie 244 inspections industrielles effectuées Douanes pas d'indexation de substances chimiques et produits présumés contenir des PCB dans la nomenclature douanière 	MS
	3. Analyse de l'équipement suspect et des échantillons d'huile. <i>Cible : 200</i>	Objectif atteint 236 appareils suspects ont été analysés	HS

Indicateur (suite)	Cible	Situation par rapport aux indicateurs	Notation
Remplacement écologiquement rationnel des appareils aux PCB	1. Tous les détenteurs de PCB ont introduit/révisé leurs procédures de démantèlement, de transport et de remplacement. <i>Cible : 20</i>	Objectif atteint et dépassement de la cible en matière d'évacuation	HS
	2. Remplacement et évacuation de 211 transformateurs		

Résultat 1 | Renforcement du cadre réglementaire

Indicateur	Cible	Situation par rapport aux indicateurs	Notation
1. Adoption du cadre juridique sur les PCB.	1. Adoption de la législation sur les PCB en 2008	Textes réglementaires pratiquement finalisés sur le plan rédactionnel, mais pas de délai prévu pour la promulgation. Seul le décret relatif à la gestion des DD a été promulgué en juillet 2014	S
2. Lobbying du projet, discussions et organisation d'ateliers pour faciliter l'adoption finale.	2. 2 ateliers supplémentaires et 3 réunions d'information tenues avec les ministères et les principaux décideurs	Objectif atteint	S
3. Nombre de ministères, détenteurs de PCB et d'ONG ayant adopté des mesures administratives pour mettre en œuvre les nouvelles lois sur les PCB.	3. La plupart des ministères et départements concernés ont adopté des mesures administratives, comme la désignation de responsable, l'introduction des PCB dans les rapports, etc. <i>Cible : 4</i>	Objectif atteint	S
4. Nombre de sous-réglementations et de directives contraignantes couvrant toutes les étapes de gestion des PCB promulguées.	4.1. Adoption de 5 directives techniques contraignantes à différentes étapes de gestion des PCB	<ul style="list-style-type: none"> - Les directives techniques couvrant toutes les étapes de gestion de PCB sont adoptées par la CN-PCB - Les valeurs seuils des PCB dans l'environnement et produits alimentaires sont également adoptées par la CN-PCB - Les textes ne sont pas promulgués 	S
	4.2. Adoption de 3 directives sur la qualité de l'environnement/des produits alimentaires		
5. Hausse du niveau des connaissances et de sensibilisation aux risques des PCB au sein de l'administration, particulièrement au niveau provincial.	5. Organisation d'ateliers provinciaux. <i>Cible : 4 ateliers</i>	Objectif atteint	S

Efficacité du Résultat 1 **Satisfaisante (S)**

Résultat 2 | Amélioration de la gestion des sources de PCB

Indicateur	Cible	Situation par rapport aux indicateurs	Notation
1. Exposition et émanations de PCB Durant les opérations de maintenance et de manipulation	1. Sensibilisation de tous les détenteurs connus de PCB aux mesures de minimisation de l'exposition. <i>Cible : 25 entreprises</i>	Objectif atteint	S
2. Nombre de détenteurs de PCB ayant élaboré des plans de gestion des PCB.	2. Elaboration de plans de gestion par les détenteurs connus de PCB. <i>Cible : 25</i>	Objectif atteint	S
3. Nombre d'institutions et d'employés pouvant identifier des sources de PCB et de les intégrer	3.1. Formation de tout le personnel concerné. <i>Cible : 300 bénéficiaires.</i>	Objectif atteint	S
	3.2. Analyse des appareils suspects et des échantillons d'huiles. <i>Cible : 200</i>	Objectif atteint	S
	3.3. Rapports sur les PCB de toutes les inspections industrielles et douanières <i>Cible : 300 inspections</i>	Objectif atteint seulement pour les inspections industrielles	MS

Efficacité du Résultat 2 **Satisfaisante (S)**

Résultat 3 Remplacement écologiquement rationnel			
Indicateur	Cible	Situation par rapport aux indicateurs	Notation
1. Exposition et émanations de PCB Durant les opérations de maintenance et de manipulation.	1. Formation de toutes les entreprises partenaires motivés par le remplacement des PCB et mise à niveau de leurs pratiques de démantèlement, de stockage et transport pour minimiser les émanations de PCB. Cible : 21 détenteurs de PCB et 5 prestataires de services.	Objectif atteint	S
2. Nombre de détenteurs de PCB non remplacés engagés dans les étapes initiales visant le remplacement	2.1. Au total, 10 autres entreprises ont adopté des mesures pour remplacer l'équipement aux PCB.	Objectif atteint 58 nouveaux appareils à PCB nouvellement déclarés et remplacés par de nouveaux appareils exempts de PCB	S
	2.2 Incitations financières des politiques de l'Etat pour le remplacement des PCB	Objectif atteint	S
3. Nombre d'appareils aux PCB démantelés et évacués	3. Cible : 211 transformateurs évacués	Objectif atteint et même dépassé	HS
4. Volume (tonnage) des équipements aux PCB évacués.	4.1. Evacuation de 685 tonnes d'équipement dont 148 tonnes d'huiles de PCB à l'état pur	Objectif partiellement atteint_ 685 tonnes d'équipement évacuées	S
	4.2. Evacuation de 239 tonnes de matériel supplémentaire parrainée par le gouvernement	Objectif en cours la 2 ^{ème} opération lancée en septembre 2014 vise la collecte et l'évacuation de 600 tonnes supplémentaires dont 260 tonnes parrainés par le gouvernement	MU

Efficacité du Résultat 3	Satisfaisante (S)
--------------------------	--------------------------

3.2. Pertinence

Pertinence du projet par rapport aux besoins du pays

Le Plan d'action du programme de pays (CPAP) et le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) apportent une réponse aux priorités et aux besoins nationaux du Maroc dans le cadre des objectifs de sa CNEDD et ses engagements face aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les conventions internationales. Le projet PCB - Pilier I s'inscrit dans les priorités d'intervention et de coopération établies dans le CPAP et l'UNDAF selon les éléments de concordance données ci-après.

Résultats attendus	Produits attendus	Pertinence face au projet PCB - Pilier I
CPAP 2007 - 2011	Elément du programme Gestion de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable, prévention des crises et reconstruction	
A.1 Le cadre légal et institutionnel de protection et de valorisation du patrimoine culturel et naturel est renforcé en harmonie avec les instruments internationaux et intègre l'impact du changement climatique	<p>A.1.1. Les institutions nationales chargées de la gestion de l'environnement sont dotées de capacités pour l'intégration des conventions concernant la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification dans les politiques et plans d'actions avant la fin du cycle</p> <p>A.1.2. Des programmes pilotes testant des approches novatrices pour l'intégration effective des conventions internationales concernant la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification dans les politiques et plans de développement sont mis sur le terrain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable de l'environnement <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement du cadre légal de protection de l'environnement <input checked="" type="checkbox"/> Action en faveur de l'intégration effective des conventions internationales <input checked="" type="checkbox"/> Approche novatrice

Résultats attendus		Produits attendus	Pertinence face au projet PCB - Pilier I
UNDAF 2012 - 2016	Elément du programme Protection de l'environnement, prévention des catastrophes et gestion des risques naturels et du changement climatique		
Outcome 5. Les principes de la 'Charte nationale de l'environnement et du développement durable' (CNEDD) sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale dans les zones et pour les populations les plus vulnérables, avec une attention particulière au genre.	<p>5.1. Les principaux acteurs sont appuyés pour mettre en cohérence les stratégies nationales et sectorielles avec la CNEDD</p> <p>5.3. Les capacités en matière d'élaboration et de coordination des stratégies et programmes d'atténuation et adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques naturels et technologiques sont développées et renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Protection de l'environnement et développement durable ☑ Renforcement des capacités ☑ Gestion des risques 	

Le choix fait au niveau de la formulation du projet, de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des institutions publiques et privées (*pour une gestion sécurisée des PCB en vue de renforcer la protection des personnes et de l'environnement*), est en accord avec la politique du Maroc en matière de développement ainsi qu'avec les priorités thématiques identifiées par l'UNDAF. A ceci s'ajoute le fait que l'idée du projet prend également en compte le respect des engagements internationaux du Maroc vis-à-vis de la Convention de Stockholm.

Pertinence du projet au regard des engagements du pays dans le cadre de la Convention de Stockholm

Le Maroc ayant ratifié la Convention de Stockholm a l'obligation légale de la mettre en œuvre. Selon le PNM (2006), le pays s'est fixé, entre autres objectifs, dans sa stratégie en matière de POP, de mettre en place un cadre réglementaire adapté intégrant les obligations de la Convention, l'élimination appropriée des stocks et la gestion rationnelle des déchets, le renforcement des capacités nationales en matière de gestion des POP ainsi que l'information et la sensibilisation sur les POP. Ces objectifs concordent avec ceux du projet PCB. Cet état de fait est également appuyé par la convergence des objectifs du projet avec les composantes du PNM :

Composante	Axe	Pertinence face au projet PCB – Pilier I
1. Mesures réglementaire et institutionnelles	Elaboration d'un nouveau texte pour la gestion, l'élimination et l'interdiction des PCB pour traduire en droit marocain les dispositions de la Convention (Art 3. § 3 et § 4)	<p>Résultat 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB</p> <ul style="list-style-type: none"> – La CN-PCB instituée par le décret n°2-08-234 est mise en place et opérationnelle – Projets de textes réglementaires des PCB dans l'environnement élaborés et validés par la CN-PCB
2. Mesures concernant les aspects techniques de gestion	<ul style="list-style-type: none"> – Surveillance et suivi des POP dans l'environnement notamment dans le cadre de l'évaluation de la Convention de Stockholm (Art. 16) – Consolidation et renforcement du réseau national des laboratoires impliqués dans la gestion des POP – Etude d'identification et de faisabilité de la décontamination de l'ensemble des sites par les PCB et les pesticides POP – Décontamination des sites identifiés 	<p>Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB</p> <ul style="list-style-type: none"> – Elargissement de l'enquête et identification de nouveaux appareils à PCB – Renforcement des capacités des laboratoires nationaux en matière d'échantillonnage et d'analyses des PCB <p>Résultat 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle de PCB à l'état pur des industries partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réalisation d'une cartographie

Composante	Axe	Pertinence face au projet PCB – Pilier I
3. Mesures relatives au volet formation, sensibilisation et communication	<ul style="list-style-type: none"> – Elaboration d'une stratégie nationale de communication sur les POP – Formation et sensibilisation des employés de la douane et des inspecteurs de l'environnement dans le domaine des POP et des produits chimiques 	<p>Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Sensibilisation, information et communication sur les dangers des PCB</i> – <i>Formation technique sur la gestion sécurisée des PCB</i> – <i>Information et sensibilisation des responsables douaniers</i>

Pertinence du projet face aux objectifs du millénaire pour le développement

Le Maroc a souscrit en 1990, à l'instar de la communauté internationale, à l'engagement de réaliser les OMD à atteindre d'ici 2015. Le projet PCB – Pilier I s'inscrit dans la lignée de l'objectif 7 - Assurer un environnement durable des OMD. En effet, le projet vient renforcer les efforts initiés par le Maroc aux niveaux institutionnel et réglementaire en renforçant le cadre légal et les pratiques des professionnels en matière de gestion des PCB.

Pertinence du projet face aux objectifs de la CNEDD

Le projet Pilier I s'inscrit dans la CNEDD en apportant une réponse aux objectifs attendus pour la prise de conscience écologique collective et le changement inévitable des comportements ainsi que le fort engagement des différents acteurs et opérateurs socioéconomiques. Ceci est traduit dans le cadre du projet par les actions de sensibilisation et de formation des parties prenantes et des bénéficiaires pour changer leur perception et/ou leurs approches de la gestion des PCB ainsi que leur engagement sur des actions concrètes d'évacuation et de remplacement des appareils à PCB.

Pertinence du ProDoc

Le ProDoc contient une description précise de l'objectif du projet et de ses résultats escomptés. Pour ces derniers, des rendements et activités sont présentés et détaillés, de même que leurs indicateurs. Le cadre de mise en œuvre du projet est précisé à travers une analyse contextuelle et la motivation du pays. La qualité de l'information fournie est dans l'ensemble satisfaisante. Cependant, un cadre de résultats complet manque ainsi que l'analyse complète des risques avec des mesures d'atténuation ou réponses possibles.

Pertinence du projet

Relevant (R)

3.3. Efficacité et efficience

3.3.1. Efficacité

Atteinte des résultats et de l'objectif du projet

Les indicateurs et les cibles du projet dans le ProDoc sont, dans la majorité des cas, définis de manière précise et mesurables. Ainsi, l'évaluation des réalisations s'est attachée à l'analyse des données à la disposition de l'équipe des évaluateurs et aux différents entretiens avec les parties prenantes. En principe, la plupart des cibles liées aux résultats attendus du projet ont été atteintes de manière jugée satisfaisante même si des retards sont à noter. Ces derniers ne sont pas préjudiciables au projet dans la mesure où les efforts sont maintenus pour la finalisation des résultats du projet en 2014. En résumé, l'évaluation de ces différentes composantes du projet peut être présentée comme suit :

Résultat attendu	Taux de réalisation	Notation
Renforcement du cadre réglementaire de gestion des PCB	90%	S
Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des PCB et identification de nouvelles sources de PCB	95%	S
Remplacement et évacuation écologiquement rationnelles des PCB	100%	S

Efficacité des résultats	Satisfaisante (S)
Qualité globale des résultats du projet	Satisfaisante (S)

Taux des réalisations du projet

Cf. Section III - 3.1. Résultats globaux.

Application des pratiques développées et enseignées sur le terrain et changements de comportements induits

Les concepts et les pratiques développés et enseignés par le projet ont été correctement appliqués sur le terrain (*cf. PV des rencontres one-to-one et visite des sites annexes 7 & 8*). Ceci est le cas au niveau de l'évacuation des appareils à PCB (*procédures opérationnelles et consignes de sécurité affichées à l'entrée des sites par l'entreprise responsable de l'évacuation*), la gestion des équipements à PCB de la part des détenteurs ou encore la planification du remplacement des appareils à PCB encore en service.

Les bénéficiaires du projet ont pris conscience de la problématique de gestion sécurisée des équipements à PCB. Plusieurs détenteurs ont incorporé des procédures au sein de leur organisme (*ex. REDAL/Amendis*). D'autres sont en train de compléter leur inventaire d'équipements et d'instaurer des sessions de sensibilisation et de formation sur les risques encourus par cette substance. Aussi, certaines entreprises ont accéléré le processus de remplacement de leurs équipements à PCB (*ex. OCP*).

Profil des entreprises accompagnées

Le projet a visé l'ensemble des détenteurs d'appareils à PCB. Les grandes entreprises ont, pour leur majorité, étaient conscientes du problème des PCB (*ONEE, OCP, REDAL*) et ce en raison de leur engagement environnemental et/ou sociétal. Elles avaient, en effet, initié une réflexion sur l'élimination des équipements à PCB. Aussi, ces entreprises avaient de grandes quantités d'appareils à PCB sur leurs sites. Sur le plan pratique, l'implication des grandes entreprises a permis d'effectuer un rodage technique du processus de démantèlement et d'enlèvement des appareils à PCB et d'initier la dynamique du projet. Pour les petits et moyens détenteurs, une étude spécifique a été menée en vue de les identifier et de les cibler. Toutefois, ils n'ont pas participé au projet comme attendu en raison de leurs moyens financiers et humains limités. En réalité, ils étaient intéressés par le remplacement des appareils à PCB en plus de leur enlèvement. Par conséquent, seuls 10 petits détenteurs ont pris part au projet. Il est à noter que si le projet avait ciblé uniquement les petits et moyens détenteurs ses objectifs en termes de tonnage d'appareils à PCB éliminés aurait été difficilement atteignables.

Facteurs d'influence sur la réalisation du projet

Parmi les facteurs facilitateurs figurent l'engagement du gouvernement, la prise de conscience des parties prenantes de la problématique des PCB, l'implication de l'EGP ainsi que le recours à des entreprises spécialisées pour le démantèlement et l'élimination des équipements à PCB. Par contre, plusieurs facteurs ont relativement empêché ou retardé le bon déroulement du projet. Il s'agit de l'interrelation avec le Pilier II qui a impacté certaines activités du Pilier I (*résultat 3*) ainsi que les lourdeurs administratives entravant l'adoption des textes réglementaires. Aussi, l'impact du projet sur le plan environnemental est influencé par la difficulté d'approcher le secteur informel dans le cadre du projet. Néanmoins, la sensibilisation et la formation des détenteurs pourraient impacter de manière indirect l'accès du secteur informel aux appareils à PCB (*élimination à la source*).

Contraintes minimisées

L'EGP, à travers ses activités de suivi du projet, a su surmonter les blocages et apporter les mesures correctives nécessaires avec les éclairages du Comité de suivi et du COPIL (*cf. 2.1 gestion adaptative*). Notons à titre d'exemple, le lancement des activités du projet en dépit des retards dans les activités de renforcement du cadre réglementaire. Aussi, il est à souligner le choix stratégique pertinent de mettre en œuvre la collecte,

l'exportation et l'élimination des équipements à PCB sans attendre la mise en place de la plateforme de tri et de traitement prévue dans le cadre du Pilier II.

Points forts et points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> – Implication du gouvernement marocain et son appropriation du projet – Co-financement du projet par le gouvernement et contribution en <i>in-kind (nature)</i> au projet – Présence de structures dédiées au suivi des activités du programme PCB au niveau ministériel – Institutionnalisation de la CN-PCB et son ancrage comme organe de réflexion et de gestion des questions réglementaires liées aux PCB – Implication et réactivité du Bureau du PNUD au Maroc et de la coordinatrice nationale – Initiative modèle pour le Maroc et projet de démonstration dans les pays en développement – Implication réussie des acteurs publics et privés et leur mobilisation dans la réalisation de certaines activités du projet (<i>législation, renforcement de compétences, élimination des appareils à PCB</i>) – Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des parties prenantes et de bénéficiaires – Accroissement de la sensibilisation des parties prenantes et des bénéficiaires aux risques liés aux PCB – Développement de divers outils communicationnels et techniques sur la thématique des PCB – Promulgation du décret relatif à la gestion des déchets dangereux dont les déchets de PCB – Dépassement des objectifs de tonnage en matière de collecte et d'élimination des appareils à PCB – Fort potentiel de diffusion des acquis du projet et de leur réplique dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou encore des programmes internationaux sur les produits chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement partiel du cadre légal (<i>plusieurs textes et initiatives sont encore en attente d'approbation</i>) – Nécessité d'un renforcement de l'implication des parties prenantes du secteur privé dans le CN-PCB – Besoin de l'implication du secteur informel dans le cadre du projet – Nombre limité des sessions de sensibilisation et de formation face à la demande et à l'intérêt des parties prenantes et des détenteurs pour la question – Besoin d'un suivi de la diffusion des connaissances par les personnes ayant participé aux formations de formateurs au sein de leur structure – Besoin de l'intégration des modules développés sur les PCB au sein des universités partenaires et de la mise à disposition de la documentation pour les étudiants – Besoin d'un suivi de l'application des bonnes pratiques acquises dans le cadre du renforcement de compétences auprès des détenteurs (<i>changement de comportement effectif</i>) – Besoin d'opérationnaliser les mécanismes incitatifs permettant de soutenir le remplacement des appareils à PCB au niveau des détenteurs (<i>surtout pour les petites et moyennes entreprises</i>) – Besoin de formaliser la stratégie de sortie du projet au niveau du MDE et sa communication aux parties prenantes – Contenu à améliorer du site web sur les POP (<i>langue arabe inexistante, études non publiées, etc.</i>)

Leçons apprises

Les leçons apprises dans le cadre du projet PCB –Pilier I et qui pourraient servir à des projets similaires sont présentées ci-après :

- En vue de s'assurer de l'adhésion et du soutien des décideurs, des actions de sensibilisation et de plaidoyer sont déterminantes. Pour ce faire, le projet doit recourir à des données factuelles (*tonnages recensés des appareils à PCB, impacts reconnus sur l'environnement et la santé*) et des outils de prise de décision (*cartographie des sites abritant des appareils et déchets de PCB et des sites potentiellement contaminés*).
- Lors des actions de renforcement du cadre réglementaire en matière de gestion et d'élimination des PCB, il est plus profitable d'exploiter les possibilités offertes par le cadre existant en vue de lancer la dynamique du projet et limiter les retards dans son implémentation.

- L’institutionnalisation par décret d’une commission nationale en charge de la question des PCB au niveau de l’administration centrale permet de donner un certain ancrage à la gestion des PCB au niveau interministériel et favorise la durabilité de l’action d’éradication des PCB dans le pays.
- L’information et la formation sont les pierres angulaires d’un changement durable. L’organisation d’actions de sensibilisation, d’information et de renforcement des compétences de diverses parties prenantes (*détenteurs et manipulateurs de PCB, administration locale et secteur de la recherche et de l’enseignement, laboratoires d’analyse, etc.*) a permis de lever le voile sur la problématique des PCB, d’attirer l’attention des personnes concernées sur les dangers liés à ces produits et de leur donner l’opportunité d’agir, selon leur niveau d’implication et leurs moyens, en faveur de pratiques plus respectueuses de l’environnement et de la santé.
- La réflexion sur les mécanismes incitatifs pour faire adhérer les détenteurs des appareils à PCB est une étape déterminante dans l’atteinte des objectifs du projet surtout pour les petits et moyens détenteurs. L’expérience marocaine a montré aussi que ces mécanismes doivent être couplés à un engagement des détenteurs des appareils à PCB à les remplacer par des équipements plus sûrs.
- Le développement de synergies entre agences des Nations Unies pour la réalisation d’objectifs communs dans le cadre du projet de gestion des PCB a permis de développer des complémentarités intéressantes en termes d’action. Pour une approche intégrée, une planification optimisée et une coordination pointue sont nécessaires à l’aboutissement de cette synergie et l’atténuation des divergences de mode de fonctionnement des agences.
- La désignation d’une agence d’exécution du projet au sein du Ministère en charge de l’environnement a été en faveur d’un ancrage institutionnel du projet et de son appropriation. Il est nécessaire dans cet esprit de prendre en considération les éventuelles lourdeurs administratives inhérentes à la structure dans le processus décisionnel et de mettre à profit des procédures adaptées aux projets de la coopération pour y pallier avec en outre la sensibilisation des décideurs impliqués.

3.3.2. Efficience

Le critère de l’efficience⁹ vise à évaluer dans quelle mesure les résultats du projet ont été atteints avec les ressources les moins coûteuses possibles. Le budget total du projet excluant la phase d’assistance préparatoire est de 7’470’200 USD, avec un financement du FEM de 2’198’000 millions USD et un co-financement effectif attendu de 5’272’200 USD qui devait provenir principalement du secteur privé (4’212’000 USD).

Etant donné que les composants Pilier I et Pilier II étaient complémentaires, il a été décidé que les deux projets soient gérés au niveau du MDE par la même coordonnatrice avec l’appui du PNUD pour le Pilier I et l’appui de l’ONUDI pour le Pilier II. Le processus (Pilier II) a connu un retard (*dû à une longue négociation de l’ONUDI avec le MDE*) et qui s’est répercuté sur le délai d’exécution du Pilier I. Un retard dans le planning d’exécution a nécessité plusieurs prolongation du projet et ce jusqu’en décembre 2014. Au vu des documents financiers consultés, l’exécution et le suivi budgétaire assuré par le PNUD et l’équipe projet a été adéquats et rigoureux. La mobilisation du co-financement du secteur privé a été quasi atteinte et le co-financement du Gouvernement marocain a atteint 60.8% (*en date du 12 mars 2014*).

Finalement, au vue des résultats achevés (*cf. taux de réalisation des activités, Section II. - 3.1 résultats globaux ci-dessus*) et du taux d’utilisation des fonds (*cf. Section II - 2.4 Financement du projet ci-dessus*), l’évaluation de l’efficience du projet est jugée satisfaisante.

Efficience du projet

Satisfaisante (S)

⁹ Ce critère d’évaluation du PNUD est également appelée « efficacité par rapport au coût » ou « efficacité ». Source : UNDP : Directives pour réaliser les évaluations finales des projets du FEM et soutenus par le PNUD. Bureau de l’évaluation, 2012

3.4. Appropriation par le pays

L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet est une condition déterminante pour son appropriation. Ainsi, au niveau central, l'ancrage du projet au sein du Ministère Délégué chargé de l'Environnement/DSPR a permis de s'assurer de la présence d'une structure dédiée à la question de gestion des PCB au niveau institutionnel. Par ailleurs, la concertation et l'implication des ministères et des administrations compétents se sont traduites par la désignation, dans ces structures, de personnes ressources impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet et par son appropriation selon des angles de lectures complémentaires (*environnement, santé, industrie, commerce, réglementation, etc.*).

Au niveau institutionnel, le MDE présente une forte appropriation du projet en mobilisant et en impliquant des équipes internes sur la question des PCB. Il aborde le projet sous l'angle d'une activité nationale intégrée à sa stratégie environnementale.

Au niveau opérationnel, différentes parties prenantes publiques et privées ont été consultées pour s'assurer d'une large diffusion des informations sur le projet. Cette approche participative a permis, après des efforts de sensibilisation et de communication, de mobiliser l'intérêt des acteurs locaux pour la thématique et les faire adhérer à la mise en œuvre du projet en termes de formation et/ou d'accompagnement. Le maintien du dialogue et de l'échange avec les parties prenantes tout au long du projet, de manière élargie, dans le cadre des activités du projet ou plus restreinte via leurs représentants au sein des organes de suivi et de pilotage du projet, a été un facteur de renforcement de l'appropriation locale. Il en est de même pour le respect des engagements vis-à-vis du projet.

De plus, d'autres aspects d'appropriation au niveau opérationnel se traduisent par la poursuite des efforts d'inventaires des appareils à PCB, leur démantèlement ainsi que leur enlèvement. Tel est le cas de l'OCP qui a lancé des appels d'offres pour l'élimination de ses équipements à PCB. L'OCP a également établi un plan pour le remplacement de tous les transformateurs et les condensateurs contenant des PCB d'ici 2017. Il est aussi à souligner que les procédures de gestion des appareils à PCB et les acquis de formation développées dans ce cadre ont permis d'accroître la sensibilisation du personnel. Ces pratiques permettront une appropriation au sein des entreprises marocaines des détenteurs bénéficiaires.

L'absence du secteur informel ne met pas en danger l'appropriation du projet, mais l'ampute d'un certain effet auprès d'autres cibles potentielles du projet et éventuellement d'autres pistes de développement.

3.5. Intégration

Comme indiqué dans la *Section III - 3.2 Pertinence*, le projet s'intègre parfaitement dans les objectifs du CPAP et de l'UNDAF. Ceci est confirmé par les informations données dans les revues annuelles du projet et dont l'extrait figure ci-dessous.

<i>Composante</i>	<i>Point d'ancrage</i>
UNDAF outcome 5	Les prescriptions de la ' <i>Charte Nationale de l'Environnement pour le DD</i> ' sont mises en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, de changement climatique et de gestion des risques
Output du PAC UNDAF	5.1. Les principaux acteurs sont appuyés pour mettre en cohérence les stratégies nationales et sectorielles avec la charte nationale de l'environnement et du développement durable (<i>CNEDD</i>) 5.3. Les capacités en matière d'élaboration et de coordination des stratégies et programmes d'atténuation et adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques naturels et technologiques sont développées et renforcées.
Indicateurs d'outputs du PAC UNDAF	5.1.1. Nb de stratégies produites/revues de manière cohérente et intégrant les principes de la charte Nationale de l'Environnement pour le DD 5.3.2. Nb d'entités ayant bénéficié de renforcement des capacités en matière de CC et gestion des risques (<i>entités publiques, privés et ONG</i>)

3.6. Durabilité

Facteurs de renforcement

– *Stabilité institutionnelle*

Le projet PCB - Pilier I dispose d'un facteur déterminant dans sa durabilité en lien avec son contexte institutionnel et qui se traduit par l'implication du gouvernement marocain. En effet, il existe une stabilité institutionnelle dans le cadre de ce projet marquée par l'attribution au MDE/DSPR du rôle d'agence d'exécution ainsi que d'autres ministères clés à travers une participation en tant que membre de la CN-PCB instituée dans le cadre du projet (*avril 2010, décret n°2-08-243*) ou comme experts thématiques dans ses travaux.

– *Domaine prioritaire*

Vu l'engagement du Maroc vis-à-vis de la Convention de Stockholm et le renforcement du cadre réglementaire, la gestion sécurisée des PCB est devenue une priorité du gouvernement. Elle représente aussi l'un de ses axes stratégiques dans les efforts de résolution des problèmes liés à l'environnement. En effet, le projet s'inscrit parmi les actions prioritaires du PNM. La priorisation de la question des PCB lui donne une certaine assise au niveau national au sein des processus institutionnel et décisionnel.

– *Ancrage juridique*

La présence d'un cadre juridique applicable à la gestion des DD dont les PCB (*loi n° 28-00*) et son renforcement par le décret sur la gestion des déchets dangereux dont les PCB (*adopté en juillet 2014*) permettent de donner au projet un ancrage au niveau national. Il en est de même pour la présence de projets du décret sur les mouvements transfrontaliers des déchets, de valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires et d'arrêtés pour compléter les restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation de certaines marchandises. L'ensemble de ces composantes contribue à l'intégration de la problématique de gestion des PCB, de manière permanente et durable, aux niveaux décisionnel en clarifiant les orientations dans ce domaine et opérationnel en appliquant les restrictions et recommandations établies dans ce cadre. De plus, les réflexions et les travaux au niveau juridique seront toujours d'actualité en raison de l'existence de la CN-PCB (*instituée par décret*).

– *Gouvernance*

Le projet dispose d'une bonne gouvernance traduite par l'institutionnalisation de la CN-PCB qui implique plusieurs représentants des institutions étatiques. Ceci permet d'optimiser les travaux et le fonctionnement de la Commission et les processus de prise de décisions pour atteindre les objectifs de renforcement du cadre réglementaire de gestion des PCB ainsi que toutes les activités qui en découlent.

– *Contribution financière*

Le co-financement du projet par le gouvernement marocain (*de l'ordre de 506'000 USD*) ainsi que sa contribution *in-kind (nature)* par la mise à disposition du personnel impliqué dans l'EGP (*équivalent à 554'000 USD*) sont aussi des facteurs permettant de confirmer la volonté d'appropriation du projet au niveau national ainsi que l'engagement du pays en faveur du projet et de sa durabilité.

– *Planification de la sortie de projet*

Le MDE a pris ses dispositions en vue d'intégrer les activités du projet dans sa planification. En effet, les activités du projet sont intégrées, entre autres, dans les plans d'actions annuels, les bilans et le tableau de bord internes. Le but est de maintenir et de poursuivre les activités initiées dans le cadre du Pilier I : les équipes du ministère impliquées dans le projet vont continuer les actions de sensibilisation et de prise de contact avec les détenteurs en tant qu'activités propres à leurs services. Le Ministère mettra à profit les approches et les supports de communication développés ainsi que la dimension de projet de démonstration du Pilier I dans ses actions futures. Il reste néanmoins nécessaire de communiquer cette planification et ses axes aux parties prenantes.

– *Approche participative*

L'approche participative impliquant les parties prenantes des secteurs public et privé donne à la durabilité de meilleures chances d'aboutir. De ce fait, l'approche participative du projet s'est organisée autour du partage de l'information, la consultation des parties prenantes et leur implication dans la mise en œuvre de certaines activités du projet. Les parties prenantes sensibilisées, formées et parfois accompagnées dans leur processus de gestion sécurisée des PCB sont à même de maintenir les acquis du projet et parfois aussi d'en poursuivre les activités selon leurs moyens et objectifs stratégiques (*proactivité, normes et certifications, etc.*). Cette approche a aussi renforcé le dialogue avec les parties prenantes.

– *Renforcement de la connaissance et des capacités*

Les activités d'information et de sensibilisation menées auprès des parties prenantes et des bénéficiaires du projet se sont traduites par une amélioration de la compréhension des enjeux de la gestion des PCB et par un intérêt pour la problématique et sa priorisation. Cet état de fait est renforcé par les efforts de communication et de vulgarisation entrepris dans le cadre du projet (*dépliants, guides, affiches, site web sur les POP/PCB, film documentaire et capsule de sensibilisation, etc.*).

Au niveau des formations techniques, un renforcement des compétences a porté sur la gestion des équipements à PCB, les mesures de prévention et l'élimination des équipements à PCB. Comme indiqué dans la conclusion du rapport de synthèse des ateliers régionaux de formation technique sur la gestion sécurisée des PCB, les détenteurs ont exprimé leur volonté de s'engager dans la mise en œuvre des acquis de la formation technique. Ceci s'est manifesté, de manière effective chez certaines détenteurs, à travers le renforcement de la sensibilisation du personnel, le recensement des équipements à PCB ainsi que la planification de l'évacuation des appareils à PCB ou encore le plaidoyer auprès des décideurs de l'organisation (*OCP, ONEE_Eau, SNRT sur le volet sensibilisation et plaidoyer*). En plus, certains bénéficiaires ont introduit des exigences quant à l'élimination des appareils à PCB dans leur appel d'offres (*Redal/Amendis*), la mise en œuvre de procédures de manipulation des PCB et l'acquisition d'équipements pour les analyses (*laboratoires*). Par conséquent, la diffusion et l'usage des connaissances acquis dans le cadre du projet présentent des facteurs de renforcement de la durabilité. Ces entreprises proactives pourraient contribuer aux prochaines étapes de la gestion des PCB en partageant leur savoir-faire au niveau local, voire régional.

Il est à noter également l'importance du développement dans le cadre du projet de modules de formation sur les POP/PCB en collaboration avec des facultés et écoles pilotes. Cette initiative permet de pérenniser la diffusion de l'information sur la gestion des PCB, cristalliser les acquis du projet en établissant un lien entre la théorie et la pratique grâce à des exemples concrets de mesures appliquées par le Maroc dans ce domaine et également le développement de nouvelles compétences locales par la formation des jeunes diplômés sachant que certains masters sur l'environnement comportent des modules sur les POP.

– *Expertise locale*

Le Maroc dispose d'une certaine capacité nationale en matière de renforcement des capacités, d'analyse, de communication, etc. Il a également une certaine expertise dans le domaine des PCB, quoique plus restreinte. L'expertise locale a été mise à contribution seule ou avec l'appui d'une expertise internationale dans le cadre de la sensibilisation, la formation, le développement des modules thématiques ou encore la communication et diverses activités de diagnostics. Cette implication vient renforcer la perspective d'appropriation et de durabilité en donnant un cadre à l'expertise locale et l'opportunité de consolider ses acquis. A l'issue du projet, l'expertise locale pourrait constituer un pool permettant de contribuer aux activités planifiées par le MDE dans la lignée du Pilier I, de développer une offre de conseil et d'accompagnement à un cercle élargi des détenteurs nationaux ou encore de participer aux échanges Sud-Sud.

Facteurs d'affaiblissement

– *Risque financier*

Les risques financiers qui pourraient compromettre la durabilité des résultats du projet sont présents au niveau de la poursuite des efforts initiés en matière d'évacuation des appareils à PCB et leur remplacement. Ce risque est présent au sein des détenteurs aux moyens limités (*PME*). La finalisation des mécanismes

incitatifs ou la mise à disposition d'appuis financiers pour continuer dans cette voie sont nécessaires. A ce titre, le FODEP peut contribuer au remplacement d'un appareil à PCB à hauteur de 20% avec la garantie du détenteur d'éliminer de manière sécurisée l'appareil obsolète. Un autre mécanisme a aussi été identifié, il s'agit de l'instauration d'une écotaxe qui financerait une prime de casse allouée aux détenteurs pour éliminer leurs appareils à PCB. Ce mécanisme pourrait s'insérer dans l'étude actuellement en cours au sein du MDE pour la mise en œuvre d'une fiscalité environnementale au Maroc en faveur de l'introduction de démarches et d'instruments économiques pour la protection de l'environnement au niveau national. Ceci pourrait être le cas à travers l'appui des détenteurs via le Fonds National pour l'Environnement (*hypothèse*).

– *Risque d'entrée en vigueur de la réglementation*

Actuellement, le démantèlement et l'élimination des équipements à PCB est volontaire, mais il est destiné à devenir obligatoire suite à la promulgation des textes réglementaires en lien avec la question, comme il est le cas pour les déchets PCB régis par la loi 28-00 et ses décrets qui imposent leur élimination écologique. Ainsi, l'entrée en vigueur de la réglementation en lien avec la gestion sécurisée des PCB pourrait se traduire par des rejets dans la nature des appareils à PCB obsolètes. Ceci pourrait s'accroître en l'absence d'un contrôle effectif de l'application de la réglementation au niveau des détenteurs et de la disponibilité des ressources nécessaires pour effectuer cette tâche. Ce risque pourrait s'accroître en présence de mécanismes incitatifs de remplacement et d'évacuation des appareils à PCB faibles ou peu effectifs. Ce risque reste important pour les petits détenteurs dont les ressources financières sont limitées.

Ressources financières	Satisfaisante (S)
Socio-économiques	<i>non applicable</i>
Cadre institutionnel et gouvernance	Très satisfaisant (HS)
Environnementale	Satisfaisante (S)
Probabilité globale de la durabilité	Satisfaisante (S)

3.7. Impact

Impact du cadre réglementaire

Le renforcement du cadre réglementaire du Maroc en matière de gestion et d'élimination des PCB permet au pays de donner une assise à ses engagements pris dans le cadre de la Convention de Stockholm. Il favorise également l'ancrage institutionnel de la gestion des PCB au niveau national et lui donne des applications concrètes au niveau opérationnel à travers l'encadrement des sources de PCB et la normalisation de leurs émissions et seuils de présence dans l'environnement et les aliments. Les acquis du Maroc dans ce domaine pourraient avoir aussi un impact plus large que son territoire en contribuant au développement de directives régionales en faveur de la protection de l'environnement et de la qualité des produits alimentaires face aux produits chimiques.

Impact du renforcement des capacités

Les activités de sensibilisation, d'information et de formation ont eu pour effet de mettre la lumière sur la problématique de PCB, de vulgariser et de diffuser les risques inhérents à leur manipulation et de proposer des mesures de protection et de remédiation. Les parties prenantes issues, entre autres, de l'administration, du secteur de l'enseignement, du secteur privé ont ainsi acquis des compétences complémentaires en matière de gestion des PCB. Ceci leur permet de mettre à profit leurs expériences et compétences nouvelles en faveur de la poursuite et du maintien des réalisations du projet de même que le soutien d'autres initiatives pour la gestion et la minimisation des produits chimiques et dangereux. Par ailleurs, la formation des opérateurs techniques et administratifs a eu pour effet de les doter de nouvelles compétences. Ainsi, les laboratoires impliqués dans le projet disposent actuellement des connaissances nécessaires pour les méthodes d'échantillonnage et d'analyse des PCB. Les douaniers et les inspecteurs environnementaux ont aussi acquis des approches d'identification et de gestion des appareils à PCB.

Impact de l'évacuation et remplacement écologiquement rationnels des PCB

La réduction des stocks des appareils à PCB a eu pour impact de diminuer des sources de pollution dangereuses au niveau national et indirectement au niveau plus global. Les initiatives de démantèlement et d'évacuation au Maroc ont contribué à lancer la dynamique auprès des détenteurs, de conforter les entreprises proactives dans leur processus d'élimination des appareils à PCB et de soutenir les entreprises moins actives dans ce domaine.

Changements de comportements relevés

La sensibilisation à la question des PCB a permis aux détenteurs, à des niveaux différents, d'attirer l'attention de leur personnel sur les dangers liés à la manipulation de ces substances, de faire un plaidoyer auprès de leur management pour traiter la problématique des PCB à l'interne, de mettre en place des procédures de gestion des PCB et/ou d'établir un plan et des délais pour remplacer les appareils à PCB. Ces changements dépendent étroitement des moyens de l'entreprise et de son engagement dans la gestion environnementale. En ce qui concerne l'effectivité de certains changements et de leur durabilité, il faudrait en évaluer l'impact à moyen voire à long terme.

Améliorations au niveau national de l'environnement et minimisation du stress environnemental

Le projet intègre l'action en faveur de la gestion rationnelle des PCB comme une des priorités nationales en matière de gestion des POP. L'ensemble des composantes du projet, à savoir la réglementation, la sensibilisation et la formation ainsi que l'évacuation des appareils à PCB sont autant de facteurs favorables à la minimisation du stress environnemental du pays et le progrès dans ce sens. Ces facteurs viennent conforter les mesures entreprises par le Maroc pour améliorer sa performance environnementale initiées, entre autres, à travers la Charte nationale de l'environnement et du développement durable ainsi que les programmes nationaux de prévention de la pollution. Il est à ce stade possible de dire que les progrès initiés dans le cadre du projet permettent d'avoir un changement positif dans la gestion des PCB.

Toutefois, l'amélioration du statut environnemental se concrétisera à long terme après l'évacuation et le remplacement complets des appareils à PCB aux niveaux des industries et des entreprises, mais aussi du secteur informel. Aussi, le traitement des sites contaminés est nécessaire pour l'atteinte de ces résultats qui sont actuellement initiés à travers le projet.

Amélioration du statut environnemental	Minimal
Réduction du stress sur l'environnement	Signifiant
Progrès envers le changement du stress/statut	Signifiant

3.8. Genre

Le projet n'est pas axé sur le renforcement de l'équité entre femmes et hommes. En effet, cet aspect n'est pas un des axes directeurs des activités mises en place en raison de son approche très technique. Dans le *reporting* annuel du projet, un *gender marker* est intégré. Cependant, il indique qu'il n'y a pas de contribution notable à l'égalité genre (*gender marker* = 0). Il faut savoir qu'en pratique aucune action en faveur de cet aspect n'a été prévue dans le ProDoc.

Dans ce contexte, il est difficile lors de l'évaluation finale de présenter des données sur les progrès réalisés au profit des femmes et des hommes au cours de la période examinée. En réalité, les indicateurs du projet ne tiennent pas compte des spécificités des femmes et des hommes. Le projet Pilier I n'a pas spécialement contribué au renforcement de la dimension genre ou encore à l'émergence de cet aspect à travers ses activités. Cependant, une appréciation qualitative montre que la dimension genre apparaît plus au niveau d'une bonne représentativité des femmes dans l'EGP. Dans cette continuité, les femmes figurent également parmi les bénéficiaires du projet dans le cadre des sessions de sensibilisation et de formation.

3.9. Approche programmatiques du PNUD

<i>Composante</i>	<i>Description</i>
Gestion axée sur les résultats (GAR)	<p>Le projet adopte la gestion axée sur les résultats (<i>GAR</i>). En effet, le concept du projet détermine les résultats, les indicateurs et les cibles à atteindre de manière précise. Le projet dispose d'une approche de suivi et d'évaluation définie permettant de suivre le progrès des réalisations.</p> <p>Aussi, l'analyse des risques et des contraintes de mise en œuvre ainsi que l'intégration de recommandations/leçons apprises dans les décisions de gestion et le <i>reporting</i> du projet viennent appuyer l'approche GAR. La performance du projet est partagée avec le Comité de suivi et le COPIL du projet.</p>
Environnement	<p>L'axe environnement est une composante clé du projet. Elle est abordée sur le plan institutionnel en impliquant le MDE comme agence d'exécution ainsi que le renforcement du cadre de gestion sécurisée et élimination des PCB.</p> <p>Sur le plan opérationnel, la question de l'environnement est traitée sous le volet sensibilisation et formation des parties prenantes aux risques liés aux PCB ainsi que la minimisation du risque lié à ces substances par le démantèlement et l'évacuation des appareils des détenteurs.</p>
Genre	<i>Cf. 3.8. Genre ci-dessus</i>
Développement des capacités et droits humains	<p>Le projet se base sur plusieurs actions de sensibilisation et de formation destinés à renforcer les capacités des parties prenantes à gérer les PCB de manière sécuritaire. Cette approche aura un impact sur la diminution du risque auxquels sont exposés les personnes qui manipulent ces substances ainsi que les populations exposées aux sols et aux eaux contaminés par des PCB. Ceci permettra de diminuer l'atteinte aux droits humains fondamentaux des personnes exposées aux PCB telle que la violation du droit à la vie et du droit à la santé.</p>

3.10. Coopération régionale Sud-Sud

Cf. Section III – 1.5. Approche de répliation'

1. Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet

<i>Composante</i>	<i>Mesure corrective</i>
Conception	<p><i>Parties prenantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Renforcer la sensibilisation et le plaidoyer auprès des décideurs selon des données factuelles (<i>données chiffrées</i>) en mettant en exergue les risques liés aux PCB – Développer une approche spécifique pour aborder le secteur informel en impliquant la société civile <p><i>Suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer un cadre logique complet du projet au ProDoc <p><i>Phase de sortie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Consolider la stratégie de désengagement du PNUD à la fin du projet et préciser les implications pour le Maroc en vue de la poursuite des activités du projet à long terme
Mise en œuvre	<p><i>Résultat 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de la gestion et de l'évacuation des PCB</i></p> <p><i>Commission nationale PCB</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Impliquer des représentants du secteur privé (<i>CGEM, fédérations, etc.</i>) et des entreprises en tant que membres à part entière de la CN-PCB en vue de mieux appréhender l'applicabilité de la réglementation sur le terrain <p><i>Réglementation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Définir au niveau de la réglementation des dates butoirs pour la mise hors service des équipements contenant des PCB purs <p><i>Sensibilisation et information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Vulgariser les concepts et les informations auprès du secteur informel <p><i>Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB</i></p> <p><i>Modules de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Développer un plan d'actions d'intégration des modules de formation dans les curricula de 2 ou 3 universités pilotes pour concrétiser l'approche – Améliorer la communication et la circulation de l'information auprès des professeurs impliqués dans le projet et s'assurer de leur désignation officielle par leurs institutions – Programmer plusieurs sessions de formation auprès des étudiants dans le cadre universitaire avec des visites de sites pour leur permettre de s'imprégner de la réalité du terrain – Mettre à la disposition des étudiants la documentation développée sur les PCB par le biais des bibliothèques des établissements universitaires. <p><i>Communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Créer au niveau du site www.popmaroc.gov.ma un '<i>espace des partenaires</i>' pour les parties prenantes du projet et d'un espace '<i>éco-citoyen</i>' pour le grand public – Traduire le contenu du site web en arabe pour en élargir la cible de communication – Continuer à alimenter la plateforme du site web avec les études et les résultats du projet <p><i>Formation technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Renforcer en nombre les sessions de formation pour toucher plus de détenteurs – Cibler le secteur informel et renforcer l'implication de la société civile lors des sessions de formation – Effectuer un suivi de l'utilisation effective des acquis de la formation (<i>réplication et diffusion, application des bonnes pratiques, etc.</i>) en vue d'en évaluer l'impact réel <p><i>Résultat 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle des PCB à l'état pur des industries partenaires du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Effectuer un suivi auprès des détenteurs pour s'assurer de l'adoption et du maintien des bonnes pratiques de gestion sécurisée des PCB – Fournir aux détenteurs des informations sur les possibilités de financement pour le remplacement de leurs équipements à PCB
Suivi et évaluation	<p><i>Suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Disposer d'indicateurs SMART pour tous les niveaux du cadre logique

2. Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet

En vue de maintenir et de renforcer les acquis du projet, un certain nombre de mesures est proposé :

Finalisation du renforcement du cadre réglementaire

- Renforcer le plaidoyer en vue d'adopter l'entièreté des projets de textes réglementaires de la gestion sécurisée et l'élimination des PCB
- Accélérer la validation et l'adoption des valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires ainsi que les normes relatives à l'utilisation des appareils à PCB en service
- Maintenir le travail de la CN-PCB sur une nouvelle série de questions liées à la gestion des PCB : mise en œuvre et contrôle de la réglementation, implémentation des mécanismes incitatifs pour les détenteurs, implication du secteur informel, gestion des PCB au niveau des particuliers, etc.
- Mettre en place les moyens techniques, humains et financiers nécessaires au contrôle de l'application de la réglementation liée aux PCB

Sensibilisation, information et renforcement des capacités

- Maintenir les actions de sensibilisation des parties prenantes du projet ainsi que la formation des détenteurs pour élargir et assurer la durabilité de l'impact du projet
- Renforcer l'axe de formation des formateurs avec un plan d'actions pour la réplique et la diffusion des acquis au sein de structures des bénéficiaires ou au profit d'autres parties prenantes (*l'OFPPPT - Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail peut par exemple être impliqué dans le financement des actions de formation au profit des entreprises*)
- Evaluer les changements de comportements effectifs des parties prenantes suites aux sessions de sensibilisation et de formation (*par exemple à travers des enquêtes, sondages, questionnaires, etc.*)
- Partager les informations sur le cadre réglementaire des PCB auprès des facultés des sciences juridiques
- Renforcer les liens entre les universités et les industriels dans le domaine de la gestion des PCB
- Mettre en place un réseau national des intervenants clés du projet et experts concernés par la question des PCB et organiser des rencontres favorisant l'échange d'expérience
- Passer de la production de l'information au partage de l'information via le site web et autres médias et alimenter le site du MEMEE par des informations sur les PCB (*inventaires des PCB, cartographies, tonnages traités, renseignements sur l'infrastructure nationale de traitement des PCB, etc.*)

Élimination des stocks de PCB

- Investiguer les sources de PCB non documentées à ce jour : sites pratiquant le rétro-remplissage (*retrofilling*) et les activités des ferrailleurs
- Maintenir la réactualisation des inventaires des appareils à PCB en vue de suivre la performance des actions d'élimination
- Evaluer la mise en œuvre des engagements pris par les détenteurs pour le remplacement des appareils à PCB
- Préconiser, par la suite, aux détenteurs des filières de traitement agréées pour la décontamination préalable du matériel et la destruction des fluides et des matériaux contenant des PCB
- Assure l'application des mécanismes incitatifs destinés aux détenteurs en vue de soutenir, à long terme (*et post-projet*), l'élimination et le remplacement des appareils à PCB

Capitalisation des acquis

- Constituer une base de données de consolidation des informations relatives aux PCB (*tonnages, dispersion, résultats des analyses effectuées, impact, etc.*), définir des objectifs prioritaires de remédiation et en faire le suivi régulier

3. Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs

Les orientations futures à donner au projet de gestion sécurisée et élimination des PCB - Pilier I concernent les aspects suivants :

Gestion des sites contaminés

Le projet a fait ressortir l'existence de sites contaminés qui constituent un problème prioritaire du point de vue environnemental et sanitaire. Maintenant qu'un grand nombre de mesures visant l'utilisation, l'entreposage, le transport et l'élimination des PCB ont été prises, les autorités marocaines devraient :

- Mettre au point un protocole de suivi national de la contamination des milieux naturels par les PCB pour les années à venir
- Adopter des ajustements législatifs en lien avec la responsabilité en matière de pollution et d'assainissement des sites
- Développer une stratégie de surveillance et de dépollution des sites contaminés aux PCB
- Lancer des études épidémiologiques en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Santé en vue d'évaluer l'impact des contaminations
- Activer les sources de financement pour la décontamination des sites pollués par les PCB

Gestion des produits chimiques et dangereux

Dans la perspective de donner une suite à l'initiative du projet et de la transposer à des domaines complémentaires de la gestion des produits chimiques, il est suggéré de :

- Maintenir le travail de la CN-PCB en y associant les parties prenantes clés du projet pour développer un groupe de travail national destiné à élargir le spectre des polluants à gérer et y incorporer d'autres produits chimiques ou dangereux
- Intégrer les acquis du projet PCB - Pilier I en vue de renforcer la gestion sécurisée des produits chimiques au niveau national dans le cadre de l'approche stratégique de la gestion des produits chimiques (*SAICM*)
- Exploiter les acquis et les leçons apprises du Maroc en matière de gestion des déchets dangereux (*dont les PCB*) en vue d'appuyer le Programme africain sur les stocks de pesticides périmés (*PASP*) et identifier les synergies possibles entre ces deux initiatives
- Renforcer le partage d'expérience au niveau régional et international en mettant à profit, moyennant une adaptation contextuelle, les résultats du projet portant sur la réglementation, la communication, les approches et les outils de sensibilisation et de formation ainsi que l'accompagnement des détenteurs pour orienter et soutenir des activités similaires dans les pays en développement : faire de l'expérience marocaine un projet de démonstration pilote

4. Limite de l'évaluation

Le travail de terrain de l'évaluation finale a eu lieu durant le mois de Ramadan et la période estivale. Ces périodes étaient par conséquent peu propices à la planification de rencontres. En effet, la prise de contact avec les parties prenantes ainsi que l'organisation des visites de terrain ont été retardées. Il est à noter que certaines parties prenantes n'ont pas pu être rencontrées en cette période en raison de l'indisponibilité des personnes de contact. Il en est de même pour certaines visites de terrain. Par ailleurs, le focus group avec la CN-PCB a eu lieu avec une faible participation ce qui n'a pas permis d'avoir une vision complète des questions abordées lors des échanges. Pour ce qui est du focus group planifié avec les universitaires, une seule personne a pris part à cette rencontre. Ceci est dû, pour certains, au fait que les invitations n'ont pas été transmises au sein des établissements aux personnes concernées et, pour d'autres, la tenue du focus group durant la rentrée universitaire.

Aussi, certains membres du personnel des détenteurs impliqués dans le projet et ayant suivi les sessions de sensibilisation et/ou de formation ont quitté leur poste (*départ à la retraite, changement d'emploi, etc.*). Ceci a limité l'accès à l'information auprès de certains détenteurs.

Annexe 1 Procès-verbaux des réunions de briefing PNUD	40
Annexe 2 Tableau de la documentation consultée	50
Annexe 3 Liste des parties prenantes et des sites	56
Annexe 4 Questions de l'évaluation	57
Annexe 5 Liste des parties prenantes rencontrées	64
Annexe 6 Procès-verbaux des entretiens one-to-one	65
Annexe 7-a Fiche d'information	83
Annexe 7-b Synthèses des focus group	85
Annexe 8 Formulaire documentés des visites de terrain	93
Annexe 9 TdR de l'évaluation	103
Annexe 10 Principales parties prenantes et leur implication	115
Annexe 11 Liste des membres de la CN-PCB	116
Annexe 12 Résultats globaux du projet	117

ANNEXE 1 | PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DE BRIEFING PNUD

RÉUNION PNUD | RÉUNION DE LANCEMENT DU PROJET

<i>Date</i>	19 juin 2014
<i>Lieu</i>	PNUD Maroc, Rabat
<i>Objet</i>	Lancement du projet, présentation de ses activités et réalisations et remise des documents produits par le projet
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none">• Introduction• Présentation du projet• Attentes de l'évaluation• Documentation• Prochaines étapes
<i>Personnes Présentes</i>	PNUD <ul style="list-style-type: none">– Mohamed Fouad Bergigui Point focal PCB <i>mohamed.bergigui@undp.org</i>– Amal Nadim Coordinatrice nationale du Programme PCB <i>amal.nadim@gmail.com</i> SBA <ul style="list-style-type: none">– Karim Zein Président <i>sba@sba-int.ch</i>– Abdellatif Touzani Expert environnement <i>atouzani@icp.org</i>– Majdouline Semlali Wazner Co-directrice <i>sba@sba-int.ch</i>

INTRODUCTION

- Tour de table

PRÉSENTATION DU PROJET

La présentation, effectuée par la Coordinatrice nationale du programme PCB, a abordé les axes suivants :

- Contexte général du Programme
- Présentation du Programme PCB
- Ses composantes
- Son plan d'action
- Réalisations à ce jour



Durant la présentation, des compléments et éclaircissements ont été apportés :

Contexte et état des lieux

- Les transformateurs sont inclus dans le pilier II ; semi-ouverts. leur maintenance présente un risque de contamination. La contamination aux PCB est due au phénomène de relargage causé par le *retrofilling* des transformateurs à PCB pur
- Par ailleurs, le remplacement des transformateurs se fait par Etat et le programme contribue à la mise en place de la plateforme de traitement des PCB
- Sur 6'000 appareils analysés, 40% du parc national des transformateurs est contaminé ce qui nécessite une plateforme de traitement et de valorisation des transformateurs contaminés (*métaux*,

huiles traités). Néanmoins, le gisement national ne justifie pas la mise en place d'une plateforme nationale pour les PCB

- Les transformateurs sont importés ; il n'y a pas de production au Maroc depuis les années 80 des appareils à PCB. L'ONEE et ses régies gèrent les transformateurs et ceux de leurs clients (*existence de certains transformateurs sans traçabilité*)
- Les huiles contaminées par les PCB sont considérées comme des déchets dangereux. Elles ne sont pas susceptibles d'être éliminées dans les fours des cimenteries (*taux de pollution est inférieur supérieur à 50 ppm*). La plateforme Ecoval de traitement des déchets industriels de Holcim a demandé un test national qui n'a pas abouti (*ne pas prendre le risque*)
- Le bois de calage, les cartons contaminés et les huiles contaminés sont exportés (*incinération*)
- Le Pilier II traite les transformateurs contaminés et les remettre en service (*démantèlement, décontamination du métal et des huiles inférieures à 50 ppm*). Sa plateforme, à Bouskoura, sera opérationnelle à partir de septembre 2014 (*conditionner les huiles et les mettre des fûts homologués par l'ONU pour les exporter selon la Convention de Bâle*). La plateforme PCB appartient au secteur privé. Le programme assure à la plateforme un minimum de 3'000 tonnes de transformateurs à traiter. Par la suite, la plateforme, en partie mobile, a la possibilité de traiter des déchets autres comme le mercure
- Les sites potentiellement contaminés par les PCB ont été identifiés à travers un diagnostic (*sur 12 sites 7 sont contaminés*). A Marrakech, le site contaminé a été entièrement démantelé
- L'année 2028 est la limite pour l'élimination de tous les PCB au niveau mondial

Loi et norme

- Les appareils à PCB, en service et hors services, sont administrés par la loi 28-00 sur la gestion des déchets et à leur l'élimination des déchets dangereux (*Convention de Stockholm*)
- Le projet de loi/décret sur les PCB est en attente d'approbation
- L'arrêté du commerce externe est à amender en y ajoutant tous les appareils susceptibles de contenir des PCB (*le souci du programme est de découvrir un nouvel appareil contenant des PCB ce qui nécessite la réalisation d'une enquête pour identifier auprès des détenteurs potentiels de PCB de nouveaux appareils*)
- Un appareil à PCB en service n'est pas un déchet en tant que tel ce qui représente une faille réglementaire quant à sa prise en charge en fin de vie : absence d'une loi qui impose aux détenteurs de les éliminer. Le Programme PCB, propose d'homologuer des normes d'utilisation des appareils à PCB ou contaminés par des PCB à travers des directives d'utilisation des appareils. L'IMANOR travaille sur une norme marocaine relative à l'utilisation des appareils à PCB en service (*délai : mois de septembre*)
- Un projet de valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires (*santé : PCB dans l'eau, ONSSA : produit alimentaire*) est aussi en cours de réalisation

Communication

- Des sessions de sensibilisation et d'information ont été réalisées pour divers parties prenantes : détenteurs de PCB, publics et privés, entreprise de services (*collecte, conditionnement, etc.*) et de maintenance (*analyse*), administrations au niveau national (*ministères de l'intérieur, de la santé, et de l'environnement, etc.*) et régional (*collectivités, régies, services d'hygiène*), le secteur de l'enseignement supérieur (*universités, modules de formation dans les Masters et la recherche*) ainsi que les associations et les fédérations (*CGEM, Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et énergies renouvelables, etc.*). Des formations techniques pour les détenteurs et les sociétés de service et de maintenance (*gestion sécurisée, traitement, etc. – 240 personnes*)
- Une autre cible du programme pour la sensibilisation et formation est les douaniers pour éviter les exportations et les importations des appareils à PCB (*formation de 20 formateurs, pas d'information sur la répliation ; elle a été gérée par la DSPR*)
- Divers outils de communication ont été développés : un CD interactif sur les questions de traitement des PCB (*en français*) et des modules de formation dans un certain nombre de FS et FST à Tanger

Administration

- Clôture du Pilier I | 6 mois additionnels ont été ajoutés au planning pour la réalisation de l'évaluation
- PNUD | développe des CDR (*Combined delivery report*) intégrant des codes budgétaires sans les intitulés – généré automatiquement par ATLAS (*UNDP corporate management system*). Le CDR est signé par la suite afin de valider les dépenses
- FEM | obligation de faire un budget multi-annuel, plan de travail annuel, etc.
- Comité de pilotage de projet | tenir une réunion pour définir les indicateurs et les cibles annuels du projet qui seront appliqués par l'UGP et le gestionnaire de l'UGP

ATTENTES DE L'ÉVALUATION FINALE

- L'évaluation à mi-parcours a été peu satisfaisante et trop technique ; donc besoin de recentrer la démarche vers la méthodologie du PNUD
- Bonnes pratiques
- Leçons apprises
- Perspectives : pesticides, mercure, etc.
- Axes stratégiques : parler du genre, comment l'intégrer dans le cadre du projet
- Collaboration Sud-Sud (*expérience sont-elles transposables au niveau des pays africains, ex. PNUD-Rwanda présence en septembre*)

DOCUMENTATION

Documents remis

- Documents sur le démarrage du Pilier I
- Documents sur la phase préparatoire
- Documents sur les réalisations
- Présentation : schéma global des résultats
- CD-Rom : problématique, résultats, activités, rapports d'activités, livrables, PV, etc. – Remis
- Un dossier de communication avec brochure

Document à remettre

- Partie financière | rapports de dépense (*mois d'avril de chaque année, certification des CDR de chaque année de 2009 – 2013*) – CDR par résultat
- Plan de travail
- Rapports d'activités (*annuels*)

PROCHAINES ÉTAPES

- Établir une lettre d'appui pour la prise de contact avec les parties prenantes (PNUD)
- Donner la liste des parties prenantes (PNUD)
- Remettre la liste des sites (PNUD)
- Remettre les CDR, plans annuels, rapports annuels et PV du Comité de pilotage (PNUD)
- Revoir les échéances en fonction de la nouvelle prolongation de 6 mois (*atelier de clôture du projet – limite : novembre, décembre clôture*) (SBA)
- Tenir une rencontre avec d'autres personnes clés du PNUD (SBA)

<i>Date</i>	20 juin 2014
<i>Lieu</i>	PNUD Maroc, Rabat
<i>Objet</i>	Prise de contact avec la responsable de l'évaluation et lancement du projet
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie - Documentation - Parties prenantes
<i>Personne rencontrée</i>	<p>Jihane Roudias Analyste suivi et évaluation</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>United Nations Development Programme</p>  <p>UN DP Morocco</p> </div> <div style="text-align: right;"> <p>Jihane Roudias Monitoring & Evaluation Analyst D.L. : +212 (0) 5 37 63 32 74 Phone : +212 (0) 5 37 63 30 90 Fax : +212 (0) 5 37 63 30 89 jihane.roudias@undp.org www.pnud.org.ma</p> <p>13, rue Ahmed Balafrej, Souissi Casier ONU, Poste - Rabat-Chellah 10 000 Rabat Morocco</p> </div> </div>

INTRODUCTION

- Présentation de l'équipe d'évaluation et de SBA par Mme Semlali Wazner
- Présentation de l'analyste suivi et évaluation du PNUD (*action au niveau opérationnel*)
- Mise en avant par Mme Roudias de l'importance de l'évaluation de l'efficacité du projet

MÉTHODOLOGIE

L'approche globale d'évaluation de SBA ainsi que ses grandes étapes ont été brièvement présentés à Mme Roudias sur la base des axes suivants :

- *Analyse documentaire*
- *Entretien avec les parties prenantes*
- *Visites de terrain*
- *Analyse*

Les attentes de Mme Roudias au regard de l'évaluation finale du Pilier I ont été clarifiés. Ils concernent les aspects suivants :

- *Affiner les critères*
- *Développer une matrice d'évaluation*
- *Elaborer le planning des activités*
- *Lister les parties prenantes*
- *Utiliser la méthodologie du PNUD en matière d'évaluation*
- *Porter l'intérêt sur le contenu du projet que son aspect technique (largement couvert par l'évaluation à mi-parcours)*
- *Evaluer la prise en compte de la Convention de Stockholm par le Maroc dans le cadre du projet PCB*

L'analyste suivi et évaluation a été informée de la remise du rapport initial (*livrable 1*) incluant le calendrier et la méthodologie détaillés dans les prochains jours suite à la réunion de lancement

DOCUMENTATION

Une brève discussion a porté sur les documents nécessaires au processus d'évaluation. Les documents ci-dessous ont été indiqués comme nécessaires :

- *Documents du projet*
- *Plans d'actions annuels*
- *Evaluation à mi-parcours*

- *Rapports des audits financiers*

Il a été suggéré d'envoyer la liste préliminaire des documents remis par la Coordinatrice nationale du programme PCB, Amal Nadim, à Mme Roudias pour information et validation afin de s'assurer que SBA dispose des documents nécessaires à son travail d'évaluation.

PARTIES PRENANTES

L'analyste suivi et évaluation a suggéré à SBA de rencontrer certaines parties prenantes impliquées dans le projet avant la remise du premier livrable du projet ainsi que durant le processus d'évaluation. Pour les personnes à contacter en amont de la préparation du livrable 1, le but est de connaître leurs attentes vis-à-vis de l'évaluation finale.

Av Avant le livrable 1

Ap Après le livrable 1

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Contact via</i>	<i>Calendrier</i>
PNUD	Mme Ayshanie Medgngoda-Labe	Représentant Résident Adjointe	Jihane Roudias	Av
PNUD	Mme Myriem Ouchen Noussairi	Chargée du suivi et évaluation	Jihane Roudias	Av
PNUD	M. Abdellaoui	-	Jihane Roudias	Av
M. délégué chargé de l'Environnement	Mme Farah Bouqartacha	Directeur National du Programme PCB	Amal Nadim	Av
M. des Affaires Etrangères	<i>A identifier</i>	-	Jihane Roudias	Av
ONUDI	<i>A identifier</i>	-	Amal Nadim	Ap
FEM	<i>A identifier</i>	-	Amal Nadim	Ap

<i>Date</i>	20 juin 2014
<i>Lieu</i>	PNUD Maroc, Rabat
<i>Objet</i>	Connaissance des attentes et recommandations pour l'évaluation finale du Pilier I
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Fonctionnement du projet – Approches d'évaluation – Approche attendue de l'évaluation finale – Focus de l'évaluation finale – Implication des parties prenantes
<i>Personne rencontrée</i>	<p>Ayshanie Medagangoda-Labe Représentant Résident Adjointe</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>Programme des Nations Unies pour le Développement</p>  <p><small>Au service des peuples et des nations</small></p> </div> <div style="text-align: right;"> <p>Ayshanie Medagangoda-Labe Représentant Résident Adjointe L.D. : +212 (0) 5 37 63 30 72 Tél. : +212 (0) 5 37 63 30 90 Fax : +212 (0) 5 37 63 30 89 Email : ayshanie.labe@undp.org www.pnud.org.ma</p> <p>13, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi Casier ONU, Poste Rabat-Chellah 10000 Rabat Maroc</p> </div> </div>

INTRODUCTION

- Présentation de l'équipe d'évaluation et de SBA par Mme Semlali Wazner
- Présentation du représentant résident Adjointe

FONCTIONNEMENT DU PROJET

Il existe une interdépendance entre le Pilier I (PNUD) et du Pilier II (ONUDI) à prendre en considération dans le cadre de cette évaluation finale. Concernant la mise en œuvre de ces piliers, il y a deux vitesses dans l'exécution des activités inhérentes aux PNUD et celles de l'ONUDI. Ce décalage est lié au :

- Présence d'un bureau local et d'une équipe du PNUD pour le suivi du Programme en faveur d'une plus grande réactivité, anticipation des blocages et gestion efficace du projet. Il est aussi à souligner la présence d'une équipe PCB donnant satisfaction en termes de gestion de projet
- Disponibilité de deux personnes seulement pour suivre le programme au sein du l'ONUDI avec une prise de décision très centralisée (*Vienne*). Ceci entraîne des blocages et des retards au niveau de la mise en œuvre du Pilier II

Il est aussi à noter que le Ministère déléguée chargée de l'Environnement impliqué dans le projet dispose des compétences techniques, mais présente des lourdeurs administratives inhérentes à sa structure qui se répercute sur le processus de prise de décision.

APPROCHE ATTENDUE DE L'ÉVALUATION FINALE

- Se conformer aux critères d'évaluation du PNUD et à son approche
- Approfondir les critères d'évaluation pour sortir du niveau très technique et opérationnel (*ex. impact des fonds engagés*)
- Se focaliser sur l'efficacité et l'efficacités (*car la pertinence du projet a été largement abordée et approuvée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours*)
- Mettre en avant les leçons apprises du projet

Il est à noter que l'évaluation à mi-parcours a été réalisée par des experts thématiques pointus des PCB qui ne disposaient pas des compétences nécessaires en matière d'évaluation. Ceci s'est traduit par une évaluation

trop technique et moins stratégique ce qui a été difficile pour le PNUD d'en tirer les recommandations et leçons nécessaires à la suite du projet.

FOCUS DE L'ÉVALUATION FINALE

Certaines thématiques ont été soulignées par Mme Medagangoda-Labe en vue de les prendre en considération dans le processus d'évaluation. Il s'agit de :

- Evaluer le Coordinateur national du Programme
 - Quel profil ? En effet, le coordinateur initialement ciblé était un expert PCB, mais la personne engagée a plus des connaissances généralistes dans ce domaine. En dépit de ce changement, la Coordinatrice nationale a pu donner satisfaction au PNUD.*
- Lien avec le Pilier II
 - En effet, la prolongation du Programme jusqu'au 31 décembre 2014 a été effectuée afin de permettre au PNUD de travailler avec l'ONUDI sur le Pilier II et codifier ce qui a été réalisé. Ceci est aussi la raison pour laquelle le contrat de la Coordinatrice nationale, Amal Nadim, a été prolongé.*
- Evaluer les bénéfices et impacts liés à l'approche 'Genre' dans le cadre du projet
 - *Autonomisation des femmes dans le cadre du développement socio-économique sur les lieux contaminés et aussi dans les usines*
 - *Impact des actions de renforcement des compétences sur les femmes*
- Evaluer la pertinence des entreprises accompagnées
 - Fallait-il accompagner de grandes entreprises comme il en était le cas de l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) ou des entreprises plus marginalisées et aux moyens plus restreints ? Est-ce que l'OCP peut contribuer aux prochaines phases ? Comment impliquer les entreprises accompagnées dans les prochaines phases du Programme ?*
- Evaluer comment les concepts et les pratiques développées et 'enseignées' sont-elles appliquées sur le terrain ?
- Est-ce que le Maroc tient ses engagements vis-à-vis de la Convention de Stockholm à travers le projet réalisé ?
- Quel est le lien du projet avec la Convention de Rotterdam (*pesticides*) ?
- Evaluer les changements de comportement suite au projet auprès des bénéficiaires ?
 - *Comment les protocoles sont-ils appliqués maintenant ?*
 - *Qu'est-ce qui a changé au sein des structures bénéficiaires en termes d'attitude, de méthodes/procédures de travail et réflexion ?*
- Evaluer si le projet s'insère dans :
 - *L'UNDAF qui a été révisé*
 - *La coopération avec l'ONUDI*
 - *Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ?*

Date	20 juin 2014
Lieu	PNUD Maroc, Rabat
Objet	Obtention d'information supplémentaire sur le projet PCB et identification des attentes de l'évaluation finale au niveau stratégique
Axes de discussion	<ul style="list-style-type: none"> – Rappels autour du projet – Attentes de l'évaluation finale
Personne rencontrée	<p>Myriem Ouchen Noussairi Chargée du suivi et évaluation</p>  <p>Myriem Ouchen Noussairi Chargée de Suivi & Evaluation Bureau du Coordonnateur Résident</p> <p>13, rue Ahmed Balafrej, Souissi Casier ONU, Poste - Rabat Chellah 10 000 Rabat - Maroc www.un.org.ma</p> <p>Tél: +212 5 37 63 30 86 myriem.noussairi@undp.org Skype ID: myriemnoussairi</p> <p>0661 07 07 50</p>

INTRODUCTION

- Présentation de l'équipe d'évaluation et de SBA par Mme Semlali Wazner
- Présentation de la chargée du suivi et évaluation (*action au niveau transversal et stratégique*)

RAPPELS AUTOUR DU PROJET

Le Pilier I, portée par le PNUD, concerne la partie 'soft' du Programme PCB. Ainsi, il porte sur la réglementation, la communication et le renforcement des compétences. Le Pilier II, composante 'hard' du Programme à la charge de l'ONUDI, cible le diagnostic et la mise en place d'une plateforme de traitement des PCB. Il est à souligner que dans l'attente de la mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme de traitement des PCB (Pilier II) ; le Pilier I s'est chargé d'exporter les PCB et leurs déchets ultimes.

Globalement, il est à considérer que le Pilier I du Programme de gestion des PCB est une réussite, car il a une approche concrète, implique plusieurs parties prenantes publiques et privés et aborde une thématique qui suscite un vif intérêt au Maroc.

ATTENTES VIS-À-VIS DE L'ÉVALUATION

Stratégie de sortie du projet

- Clarifier la stratégie de sortie de la composante 'soft' du projet portant sur la promotion du projet et diffusion de ses bonnes pratiques, etc.
- Identifier des recommandations claires pour la capitalisation du projet PCB
- Identifier des incitations pour permettre un ancrage institutionnel du projet au niveau gouvernemental en faveur de sa durabilité et son appropriation

Comment le gouvernement va maintenir la dynamique mise en place par le projet ? Quelles incitations seront développées pour maintenir l'engagement des entreprises dans la durée ?

Perspectives

- Renforcer/faciliter la collaboration Sud-Sud

Pour information, la Banque Mondiale est en train de développer un programme régional sur les pesticides et les PCB en Afrique et il serait intéressant de voir les synergies possibles à mettre en place dans ce cadre. Le Maroc est le premier pays en Afrique à développer une plateforme de traitement des appareils contenant ou contaminés par des PCB d'où la nécessité de mettre en place un transfert du savoir-faire acquis par le Maroc dans le cadre du projet.

Risque

- Prendre en considération l'interdépendance entre le Pilier I et le Pilier II dans le cadre de l'évaluation

<i>Date</i>	2 Juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	<i>Collecter des informations et connaître le point de vue des responsables du département de l'environnement chargés du projet PCB.</i>
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie générale du Ministère relative au projet PCB - Déroulement du projet - Continuité des actions après le désengagement du PNUD (<i>Pilier I</i>)
<i>Personne rencontrée</i>	<p>Mme Farah Bouqartacha Cheffe de la Division Prévention et Stratégie d'Intervention (DPSI), Directrice du Programme PCB</p> <p>Secrétariat d'état chargé de l'eau et de l'environnement - Département de l'environnement</p> <p>T +212.(0)37 57 05 94</p> <p>P +212.(0)61 34 79 84</p> <p>F +212.(0)37 57 66 45</p>

INTRODUCTION

- Présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani
- Présentation par Mme Bouqartacha du déroulement du projet PCB (*Pilier I et Pilier II*) en donnant des clarifications sur certaines questions dont les réponses sont résumées ci-après.
- Mme Bouqartacha a présenté ensuite la DPSI et la stratégie d'intervention du Département de l'Environnement

STRATÉGIE GÉNÉRALE DU MINISTÈRE RELATIVE AU PROJET PCB

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Renforcement du cadre réglementaire sur la gestion des PCB
- Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des PCB et identification de nouvelles sources de PCB
- Exportation des appareils à PCB pur en vue d'une élimination écologiquement rationnelle

Points saillants des échanges

- Communication sur les dangers du PCB | auparavant personne ne connaissait ce produit.
- Premier inventaire des transformateurs contaminés ou contenant des PCB (*quoique non exhaustif*)
- Etude réalisée sur les prix des transformateurs de rechange
- Réflexion sur les mesures incitatives pour la substitution des transformateurs contaminés
- Présentation de l'expérience marocaine concernant l'élimination des PCB à Dakar (*Sénégal*)
- Identification de plusieurs sites sont contaminés aux PCB y compris certains puits comme celui de Jerada (*à l'Est du Maroc*)
- Plusieurs personnes ont été contaminées par les PCB surtout ceux qui recyclaient l'acier, le cuivre, etc. des transformateurs contaminés sans aucun moyen de protection.
- La contamination est déclarée seulement pour des concentrations supérieures à 50 ppm

Données communiquées ou à récolter

- Etude sur les prix des transformateurs | *à collecter auprès du Ministère*
- Etude sur les sols contaminés | *à collecter*

DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet est une réussite selon Mme Bouqartacha pour les raisons suivantes :

- Implication de plusieurs parties prenantes | administrations, privés, chercheurs universitaires etc.

- Formation des formateurs et sensibilisation sur les PCB et qui ont touchés plusieurs femmes
- Communication du projet au niveau national et international
- Développement de procédures de décontamination

CONTINUITÉ DES ACTIONS APRÈS LE DÉSENGAGEMENT DU PNUD (PILIER I)

- Réflexion sur le montage d'une filière pour la gestion des transformateurs à l'instar de celle qui se développe actuellement pour le recyclage des batteries
- Plateforme de gestion des PCB 100% détenue par le privé (*en cours de réalisation*) | Pilier II ; cela ne concerne que les concentrations inférieure à 6'000 ppm. Pour des concentrations supérieures à 6'000 ppm l'élimination au Maroc reviendrait trop chère.

ANNEXE | COMPLÉMENT

Des informations sur la gestion sécurisée des PCB au Maroc sont disponibles sur les sites web ci-après édités par le Ministère :

<i>Lien</i>	<i>Information</i>
http://www.environnement.gov.ma/	Programme de Gestion Sécurisée des PCB au Maroc
http://www.popmaroc.gov.ma/	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des POP 2005 - Supports de communication - Réglementation au niveau national <ul style="list-style-type: none"> • Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination • Décret n° 2-07-253 (18 juillet 2008) portant classification des déchets et fixant la liste des déchets dangereux • Décret n° 2-08-243 (17 mars 2010) instituant la commission des polychlorobiphényles (PCB)

ANNEXE 2 | TABLEAU DE LA DOCUMENTATION CONSULTÉE

#	Titre du document	Auteur	Editeur	Date de production	Source	Format
Documents généraux						
1	Termes de référence de l'évaluation finale	nd	PNUD	10.mars.14	UGP	PDF
2	Programme 'Gestion sécurisée des PCB', Réalisations (<i>présentation</i>)	nd	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	nd	UGP	PPT
3	Plan d'Actions du Programme de Pays, CPAP 2007-2011	nd	PNUD Maroc	01.févr.07	PNUD Maroc	PDF
4	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, UNDAF 2012 - 2016	nd	Nations Unies Maroc	03.juil.05	Site web PNUD Maroc	PDF
5	Evaluation à mi-parcours du Pilier I du Programme de Gestion sécurisée et d'élimination des PCB au Maroc	nd			UGP	
Parties prenantes et bénéficiaires						
6	Liste des bénéficiaires et groupes cibles du programme PCB	nd	nd	nd	UGP	PPT
7	Contacts des parties prenantes du Programme PCB	EGP	nd	juin.14	UGP	XLS
8	Liste des membres de la Commission Actualisé 2013	nd	nd	nd	UGP	Word
9	Liste des personnes à contacter pour les sites potentiellement contaminés au PCB	EGP	nd	juin.14	UGP	Word
10	Sites potentiellement contaminés		nd	nd	UGP	Word
11	Synthèse des résultats des sites potentiellement contaminés	nd	nd	nd	UGP	XLS
Phase de démarrage						
12	Membres de l'équipe de gestion du Programme PCB	nd	nd	nd	UGP	Word
13	Tâches et responsabilités de l'équipe de gestion du Programme	nd	nd	nd	UGP	Word
14	Note explicative, Programme de gestion écologiquement rationnelle des PCB	nd	Département de l'Environnement, Secrétariat Général	nd	UGP	PDF
15	Gestion écologiquement rationnelle des PCB au Maroc, Présentation du programme (<i>présentation</i>)	nd	Direction de la Surveillance et de la Prévention des risques (DSPR)	nd	UGP	Word
16	Rapport de l'atelier de lancement du projet, Gestion rationnelle et élimination sécurisée des PCB	nd	DSPR	09.févr.10	UGP	PDF

#	Titre du document	Auteur	Editeur	Date de production	Source	Format
Phase préparatoire						
17	Document de projet PNID, Programme de gestion sécurisée des PCB au Maroc - Pilier I	nd	PNUD	12.févr.09	UGP	PDF
18	Projet de gestion rationnelle et élimination des PCB, Rapport de la première phase, Inventaire des PCB, recherche de co-financement et recherche de site	Youssef Bennouna	DSPR, PNUD, UNIDO	05.mars.08	UGP	PDF
Outils de suivi						
19	Revue annuelle du Programme, Bilan Final 2010 (<i>présentation</i>)	Amal Nadim	PNUD Maroc	24.01.2011	UGP	PPT
20	Revue annuelle du Programme, Plan de Travail & Perspectives 2011 (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	24.01.2011	UGP	PPT
21	Revue mi-annuelle du Programme PCB 2011 (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	23.06.2011	UGP	PPT
22	Revue annuelle du Programme PCB, Bilan 2011 & Perspectives 2012 (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	24.11.2011	UGP	PPT
23	Revue mi-annuelle du Programme 2012 (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	27.06.2012	UGP	PPT
24	Revue annuelle du Programme 2012 (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	19.11.2012	UGP	PPT
25	Revue mi-annuelle du Programme PCB (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	30.05.2013	PNUD Maroc	PPT
26	Revue annuelle du Programme PCB (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	21.11.2013	PNUD Maroc	PPT
27	Revue mi-annuelle du Programme PCB (<i>présentation</i>)	nd	PNUD Maroc	28.05.2014	PNUD Maroc	PPT
Reporting						
28	Combined Delivery Report by Project, Jan-Dec 2009	nd	PNUD	16.avr.10	UGP	PDF
29	Combined Delivery Report by Project, Jan-Dec 2010	nd	PNUD	15.juin.11	UGP	PDF
30	Combined Delivery Report by Project, Jan-Dec 2011	nd	PNUD	22.mars.12	UGP	PDF
31	Combined Delivery Report by Project, Jan-Dec 2012	nd	PNUD	03.avr.13	UGP	PDF
32	Combined Delivery Report by Project, Jan-Dec 2013	nd	PNUD	07.avr.14	UGP	
33	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2009	nd	DSPR, PNUD	15.oct.09	UGP	PDF
34	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2010	nd	DSPR, PNUD	05.oct.10	UGP	PDF
35	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2011	nd	DSPR, PNUD	25.nov.11	UGP	PDF
36	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2012	nd	DSPR, PNUD	13.mars.13	UGP	PDF
37	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2013	nd	DSPR, PNUD	04.déc.12	UGP	PDF
38	Plan de Travail Annuel - Pilier I, Année 2014	nd	DSPR, PNUD	24.déc.13	UGP	PDF

#	Titre du document	Auteur	Editeur	Date de production	Source	Format
Reporting						
39	Rapport d'Activité Trimestriel; Quatrième Trimestre 2009, 1 octobre au 31 décembre 2009	nd	PNUD	2009	UGP	Word
40	Rapport annuel de revue du projet, année 2010	nd	PNUD	23.déc.10	UGP	Word
41	Rapport annuel de revue du projet, année 2011	nd	PNUD	10.janv.12	UGP	Word
42	Rapport annuel de projet, année 2012	nd	PNUD	2013	UGP	Word
43	Rapport annuel de projet, année 2013	nd	PNUD	2014	UGP	Word
44	Compte-rendu réunion annuelle du Comité de Pilotage du Programme 'Gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc - Piliers I & II'	nd	DSPR, PNUD, UNIDO	mars.11	UGP	Word
45	Compte-rendu réunion annuelle du Comité de Pilotage du Programme 'Gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc - Piliers I & II'	nd	DSPR, PNUD, UNIDO	mai.11	UGP	Word
46	Compte-rendu réunion annuelle du Comité de Pilotage du Programme 'Gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc - Piliers I & II'	nd	DSPR, PNUD, UNIDO	févr.12	UGP	Word
47	Compte-rendu réunion annuelle du Comité de Pilotage du Programme 'Gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc - Piliers I & II'	nd	DSPR, PNUD, UNIDO	nov.13	UGP	Word
48	Etat du budget par résultat	nd		2014	EGP	XLS
49	Rapport trimestriel de revue du projet	nd	nd	3ème trimestre 2014	EGP	Word
50	Revue mi-annuelle	nd	nd	28.05.2014	EGP	PPT
Réalisations du programme						
Résultat 1 Renforcement du cadre réglementaire de gestion des PCB						
51	Rapport des ateliers régionaux de formation, Information et sensibilisation	nd	DSPR		UGP	PDF
52	Formation sur la gestion et l'élimination écologiquement rationnelles des Polychlorobiphényles (PCB)	nd	DSPR	avr.10	UGP	PDF
53	Appui technique et juridique à la mise en place d'un cadre réglementaire relatif à la gestion des PCB, Diagnostic réglementaire	nd	Etudes et Mesures Les 5 Domaines	sept.12	UGP	Word
54	Appui technique et juridique à la mise en place d'un cadre réglementaire relatif à la gestion des PCB, Analyse d'impact de la réglementation sur les PCB	Youssef Bennouna Mohammed Chaoui	Etudes et Mesures Les 5 Domaines	nov.12	UGP	Word
55	Programme de gestion sécurisée des PCB, Directives nationales couvrant toutes les étapes de gestion sécurisée de PCB	Youssef Bennouna	nd	nd	UGP	Word
56	« Programme de Gestion Sécurisée des PCB au Maroc – Pilier I », Elaboration des valeurs seuils des PCB en matière d'environnement et d'alimentation	nd	PNUD, DSPR	févr.14	UGP	Word
57	03 PCB Projet d'arrêté Import-Export PCB	nd	nd	nd	UGP	Word
58	04 PCB Projet d'arrêté Homologation EN 50195 & EN 50225	nd	nd	nd	UGP	Word
59	05 PCB Projet d'arrêté Obligation EN 50195 & EN 50225	nd	nd	nd	UGP	Word
60	Projet décret Gestion des Déchets Dangereux version 9 déc 2013	nd	nd	nd	UGP	Word
61	Décret n° 2-08-243 du 30 rabii I 1431 (17 mars 2010) instituant la Commission PCB,	nd	Bulletin officiel	nd	UGP	PDF
62	Liste des membres de la Commission des PCB	nd	nd	nd	UGP	Word
63	Règlement intérieur de la Commission des PCB, n° du règlement 001	nd	nd	nd	UGP	Word

#	Titre du document	Auteur	Editeur	Date de production	Source	Format
Réalisations du programme						
Résultat 1 Renforcement du cadre réglementaire de gestion des PCB						
64	Formation sur la gestion sécurisée des polluants organiques persistants (POPs), Module 2_POPs : Impacts sur l'environnement et risques sanitaires	nd	EDIC	2013	UGP	Word
65	Formation sur la gestion sécurisée des polluants organiques persistants (POPs); Module 3_POPs : Echantillonnage et analyse (Travaux pratiques), Etat des lieux des capacités d'analyse au niveau national	nd	EDIC	2013	UGP	Word
66	Formation sur la gestion sécurisée des polluants organiques persistants (POPs), Module 4 _POPs: Meilleures techniques disponibles (MTD) et meilleures pratiques environnementales (MPE)	nd	EDIC	2013	UGP	Word
67	Formation sur la gestion sécurisée des polluants organiques persistants (POPs), Rapport sur le déroulement des formations	nd	EDIC	2013	UGP	Word
68	Stratégie et plan de communication	nd	AS2COM	2012	UGP	Word
69	Gestion Sécurisée des PCB, Charte graphique	nd		2012	UGP	PDF
70	Affiche: Gestion et élimination écologiquement rationnelle des PCB (FR/AR)	nd	MEMEE	nd	UGP	
71	Chemise PCB (FR/AR)	nd		nd	UGP	PDF
72	Guide des bonnes pratiques de la gestion écologiques des PCB (AR)	nd	MEMEE	nd	UGP	PDF
73	Guide de formation interactif de formation, Gestion sécurisée des PCB	nd	nd	nd	UGP	Flash player
74	Affiche PCB en arabe	nd	nd	nd	UGP	PDF
75	Affiche PCB en français	nd	DSPR, MEMEE	nd	UGP	PDF
76	Dépliant PCB en arabe	nd	DSPR, MEMEE	nd	UGP	PDF
77	Dépliant PCB en français	nd	DSPR, MEMEE	nd	UGP	PDF
78	Guide de gestion écologique des PCB (AR)	nd	nd	nd	UGP	PDF
79	Logo PCB (AR)	nd	nd	nd	UGP	JPG
80	Logo PCB (FR)	nd	nd	nd	UGP	JPG
Résultat 2 Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des PCB et identification de nouvelles sources de PCB						
81	Compte-rendu atelier des douaniers	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	Word
82	Atelier d'information des responsables douaniers, Objectifs et programme (présentation)	nd	Département de l'Environnement	16 décembre 2010	UGP	PPT
83	Réglementation nationale et processus de notification, Convention de Bâle (présentation)	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	PDF
84	Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause à certains produits chimique et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (présentation)	Amal Lemsioui	DSPR	nd	UGP	PDF
85	Programme de gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc (présentation)	Amal Nadim	Département de l'Environnement	nd	UGP	PPT
86	Rôle et responsabilités des douaniers (présentation)	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	PPT
87	Termes de référence de la formation technique des responsables douaniers	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	Word

#	Titre du document	Auteur	Editeur	Date de production	Source	Format
Réalisations du programme						
Résultat 2 Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des PCB et identification de nouvelles sources de PCB						
88	Gestion sécurisée des polluants, Ateliers PCB Juin 2011 (<i>présentation</i>)	L. Kraeutler	Ministère de l'Environnement	juin.11	UGP	PDF
89	Formation technique, Gestion sécurisée des Polychlorobiphényles	nd		juin.11		PDF
90	Rapport de synthèse, Ateliers régionaux de formation technique sur la gestion sécurisée des PCB	L. Kraeutler	nd	juin.11	UGP	PDF
91	Identification et renforcement des capacités des détenteurs et des ferrailleurs en matière de gestion sécurisée des PCB, Rapport mission 2	EDIC ACT Environnement et Maroc	nd	nd	UGP	PDF
92	Formation technique sur la gestion sécurisée des Polychlorobiphényles (PCB), Livret de formation (<i>parties 1 et 2</i>)	nd	nd	juin.11	UGP	PDF
93	Termes de référence de renforcement des capacités du réseau des laboratoires nationaux en matière d'échantillonnage et d'analyse des PCB dans diverses matrices	nd	nd	nd	UGP	
94	Compte-rendu du renforcement des capacités du réseau des laboratoires nationaux en matière d'échantillonnage et d'analyse des PCB	nd	Département de l'Environnement	24.mars.11	UGP	PDF
95	Réunion d'échange d'informations réseau des laboratoires nationaux (<i>présentation</i>)	nd		24.mars.11	UGP	PDF
96	Programme gestion sécurisée et élimination des PCB au Maroc (<i>présentation</i>)	Amal Nadim		24.mars.11	UGP	PDF
Résultat 3						
97	Contrat de service N 4/PCB/2011 contrôle et suivi des travaux d'évacuation des appareils et déchets de PCB pur déposés, Cartographie générale	Omar Echafi	Maroc Maintenance Environnement	16.11.2012	UGP	PDF
98	Cartes appareils évacués (<i>11 cartes</i>)	nd	nd	nd	UGP	?
99	Cartes quantités liquides solides (<i>11 cartes</i>)	nd	nd	nd	UGP	?
100	Certificats d'élimination air liquide (<i>17 certificats</i>)	Tredi - International PCB Department	nd	10.déc.12	UGP	PDF
101	Liste des entreprises concernées par la remise des trophées	nd	nd	2013	UGP	Word
102	Programme 'Gestion sécurisée des PCB', Cérémonie de remise des trophées (<i>présentation</i>)	nd	nd	juil.13	UGP	ppt
103	Programme, Cérémonie de remise des trophées	nd	Département de l'Environnement	juil.13	UGP	pdf
104	Communiquée de presse (AR)	nd	nd	2013	UGP	
105	Articles publiés dans la presse (<i>3 articles AR et 6 articles FR</i>)	nd	nd	juil.13	UGP	
106	Photos de la cérémonie	nd	nd	juil.13	UGP	JPG
107	Bilan général des appareils évacués et traités (<i>Facturés</i>)	nd	nd	17.10.2012	UGP	XLS

#	<i>Titre du document</i>	<i>Auteur</i>	<i>Editeur</i>	<i>Date de production</i>	<i>Source</i>	<i>Format</i>
Divers supports de communication						
108	Film documentaire, Gestion sécurisée des Polychlorobiphényles 'PCB'	nd	nd	nd	UGP	CD-Rom
109	Guides de bonnes pratiques, Gestion sécurisée des Polychlorobiphényles (PCB) (AR/FR)	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	papier
110	Dossier Programme de gestion sécurisée des Polychlorobiphényles (AR/FR)	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	papier
111	Affiches (AR/FR)	nd	Département de l'Environnement	nd	UGP	papier
Divers documents						
112	Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable	nd	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement	nd	Web	PDF
113	Objectifs du Millénaire pour le développement - Rapport national 2007	nd	Haut Commissariat au Plan	sept.08	Web	PDF
114	Maroc - Code du travail	nd	nd	nd	Web	

ANNEXE 3 | LISTE DES PARTIES PRENANTES ET DES SITES

LISTE DES PARTIES PRENANTES ET DES BÉNÉFICIAIRES À CONSULTER

<i>Profil</i>	<i>Acteur</i>	<i>Méthodologie</i>
Commission national PCB	<ol style="list-style-type: none"> 1. Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole 2. Direction de l'Epidémiologie et de la lutte contre les Maladies 3. Direction Industrielle 4. Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau 5. Direction des Régies et des Services Concédés 6. Service de Santé des Forces Armées Royales 7. Office National de l'Electricité 8. Direction des Opérations REDAL et AMENDIS 	FG
Universités et écoles supérieures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère de l'Education Supérieure 2. Faculté de Sciences de Fès 3. Faculté de Sciences Oujda 4. Faculté de Sciences Casablanca 5. Faculté de Sciences Rabat 6. Faculté de Sciences Tanger 7. Faculté de Sciences El Jadida 	FG
Détenteurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. OCP 2. ONCF 3. Rédal/AMENDIS 4. Ministère de la santé 5. ONEE_Eau 6. RAK 7. COSUMAR 8. Boyauderie de l'Atlas 	One-to-one
Sociétés de service	<ol style="list-style-type: none"> 1. OKSA Maroc 2. Maroc Maintenance Env 3. Ecoval 4. HOLCIM 	One-to-one
Bureaux d'études	<ol style="list-style-type: none"> 1. ADS 2. EDIC 3. IC performance 	One-to-one

SITE À VISITER

<i>Région</i>	<i>Site</i>
Tanger	Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) - VOA
Casablanca	Office chérifien des phosphates (OCP)
	COSUMAR (<i>raffinage et extraction de betterave et canne à sucre au Maroc</i>)
Rabat	SNRT
Bousskoura	Office nationale des chemins de fer (ONCF)

ANNEXE 4 | QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Pertinence	Est-ce que le projet est en cohérence avec le Plan Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies au Maroc (UNDAF) 2012-2016 et 2007-2011 et le Plan Stratégique du PNUD ?	Le projet est-il pertinent par rapport aux besoins du pays ?	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des objectifs de l'UNDAF • Respect des objectifs du Plan Stratégique du PNUD • Respect des objectifs de la Convention de Stockholm pour le Maroc • Qualité de l'information contenue dans le ProDoc 	<ul style="list-style-type: none"> • UNDAF 2012-2016 • UDDAF 2007-2011 • Plan Stratégique du PNUD • Document de base du Programme • <i>www.popmaroc.gov.ma</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et documentation des informations • Analyse et interprétation
		Le projet permet-il au pays de répondre à ses engagements vis-à-vis de la Convention de Stockholm ?			
		Le projet s'insère-t-il dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?			
		Le Document de base du Programme (ProDoc) contient-il une description claire des objectifs, des résultats attendus, des activités et du cadre de mise en œuvre du projet			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Suivi et évaluation	Comment les activités de suivi et d'évaluation sont-elles menées ?	Les outils de suivi et d'évaluation ont-ils été développés lors du montage du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'évaluation et de suivi établies • Qualité de l'approche de suivi et d'évaluation • Niveau de ressources financières et humaines attribuées au système de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de base du Programme • Plans de travail annuels • Rapports annuels • Procès-verbaux du Comité de Pilotage • Evaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et documentation des informations • Analyse et interprétation • Entretiens avec l'équipe du projet
		Comment l'UGP a-t-elle mis en œuvre le plan de suivi et d'évaluation du projet ?			
		Comment qualifier la qualité du suivi et d'évaluation du projet ?			
		Les indicateurs de suivi et d'évaluation sont-ils pertinents et adaptés face au contexte de mise en œuvre et aux exigences du document du projet ?			
Mise en œuvre et exécution au niveau de l'agence	Comment la mise en œuvre et l'exécution globale du projet ont-elles été réalisées ?	Comment le PNUD a mis en œuvre le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la mise œuvre du projet • Niveau d'implication des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbaux du Comité de Pilotage • Plans de travail annuels • Rapports annuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et documentation des informations • Analyse et interprétation • Entretiens avec les parties prenantes impliquées
		Comment le Ministère délégué à l'Environnement a exécuté le projet ?			
		Comment les partenaires se sont-ils impliqués dans la réalisation des actions du projet ?			
		Dans quelle mesure le respect de la planification a été assuré ?			
		Le profil du coordinateur national a-t-il été un atout pour le projet ?			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont été atteints ?	Quel est le taux des réalisations du projet sur les plans quantitatif et qualitatif ?	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des objectifs fixés • Niveau d'atteinte des résultats escomptés • Application effective des approches du projet • Niveau de changements de comportements apportés aux bénéficiaires • Satisfaction des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbaux du Comité de Pilotage • Comptes-rendus des ateliers d'information et de sensibilisation • Cadre réglementaire • Modules de formation pour l'enseignement • Outils de communication • Etudes et cartographies et bilans sur les PCB • Plans de travail annuels • Rapports annuels • Evaluation à mi-parcours • Présentations des revues mi-annuelles et annuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et documentation des informations • Analyse et interprétation • Comparaison des résultats prévus dans le document initial du projet avec l'état des lieux • Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires • Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires • Visites de terrain
		Comment les concepts et les pratiques développés et enseignés par le projet sont-ils appliqués sur le terrain ?			
		Quels sont les changements de comportements induits par le projet au niveau des bénéficiaires en termes d'attitudes, de réflexion et/ou de méthodes de travail ?			
		Etait-il plus pertinent d'accompagner de grandes entreprises dans le cadre du projet au regard des petites entreprises aux moyens limités ?			
		Quels facteurs ont empêché ou facilité les réalisations du projet ?			
		Comment le projet a-t-il surmonté et/ou minimisé les contraintes apparues ?			
		Quels ont été les points forts du projet ?			
		Quels ont été ses points faibles ?			
		Quelles sont les leçons apprises ?			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Efficienne	Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente, conformément aux normes et aux standards nationaux et internationaux ?	La planification financière a-t-elle été adéquate ?	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réalisation des activités • Taux d'utilisation des fonds • Rapport entre les réalisations et l'utilisation de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • CDR • Plans de travail annuels • Rapports annuels • Evaluation à mi-parcours • Accords de financements • Situation de réception des fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et documentation des informations • Analyse et interprétation • Entretiens avec l'équipe du projet
		Avec quel succès le projet a-t-il utilisé les ressources mises à sa disposition dans la production des résultats prévus ?			
		Est-ce que le budget alloué au projet aurait permis d'engendrer plus de résultats ?			
		Est-ce que, pour un projet similaire, les ressources engagées auraient pu donner autant de résultats ?			
Durabilité	Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?	Le projet dispose-t-il d'un ancrage viable dans le pays ?	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'ancrage et d'appropriation du projet au niveau local • Présence de perspectives de développement et de renforcement du projet au niveau des parties prenantes et les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation des acteurs • Procès-verbaux du Comité de Pilotage • Rapports annuels • Evaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires • Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires • Visites de terrain
		Le projet démontre-t-il une appropriation effective de la démarche par les parties prenantes?			
		Dans quelle mesure les efforts déployés par le projet pour la durabilité des acquis et des résultats ont permis leur appropriation par les partenaires institutionnels et autres partenaires ?			
		Les bénéfices et/ou activités continueront-ils après la fin du projet ?			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Impact	Existe-il des indications à l'effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l'environnement ou l'amélioration de l'état écologique ?	Quelle amélioration du statut environnemental le projet a-t-il apporté ?	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'amélioration environnementale apporté Degré d'atténuation de l'impact sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Concertation des acteurs Rapports annuels Evaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires Visites de terrain
		Quelle réduction du stress sur l'environnement le projet a-t-il induit ?			
		Quels progrès envers le changement du stress/statut le projet a-t-il apporté ?			
Genre	Est-ce que la dimension genre est prise en considération dans toutes les étapes de l'élaboration du projet ?	Est-ce que le document du projet inclut une analyse du contexte genre et des besoins en matière de genre en tant que partie intégrante de l'évaluation globale des besoins ?	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'intégration du genre dans l'approche, la stratégie et les activités du projet contribution de l'approche genre à la réalisation des résultats et des objectifs escomptés par le projet et/ou à la durabilité de ces résultats Nb. de femmes dans l'équipe du projet Nb. de femmes impactées par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Document du programme Concertation des acteurs Rapports annuels Evaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires Visites de terrain
		Est-ce que les données mentionnées dans le document du projet sont désagrégées par sexe illustrant ainsi les réalités des hommes et des femmes ?			
		Le document du projet identifie-t-il des objectifs, des résultats et des indicateurs de performance réalisables, clairs et sensibles au genre ? Est-ce que ceci est basé sur les analyses du contexte genre et des besoins en matière de genre ?			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Genre (<i>suite</i>)	<i>Voir ci-dessus</i>	Les ressources humaines et financières prévues pour la réalisation du projet sont-elles appropriées et suffisantes pour l'atteinte d'objectifs spécifiques et sensibles au genre ?	<i>Voir ci-dessus</i>	<i>Voir ci-dessus</i>	<i>Voir ci-dessus</i>
		Y a-t-il une représentation équitable des femmes et des hommes au sein de l'équipe de projet, profitant pleinement de la vision, du potentiel et des compétences des femmes et des hommes ? Sinon, y a-t-il au moins une masse critique du genre sous-représenté (à savoir 30%) ? Ou un expert genre ?			
		Les résultats spécifiques et sensibles au genre figurent-ils dans les plans d'évaluation de performance et de suivi ? Comment ceci a été reflété dans la redéfinition des activités du projet ou l'introduction de nouvelles activités répondant aux recommandations ?			
		Le projet aurait-il contribué à une ' <i>Success story</i> ' reflétant le changement introduit dans les vies des femmes et des hommes ? Si oui, lequel ?			

<i>Critère</i>	<i>Questions-clés</i>	<i>Sous-questions spécifiques</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Sources</i>	<i>Méthodologie</i>
Approche programmatiques du PNUD	Est-ce que le projet intègre les 5 approches programmatiques du PNUD : GAR, Environnement, Genre, Développement de capacités et droits humains	-	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'intégration des approches programmatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Document du programme Concertation des acteurs Rapports annuels Evaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et documentation des informations Analyse et interprétation Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires
Coopération régionale Sud-Sud	Comment renforcer la coopération régionale Sud-Sud du projet ?	Précisez les connaissances et les bonnes pratiques produites dans le cadre du projet au Maroc et qui peuvent être valorisées dans le cadre de la coopération régionale Sud-Sud.	<ul style="list-style-type: none"> Présence de synergies à établir ou à entretenir avec des pays Qualité des leçons apprises et recommandations à capitaliser 	<ul style="list-style-type: none"> Concertation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens one-to-one avec les parties prenantes et les bénéficiaires Focus group avec des parties prenantes et les bénéficiaires

ANNEXE 5 | LISTE DES PARTIES PRENANTES RENCONTREES

Code couleur |

 Participé/rencontré

 Absent/pas de réponse

Profil	Acteur	Etat
Commission national PCB	1. Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole	<ul style="list-style-type: none"> - FG tenu en présence des acteurs surlignés en vert. - Les autres parties prenantes n'ont pas participé
	Direction de l'Epidémiologie et de la lutte contre les Maladies	
	3. Direction la Production Industrielle	
	4. Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau	
	Direction des Régies et des Services Concédés	
	6. Office National de l'Electricité	
	7. Direction des Opérations REDAL et AMENDIS	
Universités et écoles supérieures	8. Ministère de l'Education Supérieure	<ul style="list-style-type: none"> - FG transformé en one-to-one avec une enseignantes de l'université surlignée. Les autres enseignants n'ont pas reçu d'invitation au FG au sein de leur structure. - Des entretiens téléphoniques ont effectué avec les parties prenantes avec une étoile (*) - Un entretien a été effectué avec l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II
	9. Faculté de Sciences de Fès *	
	10. Faculté de Sciences Oujda	
	11. Faculté de Sciences Casablanca *	
	Faculté de Sciences Rabat	
	13. Faculté de Sciences Tanger *	
14. Faculté de Sciences El Jadida		
Détenteurs	OCP	<ul style="list-style-type: none"> - One-to-one réalise avec les organismes surlignés en vert. - Les autres organismes n'ont pas pu être rencontrés en raison de l'absence des personnes de contact ou l'absence de réponse de leur part
	ONCF	
	Rédal/AMENDIS	
	3. Ministère de la santé	
	ONEE_Eau	
	6. RAK	
	COSUMAR	
	8. Boyauderie de l'Atlas (visite de terrain)	
Sociétés de service	OKSA Maroc	One-to-one réalisé avec les organismes surlignés en vert
	2. Maroc Maintenance Env	
	Ecoval	
	4. HOLCIM : participé avec Ecoval dans le cadre du projet	
Bureaux d'études	ADS	One-to-one réalise avec les organismes surlignés en vert
	EDIC	
	3. IC performance	

D'autres organismes supplémentaires ont aussi été rencontrés, il s'agit de :

- ONUDI | Rabat
- PNUD (Europe/CIS, Arab States and Africa) | Turquie (par skype)

Note | Le Ministère des Affaires Etrangères n'a pas été rencontré en raison de l'indisponibilité de la personne de contact

ANNEXE 6 | PROCES-VERBAUX DES ENTRETIENS ONE-TO-ONE

RÉUNION ONE-TO-ONE À DISTANCE | PNUD

<i>Date</i>	23 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Via skype
<i>Objet</i>	Collecter des informations sur le projet PCB et en connaître l'appréciation.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre et appréciation globale- Facteurs de succès du projet- Perspectives de développement et répliation- Durabilité du projet et appropriation- Dimension genre
<i>Personne contactée</i>	M. Etienne Gonin Programme Analyst (<i>Europe/CIS, Arab States and Africa</i>) Montreal Protocol Unit/Chemicals –BPPS etienne.gonin@undp.org Istanbul Regional Centre Eminönü Yalıköşkü Caddesi No 16 Floor 3, Fatih 34112 İstanbul, Turkey

INTRODUCTION

- Clarification sur le rôle de M. Gonin dans le cadre des activités PNUD et FEM
- Brève présentation de SBA et de l'état d'avancement de l'évaluation finale du Pilier I par Mme Semlali Wazner

Les informations échangées avec M. Gonin sont synthétisées et regroupés selon des axes ci-après.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET APPRÉCIATION GLOBALE

L'approche de mise en œuvre du projet est articulée autour d'un travail législatif, l'approfondissement de l'inventaire de base sur les PCB et l'élimination sécurisée de ces derniers.

Le projet est perçu comme étant un projet qui fonctionne bien en raison de la présence de bonnes compétences en matière de PCB sur le terrain et qui avaient besoin d'une aide extérieure pour opérationnaliser les objectifs de gestion écologique et d'élimination sécurisée des PCB. Ceci a été aussi conforté par l'approche technique du projet et le renforcement du cadre réglementaire local et sa stabilisation à long terme en vue de son intégration dans un champ plus élargi de gestion des produits chimiques.

L'implication dans le projet de grandes entreprises, en plus des PME aux moyens limités, a été pensée de manière à donner une sorte de 'feu vert' aux entreprises marocaines pour un effort groupé dans l'élimination des PCB, lancer la dynamique du projet en engagement les grandes entreprises marocaines et gérer les quantités les plus importantes des PCB présentes au niveau de ces entreprises. Un effort a été par la suite dirigé vers les PME pour l'élimination de leurs appareils à PCB.

FACTEURS DE SUCCES DU PROJET

Les aspects suivants ont contribué au succès du projet marocain au regard d'autres expériences menées par le PNUD/FEM :

- Présence d'une capacité nationale dans le domaine des PCB

- Implication et réactivité du Bureau national PNUD au Maroc et ce en dépit du changement des personnes de contact (*le suivi a été assuré*)
- Rôle tenue par la coordinatrice nationale (*facteur de succès*)
- Mise en œuvre du projet dans de bonnes conditions en dépit du fait que le projet a pris plus de temps que prévu (*limite jugée raisonnable par le FEM*)
- Implication des entreprises dans le processus de gestion des PCB pour bénéficier d'un accompagnement pour l'élimination de leurs appareils à PCB avant l'entrée en vigueur des textes réglementaires sur la gestion des PCB
- Dépassement des objectifs de tonnage en matière de collecte et d'élimination des appareils à PCB
- Accès à la mer du Maroc permettant l'évacuation des PCB sans les faire transiter par d'autres pays ce qui complique la tâche et nécessite l'obtention d'autorisations diverses des unités locales de la convention de Bâle sur le mouvement transfrontières des déchets dangereux

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET RÉPLICATION

- Intégration des acquis du projet dans l'approche stratégique de la gestion des produits chimiques (SAICM), partenariat PNUD-PNUE
- Diffusion au niveau régional des résultats du projet dans le cadre du Programme africain de gestion des déchets dangereux (relatif à l'élimination des pesticides obsolètes)
- Partage d'expérience et de leçons apprises avec le Rwanda qui a un programme de gestion des PCB de moindre envergure. Le Rwanda, ayant des difficultés à avoir une expertise nationale dans le domaine des PCB, souhaite disposer d'une expérience réussie au niveau régional d'où les échanges dans ce sens avec le Maroc. Une visite sera planifiée la mi-novembre 2014 en vue de visiter également la plateforme de gestion des PCB qui devrait être fonctionnelle à cette période. Cette dernière concordera aussi avec la dernière phase d'élimination des PCB par l'équipe Trédi

DURABILITÉ DU PROJET ET APPROPRIATION

Le risque de l'arrêt des activités de gestion des PCB au Maroc à la fin du projet est moins probable au vu de son contexte institutionnel. En effet, il existe une stabilité institutionnelle dans le cadre de ce projet ainsi que différents facteurs favorables à sa durabilité et son appropriation au niveau national, à savoir :

- Implication du gouvernement marocain
- Co-financement du projet (*cas qui est rare*) ainsi que la contribution en *in-kind* par la mise à disposition de personnel
- Présence de structures dédiées à la question de gestion des PCB au niveau ministériel
- Présence d'un cadre légal instauré pour la gestion des PCB

La confirmation de l'appropriation du projet au niveau national ainsi que la stratégie de sortie du projet devront être, toutefois, discutées et clarifiées lors de la réunion finale du projet. Les engagements mis en place pour le Maroc dans cette perspective sont à préciser.

DIMENSION GENRE

L'aspect technique du projet fait que la dimension genre a du mal à être intégrée à ses différents aspects. En effet, le projet ne permet pas d'avoir à l'instar des projets sur les polluants organiques persistants (POP) un impact différencié sur la population des femmes (*effets et dysfonctionnements de l'appareil reproducteur*). Ainsi, l'aspect genre a été uniquement pris en considération sous le volet sensibilisation et formation.

<i>Date</i>	19 et 22 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Entretiens téléphoniques et rencontre
<i>Objet</i>	Connaître le point de vue des enseignants-chercheurs ayant participé au programme PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au projet PCB - Volet formation - Volet recherche - Recommandations
<i>Personne interviewées</i>	<p>M. Abderhani ELACHQAR Université de Fès P +212.(0)6 61 25 92 00</p> <p>M. Mohamed AZZI Université de Casablanca P +212.(0)6 60 54 56 04</p> <p>M. Abdelmalek DAHCHOUR, Institut agronomique et vétérinaire, Rabat P +212.(0)6 63 79 68 40</p> <p>Mme Khadija ZIAT Université de Tanger P +212.(0)6 68 56 32 97</p>

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA, les intervenants ont donné leur point de vue sur le projet comme résumé dans la suite.

PARTICIPATION AU PROJET

<i>Mohamed AZZI</i>	<ul style="list-style-type: none"> - A assisté à 1 ou 2 réunions seulement - N'a pas reçu d'invitation pour le focus group - Organisation d'une journée de formation au profit d'étudiants des doctorants et d'industriels - Le support de formation développé dans le cadre du projet a été reçu, mais non communiqué aux étudiants
<i>Abdelmalek DAHCHOUR</i>	<ul style="list-style-type: none"> - N'a pas reçu d'invitation pour le focus group - A assisté au workshop organisé au niveau de la faculté des sciences de Rabat - Aucune activité en relation avec le projet au niveau de l'IAV
<i>Khadija ZIAT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - A assisté à plusieurs réunions (mars, avril et mai 2014) - N'a pas reçu d'invitation pour le focus group - Organisation d'un séminaire à Tanger au profit des étudiants de doctorat et master : des attestations de participation ont été distribuées aux participants - A reçu les supports de formation mais non communiqués aux étudiants, ni mis à leur disposition (bibliothèque)
<i>Abdelrhani ELACHQAR</i>	<ul style="list-style-type: none"> - A reçu l'invitation pour le focus group mais avait un empêchement - Un des transformateurs au niveau de l'université contenant du PCB a été démantelé et attend son évacuation - Organisation d'un séminaire à Fès au profit d'enseignants et doctorants - A reçu les supports de formation mais non diffusés aux étudiants

FORMATION

<i>Mohamed AZZI</i>	– <i>Introduction d'un module de formation (PCB et POP) dans le cadre du Master management, valorisation et rejet (master accrédité)</i>
<i>Abdelrhani ELACHQAR</i>	– <i>Introduction de deux chapitres sur les PCB au niveau de la filière chimie industrielle</i>

RECHERCHE

<i>Mohamed AZZI</i>	– <i>Aucune activité de recherche dans le domaine des PCB</i>
<i>Abdelmalek DAHCHOUR</i>	– <i>Aucune activité de recherche sur les PCB</i>
<i>Khadija ZIAT</i>	– <i>Aucune activité de recherche dans le domaine des PCB</i>
<i>Abdelrhani ELACHQAR</i>	– <i>Pas d'activités de recherche sur les PCB</i>

RECOMMANDATIONS

<i>Mohamed AZZI</i>	– <i>Aucune : le projet a été un succès</i>
<i>Abdelmalek DAHCHOUR</i>	– <i>Réaliser des études épidémiologiques en collaboration avec le ministère de l'agriculture</i> – <i>Continuer la sensibilisation après la fin du projet</i>
<i>Khadija ZIAT</i>	– <i>Aucune valorisation de la recherche</i> – <i>Organiser des colloques entre experts PCB</i>
<i>Abdelrhani ELACHQAR</i>	– <i>Renforcer l'information sur les PCB</i>

<i>Date</i>	19 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Ministère de l'Environnement, Rabat
<i>Objet</i>	Connaître le point de vue du représentant de l'OCP sur les activités du Pilier I auxquelles l'office a pris part
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Participation de l'OCP au projet – Appréciation du projet – Durabilité des acquis au sein de l'OCP – Recommandations
<i>Personne contactée</i>	<p>M. Abdelhak Kabbabi Responsable Environnement Groupe Entité Développement Durable Corporate</p> <p>E a.kabbabi@ocpgroup.ma P + 212 661 26 46 94</p>

INTRODUCTION

- Présentation de SBA et de l'état d'avancement de l'évaluation finale du Pilier I ainsi que des axes de discussion par Mme Semlali Wazner
- Kabbabi a donné son point de vue sur le projet PCB (*Pilier I*). Ces informations sont synthétisées ci-après.

PARTICIPATION DE L'OCP AU PROJET

- L'OCP était conscient de la présence des PCB au sein de l'entreprise. La sensibilisation à la problématique des PCB avait démarré dès 2005/2006 au sein de l'OCP (*avant le démarrage du projet*). Il n'existait pas de procédures de gestion des PCB, mais les appareils les contenant étaient stockés de manière sécurisée par les responsables de la maintenance (*conscience du danger*). En effet, l'office disposait d'un programme de gestion des produits chimiques. Aussi, un inventaire des équipements contenant des PCB a été réalisé en 2007 et communiqué au Ministère de l'Environnement. Cet inventaire a été réactualisé dans le cadre du Programme PCB – Pilier I.
- Au lancement du Programme PCB, le Responsable Environnement a pu inciter l'office à adhérer au programme et lever les éventuelles réticences vis-à-vis des PCB d'un point de vue médiatique et qualité d'image. Dans ce cadre, une commination au 'top management' a été effectuée par le Responsable Environnement en clarifiant les risques opérationnels et aussi les risques en termes d'image. M Kabbabi a par la suite introduit l'OCP dans la liste des bénéficiaires et en inscrivant plusieurs personnes aux sessions de formation. Le but était que l'OCP donne l'exemple en tant qu'entreprise proactive visant l'excellence. Ainsi, le programme a permis de démystifier la problématique PCB, de sensibiliser le personnel par rapport aux risques, de vulgariser l'information et surtout de parler de PCB (*plus connus comme pyralènes par le personnel*)

APPRÉCIATION DU PROJET

Points forts

- L'OCP a été très satisfait du projet
- La première phase d'enlèvement est considérée comme étant une action réussie
- Le projet a accéléré l'élimination des équipements à PCB au sein de l'OCP et lui permis de maintenir son leadership en matière d'environnement, de donner de la visibilité à ses actions et consolider sa collaboration avec le Ministère de l'environnement et les agences de la coopération

- Une communication interne et externe sur le projet et ses résultats a été réalisée travers l'OCP Le MAG (destiné à 23'000 collaborateurs), l'intranet et le rapport d'activité du groupe (2011 : p. 66), rapport d'activité du groupe (2012 : p. 68-69)

Points faibles

- Dépassement des objectifs d'élimination des appareils à PCB est dû à une cible sous-estimée par rapport aux stocks existants au Maroc
- Présence de quelques manquements au niveau de l'opérateur lors de la première opération d'élimination qui a été rapidement corrigé par l'OCP permettant ainsi son rodage opérationnel
- Fréquence des sessions de formation insuffisantes. M. Kabbabi souhaitait avoir plus d'ateliers de formation en raison de l'indisponibilité des agents de l'OCP en même temps
- Non implication de l'OCP dans l'élaboration de la réglementation en lien avec les PCB. L'OCP aurait souhaité faire partie de la Commission nationale PCB afin d'apporter un autre regard plus pratique sur la question d'un point de vue nomenclature et contraintes de mise en œuvre sur le terrain

DURABILITÉ DES ACQUIS AU SEIN DE L'OCP

- Le Responsable Environnement ne pense pas qu'il existe un risque d'arrêt de l'élimination des PCB à la fin du projet. En effet, l'office a déjà lancé des appels d'offres pour l'élimination de ses équipements à PCB. Dans ce contexte, l'OCP a établi un plan pour contraindre les exploitants à remplacer tous les transformateurs et condensateurs contenant des PCB d'ici 2017.
- L'OCP possède des moyens d'analyses des huiles : CERPHOS à Casablanca et laboratoire des huiles à Khouribga et compte acquérir des équipements pour l'analyse des PCB
- M. Kabbabi espère certifier des entreprises d'élimination des équipements à PCB et établir une analyse de cycle de vie

RECOMMANDATIONS

- Organier, pour les ingénieurs et responsables de projet, des visites techniques des sites pour le renforcement de capacités. Réaliser un circuit type pour présenter les étapes et impacts d'élimination des PCB (*approche plus concrète et plus pratique de l'enlèvement des PCB*)
- Agir sur la problématique des PCB sans trop attendre l'adoption et application des lois puisqu'il existe déjà un cadre de gestion des déchets dangereux
- Impliquer les entreprises dans la démarche de développement des lois en lien avec les PCB
- Repenser la planification des sessions de formations pour toucher un nombre plus important de participants
- Respecter les procédures lors des activités de démantèlement et enlèvement

<i>Date</i>	18 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Bureau de l'ONUDI au Maroc, Rabat
<i>Objet</i>	Avoir la perception de l'ONUDI par rapport au projet et son appréciation
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération ONUDI-PNUD - Lien entre piliers du programme
<i>Personne contactée</i>	<p>M. Jaime Moll de Alba Représentant de l'ONUDI au Maroc</p> <p>E office.morocco@unido.org T +212 5 37 75 59 66/ +212 5 37 65 67 66 F + 212 5 37 63 27 87 Adresse 282, rue Mohamed Benyazid OLM Souissi - 10180 Rabat Maroc</p>

INTRODUCTION

- Présentation de SBA et de l'état d'avancement de l'évaluation finale du Pilier I par Mme Semlali Wazner
- Brève présentation globale des activités de l'ONUDI par M. de Alba et remise d'une documentation sur les domaines d'activité de l'organisation, ses projets et exemples de projets en cours.

Les points saillants de l'échéance avec M. Jaime Moll de Alba sont synthétisés ci-après.

COOPÉRATION ONUDI-PNUD

Le Programme de gestion et élimination sécurisée des PCB a la particularité de réunir deux agences des Nations Unies : l'Organisation Des Nations Unies Pour Le Développement Industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le travail de concert de ces deux agences a été justifié par la complémentarité de leur expertise et leurs points de vue différent qui permettent de renforcer l'action de gestion des PCB dans le cadre du programme et d'avoir une perception globale de la question.

Par ailleurs, en dépit de la distribution des rôles entre l'ONUDI et le PNUD, les deux agences ont un regard d'ensemble sur le programme et toutes deux associées par un objectif commun de gestion et d'élimination des PCB.

LIEN ENTRE PILIERS

La conception du Programme de gestion et élimination sécurisée des PCB a été réalisée sur la base de deux piliers complémentaires I et II impactant le cadre réglementaire, aspect fondamental du programme. Les deux piliers sont interdépendants et complémentaires.

Dans ce cadre, le Gouvernement marocain et les Nations Unies ont souhaité donné un signal fort aux parties prenantes et aux intervenants du programme à travers le déploiement d'un effort de communication important en vue de parler d'un programme commun avec un objectif commun. Il s'agit en effet d'une démarche structurée unique sans cloisonnement en faveur du renforcement du cadre réglementaire et mise en place à travers les deux piliers du programme.

<i>Date</i>	11 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue de l'ONCF sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées - Déroulement du projet
<i>Personne rencontrée</i>	M. Ramzi Mustafa Chef de service caténaire et sous/stations P +212(0)6 61 48 23 73

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, M. Ramzi a présenté les activités du service et a résumé le déroulement du projet PCB (Pilier I et II).

ACTIONS RÉALISÉS

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les activités du service caténaire
- Les activités reliées au PCB

Points saillants des échanges

- Avant le démarrage du projet PCB, l'ONCF avait lancé un appel d'offres pour l'analyse des huiles transfo. (budget ONCF). Les analyses ont été réalisées en 2009 et ont concernées les 3 directions régionales (Nord, Sud et centre).
- L'ONCF était déjà conscient de la problématique des PCB (bien avant le programme PNUD) et avait déjà entamé des actions d'identification des transfos contenant des PCB purs.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Réunion de coordination s'est déroulée le 21-04-2011 au ministère de l'énergie et des mines et il a été décidé ce qui suit :
 - *Actualisation de l'inventaire des appareils à PCB pur par les entreprises concernées par l'opération y compris l'ONCF*
 - *Lancement par le ministère de l'AO relatif à l'engagement d'une entreprise chargée de la collecte, le conditionnement, le transport et l'exportation des appareils et déchets de PCB pur déposés*
 - *Engagement par le ministère du Groupement Univers Électrique et Trédi spécialisé dans la gestion et l'élimination sécurisée des PCB*
- Opération d'évacuation des appareils déposés et déchets de PCB pur qui a débuté au sein de l'ONCF le 07/03/2012
- Dans le cadre du Pilier I ; 53 appareils contaminés ont été évacués, soit une quantité global de PCB de 12 128 Kg
- L'ONCF a envoyé un inventaire des équipements à PCB restants à la direction de la surveillance et de la prévention des risques au mois de décembre 2013 (voir inventaire en annexe)
- L'ONCF a été impliqué dès le départ dans le projet via trois personnes du service caténaire, 1 personne du service bâtiment et 1 personne du pole infrastructure. 100 % du personnel impliqué dans le projet sont des hommes.
- Les activités vont continuer même après l'achèvement du projet (Pilier I) par les propres moyens de l'ONCF (*élimination des PCB*) ; la structure espère profiter aussi pleinement du projet Pilier II via la plateforme implantée dans la zone industrielle de Bouskoura (*mise en service prévue en novembre 2014*) et dont les frais de fonctionnement seront pris en charge par le programme pilier II pendant une durée de 24 mois à partir de la date de mise en service.

<i>Date</i>	10 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue des responsables de la SNRT chargés du projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Informations sur les PCB au sein de la SNRT – Déroulement du projet – Continuité des actions après le désengagement du PNUD (Pilier I)
<i>Personnes rencontrées</i>	M. Hassan SEMLALI Chef de service énergie M. Ali ZKI Responsable des émetteurs radio ondes moyennes P + 212 06 68 74 63 44

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, M. Semlali a résumé le déroulement du projet PCB (Pilier I) en donnant des clarifications sur certaines questions dont les réponses sont résumées ci-après.

INFORMATIONS SUR LES PCB AU SEIN DE LA SNRT

- Plusieurs équipements contenant des PCB pur sont encore en service au niveau des sites suivants : Sabâ Ayoun (9 à 12 kV), Région Krinda (50 kV), Ahmed Brahal, Safi (25 kV), Sidi Allal Tazi (25 kV),
- Plusieurs organes contenant du PCB pur existent à Sidi Bennour et sont déjà inventoriés.
- Renouveau de la station du centre Ait Melloul (1972). Aucune information est-ce que c'est du PCB pur ou de l'huile contaminée.
- Encore un site contenant du PCB pur existe à Souk Tnine (Oued Zem). Ce site est HS.

Points saillants des échanges

- Communication sur les dangers du PCB : Auparavant personne ne connaissait ce produit.
- Premier Inventaire des transfo contaminés ou contenant des PCB (inventaire non exhaustif)

DÉROULEMENT DU PROJET

- Le projet est une réussite selon Mr Semlali. Le problème des équipements restants provient du fait qu'il faut un budget conséquent pour remplacer les équipements contenant du PCB pur encore en service
- Les actions les plus importantes ont concernées les sites de VOA (Tanger) et celui d'Essaouira (HS)
- Avant le lancement du projet, le personnel de ces sites était inconscient du danger représenté par le PCB (pour eux c'était incompréhensible).
- Plusieurs personnes ayant participé au projet et aux ateliers d'informations ont pris leur retraite
- Une seule femme ayant participé au projet a quitté le service.
- Un nouvel inventaire a été envoyé à Mme Nadim (coordonnatrice du projet) au courant du mois de mai 2014.
- La formation a bénéficiée à 3 personnes de Rabat + ceux de différentes régions.

CONTINUITÉ DES ACTIONS APRÈS LE DÉSENGAGEMENT DU PNUD (PILIER I)

Les responsables ayant participé au projet ont maintenant des arguments pour convaincre les décideurs au sein de la SNRT, d'investir pour le remplacement des équipements contenant des PCB pur ou des huiles contaminées.

<i>Date</i>	5 août 2014
<i>Lieu</i>	Centre de formation VEOLIA, Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue des responsables de REDAL sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Actions réalisées – Déroulement du projet
<i>Personne contactée</i>	M. Abdenbi ATTOU REDAL/AMENDIS P +00212(0)6 61 23 44 43.

INTRODUCTION

- Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, M. Attou a présenté les activités de REDAL et AMENDIS et a donné son point de vue sur le déroulement du projet PCB.

ACTIONS RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les activités de REDAL
- Les activités reliées au PCB

Points saillants des échanges

- REDAL a déjà entamé une démarche environnementale grâce à la gestion déléguée en 2006-2007.
- REDAL avait intégré le SME dans son plan d'action 2007/2008.
- REDAL est certifiée ISO 140001 et 18001 : la sensibilisation interne existait sur la démarche environnement mais pas sur le volet PCB.
- Un inventaire interne partiel a été réalisé par REDAL.

DÉROULEMENT DU PROJET

- M. Attou estime que le projet PCB a été d'un support appréciable pour les exploitants des transformateurs. Avant le projet, il n'y avait pas de sensibilisation vis-à-vis des PCB
- Le projet d'aider REDAL à se débarrasser des postes transfos contenant des PCB : cela a concerné surtout les transfos en service et très peu les stocks
- Il n'y a plus de transfo à PCB grâce au projet à part un seul à Tétouan
- Le pilier I était très bénéfique et va contribuer à aider le pilier II mais le souci financier existe
- Les résultats des analyses des huiles transfo tardent à être livrés à REDAL
- REDAL a développé un plan de financement pour l'élimination des huiles contaminées mais étalé sur plusieurs années
- Grace au projet, REDAL a commencé à exiger dans les CPS (élimination des déchets à PCB) le devenir du produit
- M. Attou dit que certains clients possèdent encore des transfos à PCB en service (hôpitaux)
- M. Attou pense que le volet formation mérite d'être amélioré et développé en identifiant la clientèle cible. La formation devrait être reconduite sous forme d'éducation permanente. Malheureusement REDAL ne bénéficie pas de l'aide de l'OFPT
- La sensibilisation (projet) n'a pas été suffisante
- Il n'y avait pas de formation sur la manipulation technique des transfos et équipement à PCB.
- M. Attou déplore le fait que REDAL n'a pas été impliquée dans l'élaboration des textes réglementaires relatifs au PCB

<i>Date</i>	5 août 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue d'écoval sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées - Déroulement du projet
<i>Personne contactée</i>	Mme Hind BADDAG Ecoval P +212(0)6 61 17 37 53

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, Mme Baddag a présenté les activités d'Ecoval et a donné son point de vue sur le déroulement du projet PCB.

ACTIONS RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les activités reliées aux PCB ;

Points saillants des échanges

- Ecoval a participé à l'appel d'offres lancé par le MATEE en 2012, concernant l'élimination des PCB purs. Ecoval a participé à l'appel d'offres en proposant d'éliminer les PCB au sein des fours d'Holcim. L'offre d'Ecoval n'a pas été retenue (non conforme et trop chère).
- L'élimination dans des fours de cimenterie existe à travers le monde (Vietnam, Amérique latine), écoval a proposé de faire un test chez Holcim à Fès mais le groupe de travail (MATEE, MEMEE) n'a pas donné de suite selon Ecoval.
- Mme Baddag pense que la solution cimenterie reste la meilleure solution pour le Maroc : cout d'élimination moins cher, création d'emploi, réduction de sortie de devise, renforcement de capacité etc.
- Mme Baddag a participé pratiquement à tous les ateliers de formation.
- Le genre a représenté 80% en ce qui concerne la participation du personnel d'Ecoval au programme PCB.

DÉROULEMENT DU PROJET

- A part la formation, Ecoval n'a pratiquement pas participé au projet Pilier I.

<i>Date</i>	18 juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue de l'ONEE sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées - Déroulement du projet
<i>Personne contactée</i>	<p>Mme WafaE RAISS Ingénieur exploitation et maintenance, Direction du patrimoine, ONEE P +212(0)6 42 30 64 12.</p> <p>M. Khalifa BERRAMI Chef de service, Direction du patrimoine, ONEE P +212(0)6 61 22 55 54</p>

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, Mme Raiss a présenté les activités du département et a résumé le déroulement du projet PCB.

ACTIONS RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les activités du département du patrimoine
- Les activités reliées au PCB

Points saillants des échanges

- L'ONEE avait déjà réalisé un inventaire de ses transfos bien avant le déroulement du projet (en 1993).
- L'ONEE était déjà conscient de la problématique des PCB (bien avant le programme PNUD) et avait déjà entamé des actions d'identification des transfos contenant des PCB purs.

DÉROULEMENT DU PROJET

- L'ONEE a été impliquée dès le départ dans le projet via deux personnes de la direction du patrimoine
- Actualisation de l'inventaire des postes transfos datant d'avant 1994
- 9 transfos contenant du PCB pur (datant d'avant 1993) et d'un poids total de 10.5 tonnes ont été évacués (Direction de Rabat et direction de Marrakech) et éliminés d'une manière écologique dans les usines de TREDI France. Ce sont les seuls transfos à PCB pur qui ont été identifiés par les directions régionales
- 275 transformateurs ont été analysés dans le cadre du projet. Les analyses se sont limitées aux seuls transfos fabriqués avant 1993. Le tiers des transfos analysés (96) sont contaminés dont 29 présentent un taux en PCB dépassant les 5 000 ppm et doivent donc être éliminés selon la loi
- 180 analyses des huiles réalisées par OKSA Maroc
- Formation et sensibilisation sur les PCB dans le cadre du projet ; par contre il n'y a aucune action programmée en interne
- 50 % du personnel impliqué dans le projet sont des femmes
- Les activités vont continuer même après l'achèvement du projet (pilier I) par les propres moyens de l'ONEE (élimination des PCB) ; L'ONEE espère profiter aussi pleinement du projet Pilier II via la plateforme implantée dans la zone industrielle de Bouskoura (*mise en service prévue en novembre 2014*) et dont les frais de fonctionnement seront pris en charge par le programme pilier II pendant une durée de 24 mois à partir de la date de mise en service

<i>Date</i>	16 juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue du ministère sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Actions réalisées – Déroulement du projet
<i>Personne contactée</i>	Mme Rachid WAHABI Chef de la division de l'hygiène du milieu Ministère de la santé P +212(0)6 61 33 84 52

INTRODUCTION

Après une présentation de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA par M. Touzani, Mme Wahabi a présenté les activités de la division et a donné son point de vue sur le déroulement du projet.

ACTIONS RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les activités de la division
- Les activités reliées aux PCB

Points saillants des échanges

- Le ministère pense que c'est une très bonne initiative et que le problème des PCB est une problématique préoccupante
- Méconnaissance de l'administration des problèmes liés aux PCB à part les études théoriques au niveau mondial
- Il n'y a aucune étude réalisée par le ministère sur les effets des PCB au niveau du Maroc

DÉROULEMENT DU PROJET

- M. Wahabi a assisté seulement à quelques réunions dans le cadre du projet.
- Formation insuffisante (PCB) des cadres du ministère.
- Les hôpitaux qui peuvent détenir des postes transfos contenant des PCB, n'ont pas été approchés par le projet.
- Le projet a quand même apporté une plus-value (sensibilisation du personnel).
- Problématique des pesticides beaucoup plus importante que celle des PCB ; Il serait intéressant de transmettre l'expérience à ces POP.

<i>Date</i>	11 Juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue des BET sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes réalisées - Déroulement du projet
<i>Personne rencontrée</i>	M. Adnane Benabdelkrim Consultant indépendant ADS - Société d'ingénierie spécialisée en énergie et environnement P +212.(0)6 61 40 41 55

INTRODUCTION

Après une présentation par M. Touzani de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA, M. Benabdelkrim a résumé le déroulement du projet PCB (*Pilier II*) en tant que consultant pour l'ONUDI.

ETUDES RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les études réalisées
- La contribution du consultant

Les points saillants des échanges

Le consultant a agi en tant qu'expert indépendant pour le compte de l'ONUDI. Il a travaillé dans le cadre du **Pilier II** (*Programme PCB*). Le consultant a réalisé une étude (*cadre du projet pilier II*) portant sur une enquête relative aux **transformateurs contaminés** par les PCB. Il a élaboré des termes de référence pour la **plateforme**, il a visité les **sites contaminés** et il a participé à la **sélection des entreprises** chargées d'éliminer les PCB. Il a aussi participé aux **séminaires** relatifs aux traitements des PCB.

Par ailleurs, il est à noter que le Bureau d'études ADS a réalisé en 2005 une **étude sur les POP** pour le compte du Ministère de l'Environnement.

DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet est **une réussite** selon M. Benabdelkrim pour les raisons suivantes :

- **Implication de plusieurs parties prenantes**
- **Formation et sensibilisation** sur les PCB
- **Bonne communication** du projet

Par contre le consultant déplore le **manque de collaboration avec le monde universitaire** et soulève le **devenir** des résidus des analyses réalisés par OKSA Maroc (*environ 6000 analyses*)

<i>Date</i>	11 Juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue du laboratoire sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyses réalisées - Déroulement du projet
<i>Personne rencontrée</i>	M. Nourredine Errazaki Responsable laboratoire d'analyses OKSA Maroc - Fournisseur de solutions visant l'efficacité énergétique P +212.(0)6 73 39 80 80

INTRODUCTION

Après une présentation par M. Touzani de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA, M. Errazaki a résumé le déroulement du projet PCB (*Piliers I et II*).

ANALYSES RÉALISÉES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les analyses réalisées
- La contribution du laboratoire

Points saillants des échanges

- Le laboratoire s'est chargé de réaliser **6'000 analyses** concernant les **huiles électriques** contenant des PCB. Ces analyses ont été réalisées au profit de plusieurs détenteurs (*ONEE – Office national de l'électricité et de l'eau, régions, PME, COSUMAR, OCP – Office Chérifien des Phosphates, ONCF - Office national des chemins de fer, MANAGEM - Groupe industriel à vocation minière, etc.*)
- Les résultats des analyses ont fait ressortir que **40% des transformateurs** étaient contaminés (*sup. à 50 ppm*)
- Par manque de budget, **34 analyses** restent à réaliser (*problème en cours de résolution par le Ministère de l'Environnement et le PNUD*)

DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet est **une réussite** selon M. Errazaki pour les raisons suivantes :

- **Implication de plusieurs parties prenantes**
- **Formation et sensibilisation** sur les PCB.
- **Transfert du savoir-faire** | le laboratoire n'avait jamais effectué d'analyses de PCB ; maintenant il a acquis de l'expérience et il a investi dans certains **équipements** ainsi que l'élaboration de **procédures** pour la protection du personnel et la réalisation des analyses
- **Aspect 'genre'** | **50 %** du personnel travaillant au laboratoire et impliqué dans le projet sont des femmes
- **Suivi u projet** | chaque mois, le laboratoire présentait l'avancement des analyses au coordonnateur du projet (*Mme Amal Nadim*).

Par contre, dans le cadre des analyses des PCB, il n'y avait **pas de collaboration avec le monde universitaire**.

<i>Date</i>	10 Juillet 2014
<i>Lieu</i>	Casablanca
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue des détenteurs sur le projet PCB
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation des sites de COSUMAR – Déroulement du projet
<i>Personne rencontrée</i>	<p>M. Mohamed Boukraichi Chef de département QSE (Qualité, Sécurité et Environnement) COSUMAR - Groupe marocain, spécialisé dans l'extraction, le raffinage et le conditionnement du sucre</p> <p>T +212.(0)22 67 83 36 P +212.(0)6 00 01 69 95 F +212.(0)22 24 10 71 E m.boukraichi@cosumar.co.ma</p>

INTRODUCTION

Après une présentation par M. Touzani de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA, M. Boukraichi a résumé le déroulement du projet PCB (*pilier I et Pilier II*) au sein de COSUMAR.

PRÉSENTATION DES SITES

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Les sites concernés par le projet
- Les analyses effectuées

Les points saillants des échanges

- Les sites concernés par l'élimination des PCB sont au nombre de 4 :
 - Sites de **Casablanca** : 19 transformateurs
 - Site de **Beni Mellal** : 5 transformateurs + 2 transformateurs en service contenant encore des PCB et non encore éliminés
 - Site de SURAC (*Sucreries Raffineries de Canne*) : 4 à 5 transformateurs + bidons d'huiles + des condensateurs non encore éliminés
 - Site de **Zaïo** : 2 condensateurs ; site de Sunabel : 2 transformateurs contaminés (250 et 70 ppm)
- COSUMAR a pris en charge la **logistique et la manutention** des transformateurs pour les sortir des ateliers et les mettre à disposition de l'entreprise chargée de l'export des transformateurs
- Plusieurs échantillons ont été prélevés (*analyse des sols*) par AXE-QSE Maroc et les résultats n'ont pas encore été communiqués
- L'usine de Beni Mellal est en arrêt et les deux transformateurs restants (*1 en service et 1 en cours de remplacement*) assurent les besoins électriques pour la sécurité. Il est prévu d'éliminer ces deux transformateurs dans le cadre du projet.
- L'objectif de COSUMAR est l'élimination totale des PCB d'ici la fin de l'année 2014

DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet est **une réussite** selon M. Boukraichi pour les raisons suivantes :

- **Implication de plusieurs parties prenantes**
- **Formation et sensibilisation** sur les PCB
- **Bonne communication** du projet au niveau national et régional

<i>Date</i>	4 Juillet 2014
<i>Lieu</i>	Rabat
<i>Objet</i>	Collecter des informations et connaître le point de vue des BET sur le projet PCB.
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Participation d'EDIC au projet – Déroulement des études – Continuité des actions après le désengagement du PNUD (Pilier I)
<i>Personne rencontrée</i>	<p>M. Driss Zakarya Directeur Bureau d'études techniques EDIC Bd. Triki, Im A, Res Salam, Apt 45, Agdal, Rabat T +212.(0)37 69 83 98 P +212.(0)61 20 50 57 F +212.(0)37 69 20 89</p>

INTRODUCTION

Après une présentation par M. Touzani de l'objectif de l'évaluation et la présentation du mandat de SBA, M. Driss Zakarya a présenté son bureau d'études et a expliqué le déroulement des actions et des missions conduites par son cabinet.

PARTICIPATION DU BUREAU EDIC AU PROJET

Les aspects discutés lors de la réunion portaient sur les points suivants :

- Etudes réalisées par EDIC relatives aux PCB
- Etudes réalisées par EDIC dans le cadre du projet
- Continuité des actions

Les points saillants des échanges

- **Trois (3) inventaires** ont été réalisés sur les PCB avant le démarrage du projet :
 - Le premier s'est déroulé en 1999-2000 dans le cadre d'une collaboration entre le **Ministère de l'Environnement et la coopération suisse**. Cet inventaire a abouti à la construction d'une base de données sur les **transformateurs (652 transformateurs) et les condensateurs**. Cet inventaire n'était pas exhaustif et le niveau de sensibilisation des parties prenantes était très bas. Cette étude a duré 1 an.
 - Le deuxième inventaire réalisé par EDIC et ADS a été mené dans le cadre d'un projet du **Ministère de l'Environnement**. Il avait pour but d'actualiser le premier inventaire. Il n'y avait pas de valeur ajoutée au niveau du nombre d'équipements, mais par contre il a couvert une estimation de la **contamination** des transformateurs via une centaine d'analyses réalisées par OKSA Maroc et SD Meyers. La coopération suisse a fourni un kit d'analyse des PCB ainsi que des électrodes spécifiques.
 - Le troisième inventaire a été réalisé en 2008 avec l'aide de l'ONUDI par M. Bennouna afin de **réactualiser** les inventaires.
- Une étude sur l'identification et le **renforcement des capacités des détenteurs et des ferrailleurs** en matière de gestion sécurisée des PCB a été conduite par EDIC. Elle avait aussi pour objectif de compléter et de vérifier s'il n'y avait pas d'autres transformateurs contenant des PCB non couverts par l'inventaire. Cette étude a été lancée vers la fin du programme Pilier I (*après*

avoir exporté les transformateurs). **Un certain nombre de détenteurs n'était pas sur la liste des transformateurs à exporter.**

- La **formation et la sensibilisation** à la thématique PCB a commencé en 2000 dans le cadre d'une collaboration entre le **Ministère de l'Environnement et la coopération suisse**.
- EDIC a aussi participé à une étude sur les **meilleures technologies disponibles pour l'élimination des PCB et à une formation régionale (4 ou 5 régions)** sur les risques de contamination par les PCB et ceci dans le cadre du projet.
- EDIC a participé à la **formation des formateurs**. Formation qui s'est déroulé au niveau des **universités (Oujda, Tanger, El Jadida, Casablanca et Fès)**. **Quatre (4) manuels de formation (supports)** ont été développés et distribués aux enseignants et aux étudiants.

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Le projet est une **réussite moyenne** selon M. Zakarya pour les raisons suivantes :

- **Projet bien ancré** | certains détenteurs (*ONE - Office National de l'Electricité, OCP - Office Chérifien des Phosphates, LYDEC - Lyonnaise des eaux de Casablanca*) ont commencé à exporter leurs transformateurs à leur propre frais (*en dehors du projet*)
- **ONEP avait déjà un inventaire PCB depuis les années 80** | secteur à haut risque (*contamination de l'eau potable*)
- **Accès au transformateurs et résistance** | Le projet a été porteur. Néanmoins il y a le problème des **transformateurs diffus** et la **résistance de la part de certains détenteurs** comme par exemple Prodec, entreprise du secteur de la peinture. Aussi, la COTEF, Complexe Textile de Fès, qui possédait 6 transformateurs PCB a fermé ses portes pendant le déroulement du projet et il a été difficile de trouver un interlocuteur du côté de l'entreprise.
- **Sensibilisation limitée de certains acteurs** | les ferrailleurs n'ont **pas été suffisamment** sensibilisés.

CONTINUITÉ DES ACTIONS APRÈS LE DÉSENGAGEMENT DU PNUD (PILIER I)

- **Viabilité** | du fait de la gratuité de l'élimination des transformateurs contenant des PCB (*dans le cadre du programme*), la continuité des actions serait inhibée au niveau des **PME et des PMI**. La durabilité du programme a un **coût** qu'il faut résoudre
- **Impact** | l'impact sur les **risques de contamination** a été positif (*élimination de plus de 600 transformateurs*). Par contre **l'impact sur l'environnement est difficile à évaluer**
- **Partage d'expérience** | le Maroc a acquis une **bonne expérience** sur la gestion des PCB et il peut **partager** son expérience avec des pays ayant des projets similaires
- **Acquis** | bon enseignement sur la gestion des déchets dangereux au Maroc
- Sur la plan 'genre' :
 - Les responsables QSE au niveau des entreprises sont **essentiellement des femmes** confrontées aux problèmes des PCB (*risque pour leur santé*) et le projet a donc eu un **impact positif**
 - Au niveau des études menées par EDIC, **30% des intervenants du BET** étaient des femmes
 - Concernant les **ferrailleurs**, le travail est réservé **exclusivement aux hommes**. La même chose se remarquait au niveau des **formateurs**
 - Par contre au niveau des **analyses PCB**, **50%** étaient réalisées par des femmes

Focus Group

Note : ici est donnée une version commune aux deux focus group

1. Approche & objectifs

Le focus group (*groupe de discussion ou entretien de groupe*) est une **approche d'enquête** qualitative. Cette démarche permettra, dans le cadre du projet, de réunir des parties prenantes et des bénéficiaires concernés par le **Programme de gestion sécurisée et élimination des PCB – Pilier I**. Le focus group est destiné à collecter les **opinions** des participants et leurs **expériences** dans le cadre du **Pilier I**. Les participants sont, en effet, amenés à exprimer et à expliquer leurs points de vue sur, entre autres, l'efficacité et la durabilité des résultats du projet.

2. Configuration des groupes

Pour favoriser les échanges et pouvoir donner la parole à tous les participants, le nombre de participants du focus group sera entre **7 à 10 personnes** (*au maximum*).

3. Participants

Le focus group est destiné aux représentants (selon liste).

4. Thèmes

Lors des échanges, les thèmes suivants seront discutés avec les bénéficiaires et cibles :

- Efficacité du projet
- Résultats atteints : points forts et points faibles
- Durabilité du projet et perspectives de développement
- Recommandation pour la réplique du projet

5. Déroulement

Le focus group aura lieu le **18 septembre 2014** au Ministère de l'Environnement (*Rabat*) pour une durée de **2h30** (*de 9.30 à 12.00*). Pour ce faire, des questions seront posées aux participants selon les thèmes listés ci-dessus afin d'obtenir leur point de vue.

Pour chaque question, un temps de réflexion sera accordé aux participants qui devront consigner leur réponse sur un papier. A l'issue de la phase de réflexion, chaque participant lit et commente sa réponse. Les papiers remplis sont par la suite collectés et affichés.

A la fin de la séance, une conclusion générale est réalisée en groupe sur la base de l'ensemble des éléments abordés par les participants.

6. Programme

Le focus group se déroulera selon le programme suivant :

<i>Session</i>	<i>Contenu</i>	<i>Durée</i>
<i>Mise en contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Tour de table <i>Toute la présence</i> – Objectif et déroulement des travaux <i>Animateurs de SBA</i> – Brève présentation des réalisations du projet 	<i>10 min</i>

<i>Coordinatrice Nationale du Programme PCB</i>		
<i>Session</i>	<i>Contenu</i>	<i>Durée</i>
<i>Réflexion sur les thèmes</i>	Réflexion autour des thèmes <i>Participants du focus group</i> <ul style="list-style-type: none"> – Efficacité du projet – Résultats atteints/Points forts et points faibles – Durabilité et perspectives – Recommandations 	<i>12 min / question</i>
<i>Echange</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation orale des opinions <i>Participants du focus group</i> 	<i>2 min / participant</i>
<i>Clôture</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Consolidation des résultats des discussions <i>Animateurs de SBA</i> 	<i>10 min</i>

7. Animation du focus groupe

<p>Le focus group sera animé par des experts de Sustainable Business Associates (SBA) avec l'appoint de la Coordinatrice Nationale du Programme pour la mise en contexte du projet PCB.</p>	<i>Amal Nadim</i>	<i>Abdellatif Touzani</i>	<i>Majdouline Semlali</i>
---	-------------------	---------------------------	---------------------------

<i>Date</i>	18 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Ministère de l'environnement, Rabat
<i>Objet</i>	Evaluation finale du Plier I du Programme de gestion et élimination sécurisée des PCB
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité globale - Appréciation du projet - Durabilité - Recommandations
<i>Liste des participants</i>	Cf. annexe

INTRODUCTION

Présentation de quelques rappels aux participants par la coordinatrice nationale du programme PCB | Mme Amal Nadim :

- Rappel du contexte du projet
- Composition de l'équipe d'évaluation
- Approche de l'évaluation
- Méthodologie et critères d'évaluation



RAPPEL DU CONTEXTE

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre.

Tour de table

Chaque participant a pris la parole pour se présenter avant de débiter les discussions.

Septembre 2014 | Rabat

2

Présentation du déroulement du focus group | Majdoulaine Semlali Wazner, SBA



DÉROULEMENT DU FOCUS GROUP

- Organisation des échanges
- Format attendu des réponses
- Durée des activités
- Discussion et consolidation
-

Questions posées

- Donner **votre** point de vue professionnel
- Utiliser le **temps de réflexion** accordé
- Donner des réponses concises
- Consigner chaque réponse sur une fiche

Réponses données

- Lire et commenter votre réponse
- Afficher les fiches remplies
- Donner une conclusion générale à la fin

Suite aux présentations d'introduction, de questions de l'évaluation finale ont été discutées avec les membres présents de la Commission nationale PCB.

Les réponses ont été consignées sur des fiches spécifiques, présentées par les participants, discutées et complétées puis affichées pour garder une trace des idées émises. Cette approche a permis à chacun de s'exprimer sur les questions abordées. A l'issue de la séance une consolidation générale a été réalisée et des réponses aux questions soulevées lors des échanges apportées.

Septembre 2014 | Rabat

2

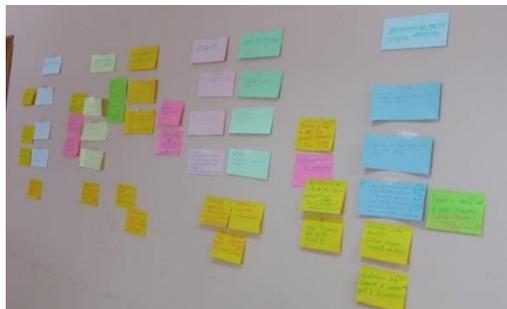
Dans la suite du document, les réponses et précisions données par les participants lors de ce focus group sont synthétisées ci-après.



EFFICACITÉ GLOBALE

Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont été atteints, sur les plans quantitatif et qualitatif, et ont induit des changements auprès des bénéficiaires ?

<i>Organisme</i>	<i>Avis</i>
Représentants du Ministère de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats du Pilier I ont été assez satisfaisants. La raison en est que : <ul style="list-style-type: none"> • Des activités sont élaborées mais non adoptées • D'autres pas encore traitées (<i>importation des PCB non encore réglée</i>) - Au niveau du ministère, des difficultés ont été rencontrées pour bénéficier du projet (<i>problème interne de diffusion de l'information</i>) - Renforcement de capacités : effectif des bénéficiaires insuffisant aux niveaux central, régional et national
Ministère de l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> - L'un des importants résultats atteints du programme PCB est l'identification des transformateurs contenant ou contaminés aux PCB - Résultats satisfaisants par rapport au renforcement du cadre juridique
Redal/Amendis	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet a permis à Redal/Amendis de se débarrasser de tous les équipements contenant des PCB (<i>ex. 3 condensateurs au niveau de Redal</i>) - Le projet a également été bénéfique en termes de sensibilisation du personnel



APPRÉCIATION DU PROJET

Quels sont les points forts et les points faibles du projet ? Quels sont les facteurs de limitation et de facilitation observés ?

Organisme	Avis	
Représentants du Ministère de la santé	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Bonne gouvernance du projet (Commission nationale PCB)	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Secteur informel non touché <input checked="" type="checkbox"/> Effectif insuffisant pour le renforcement de capacité (toutes les personnes qui manipulent les PCB n'ont pas été touchées) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de réplication ou diffusion suite aux formations de formateurs
	<i>Facteur de facilitation</i> – Réunions régulières de la Commission	<i>Facteur de limitation</i> – Formulation du projet sur la sensibilisation des décideurs en amont – Durée courte du projet
Ministère de l'intérieur	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Mise en place de la plateforme	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Continuité du projet après la fin de l'initiative actuelle <input checked="" type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Solutions pour les sites contaminés
Redal/Amendis	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Financement du projet <input checked="" type="checkbox"/> Implication et engagement du ministère de l'environnement (MEMEE) et les responsables du projet	<i>Points faibles</i> <input checked="" type="checkbox"/> Comment s'assurer de manière tangible de l'atteinte des résultats obtenus
	<i>Facteur de facilitation</i> – Les multiples réunions qui rappellent à chaque fois l'historique et les objectifs du projet	<i>Facteur de limitation</i> – Présence encore d'équipements à PCB dans la nature, notamment les appareils en service chez les particuliers

DURABILITÉ

Dans quelle mesure existe-t-il des risques au maintien des résultats du projet à long terme ? Et quelles sont les pistes de développement potentielles pour le projet ?

Organisme	Avis
Représentants du Ministère de la santé	<i>Risques</i> <input checked="" type="checkbox"/> Arrêt des opérations de sécurisation et d'élimination avec la fin du financement

<i>Organisme</i>	<i>Avis</i>
Ministère de l'intérieur	<i>Risques</i> <input checked="" type="checkbox"/> Durabilité du projet <input checked="" type="checkbox"/> Arrêt du programme avec l'arrêt du financement
Redal/Amendis	<i>Risques</i> <input checked="" type="checkbox"/> Les détenteurs peuvent se débarrasser des équipements d'une manière non sécurisée (<i>dans la nature</i>) une fois la réglementation en place et à la fin du financement du projet <input checked="" type="checkbox"/> Manque d'organisme de contrôle sur le terrain de la réglementation

Note : en raison de la formulation par les participants des pistes de développement sous forme de recommandations ces dernières ont été incluses dans la section ci-dessous. Aucune piste de développement potentielle pour le projet n'a en effet été identifiée.

RECOMMANDATIONS

Quelles sont les leçons apprises ? Et quelles sont les recommandations pour le maintien des acquis du projet ?

<i>Organisme</i>	<i>Avis</i>
Représentants du Ministère de la santé	<ul style="list-style-type: none"> – Etendre le projet à d'autres produits dangereux (<i>médicament et déchets médicaux</i>) – Renforcement de la sensibilisation – Finalisation du cadre réglementaire – Développement de mécanismes incitatifs financiers
Ministère de l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> – Elargir la population sensibilisée – Renforcer le cadre juridique et accélérer le processus de promulgation des lois en lien avec les PCB
Redal/Amendis	<ul style="list-style-type: none"> – Instaurer une sorte de 'prime à la casse' pour l'élimination des appareils à PCB – Prendre en considération la culture du pays dans les projets de réplique – S'intéresser au secteur informel – Mettre en place des actions complémentaires d'accompagnement pour l'élimination totale des appareils à PCB

SYNTHÈSE GLOBALE

<i>Aspect</i>	<i>Consensus</i>
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> – Résultats satisfaisants – Bénéfices : <ul style="list-style-type: none"> • Identification des risques liés aux PCB • Sensibilisation des acteurs locaux et parties prenantes • Evacuation des appareils à PCB

<i>Aspect</i>	<i>Consensus</i>
Appréciation globale	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Bonne gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Implication des parties prenantes <input checked="" type="checkbox"/> Institutionnalisation de la Commission nationale PCB <input checked="" type="checkbox"/> Efforts de sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion de l'information : réunions & présence d'une plateforme PCB
	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Effectif 'faible' touché par les actions de sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Secteur informel non touché <input checked="" type="checkbox"/> Démarche demeurant volontaire <input checked="" type="checkbox"/> Absence de réglementation en vigueur <input checked="" type="checkbox"/> Manque de sensibilisation des décideurs sur des bases factuelles (<i>quantification des PCB au niveau national, plaidoyer en faveur du projet et sa priorisation</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Absence de visibilité sur la durabilité du projet
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité du financement des activités du projet à l'issue de la phase actuelle - Appropriation institutionnelle et nationale du projet - Contrôle de l'application des textes de lois sur les PCB sur le terrain

<i>Aspect</i>	<i>Consensus</i>
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des mécanismes incitatifs pour l'élimination et le remplacement des appareils à PCB (<i>pour information, le FODEP finance à hauteur de 20% le remplacement des transformateurs à PCB avec comme obligation l'élimination sécurisée de l'appareil obsolète. D'autres instruments pour le soutien des entreprises dans cette démarche sont en cours d'étude</i>) - Impliquer la population et les consommateurs - Prendre en considération le volet informel - Sensibiliser les détenteurs pour limiter le circuit en lien avec les appareils PCB et l'usage de leurs matières secondaires - Assurer la bonne gouvernance du projet - Développer le plaidoyer au niveau décisionnel et sur des bases factuelles - Adapter la réplique au contexte et aux contraintes du pays en question - Réaliser des enquêtes pour évaluer le changement de comportement suite aux actions de sensibilisation

QUESTIONS

Durabilité du projet au niveau national | le ministère de l'environnement a intégré le projet dans sa planification stratégique et opérationnelle.

Solutions pour les sites pollués | les sites pollués sont identifiés et des prélèvements aux niveaux du sol et de la nappe phréatique sont réalisés. Des plans de décontamination sont établis et des demandes de financement sont étudiées à travers d'autres programmes avec le FEM ou autres parties prenantes

Alimentation de la plateforme | cette composante est gérée par le Pilier II.



Focus Group de la Commission Nationale PCB
18 sept 2014 | Rabat

#	Prénom & Nom	Organisation	Coordonnées
	WAHABI Rachid	M. Sank' / DELM / DAM	066133 84 52
	Sihem TISANI	D. Sante / DELM / PHM	0666 94 97 73
	LAMNOUAR Sihem	M. Interieur / DRSC	060407 8000
	BENKHEIWA Ahmed	CLE - Morocco (1997 - 2014) GEF	06 70 76 10 15
	MANSOURI Mehdi	Rabat / Amendes	06 73 72 29 61

Préparé par SBA

p. 1

Août 2014

#	Prénom & Nom	Organisation	Coordonnées
	NAOUAL ZOUBAIR	MDE / Equipe de Gestion du projet	0662108154 n_zoubair@yahoo.fr
	Ahmed NADIM	Coordonnatrice de programme "PCB"	06.77.57.68-16 ahmed.nadim@gmail.com
	Abdellatif TOUZANI	SBA équipe d'évaluation	06 61 48 83 48 atouzani.kia@gmail.com
	Fouad Bergigui	FNOD	0664 69 62 84 mohamed.bergigui@undp.org
	Najdoulaine Smlali	SBA co-directrice	stax@stax-ink.ch +41.21.648.4884
	FARES Taoufik	MICIED ISI	fares@mond.gov.me 0617170470

Préparé par SBA

p. 2

Août 2014

<i>Date</i>	12 septembre 2014
<i>Lieu</i>	Ministère de l'environnement, Rabat
<i>Objet</i>	Evaluation de l'activité de développement des modules de formation sur les POP/PCB en collaboration avec des facultés et écoles pilotes intéressées
<i>Axes de discussion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'approche - Appréciation de l'activité - Risque liés à la durabilité des acquis - Recommandations pour la diffusion et réplification
<i>Liste des participants</i>	Mme Souad El Hajjaji Professeur Faculté des sciences – Université Mohammed V Agdal E hajjaji@fsr.ac.ma

Note | En raison de l'absence de la majorité des représentants des universités conviés aux focus group (seul la représentante de l'université de Rabat était présente), ce dernier a été transformé en one-to-one avec Mme Souad El Hajjaji.

EFFICACITÉ DE L'APPROCHE

- L'expérience de développement des modules de formation pour le renforcement des compétences locales est jugée comme étant très enrichissante et novatrice pour les étudiantes
- Mme Hajjaji a participé à l'élaboration des modules de formation, programmation de séminaires au profit des étudiants de Master et doctorat (*chimie analytique et environnement*). L'organisation de séminaires d'une journée au profit des étudiants de 1ère année, 2ème année et doctorants ont été très appréciés par les étudiants
- Les supports de formation (4 modules) ont été partagés avec les enseignants par la Coordinatrice nationale du programme

APPRÉCIATION DE L'APPROCHE

Points forts :

- Initier une dynamique auprès des étudiants et les intéresser à la problématique
- Responsabiliser les universités pour l'appropriation des modules et leur intégration
- Intérêt de la réglementation pour les étudiants
- Présence dans tous les masters sur l'environnement des modules sur les POP ce qui constitue un point d'ancrage de la thématique PCB

Points faibles :

- Initiative de réalisation de séminaires de formation pour les étudiants réalisée une seule fois
- Pas d'intégration des modules dans les modules du Master (absence de suivi)
- Pas de renforcement de capacités en ce qui concerne les techniques d'analyses

RISQUE LIÉS À LA DURABILITÉ DES ACQUIS

- Difficultés techniques et logistiques liés à l'introduction de nouveaux modules au niveau des universités avec l'insuffisance de nombre d'enseignant et la contrainte de la charge horaires à respecter
- Durée de vie d'un Master limitée à 4 ans avec comme issue le changement de la thématique
- Nécessité de valorisation des professeurs pour garantir leur implication dans le projet
- Lourdeurs administratives inhérentes au système de l'enseignement supérieur qui limite le développement des initiatives
- Disponibilités des moyens pour la mise en œuvre des activités de diffusion et d'ancrage de modules sur les PCB

RECOMMANDATIONS

- Impliquer les étudiants en droit dans le processus de formation aux PCB car le volet réglementation dans le projet est une composante importante qui nécessite d'être valorisée
- Aller sur le terrain pour passer de la théorie à la pratique en visitant par exemple des laboratoires accrédité pour l'analyse de PCB
- Développer des études de cas concrets dans le cadre de la formation/sensibilisation aux PCB
- Déposer les modules de formation au niveau des bibliothèques des universités et écoles d'ingénieurs
- Créer un réseau POP/PCB des enseignants impliqués dans la démarche de développement des modules dans le cadre du projet
- Organiser une rencontre annuelle POP/PCB
- Réaliser une école d'été avec 20 à 25 étudiants issus de toutes les régions du Maroc en vue de créer un noyau sensibilisé aux questions de PCB pouvant jouer le rôle de répliqueurs au niveau régional
- Valoriser le savoir-faire et les compétences locales existantes
- Lancer des projets de recherche en doctorat et en fin d'études relatifs aux POP/PCB
- Améliorer les échanges à l'international (POP)

ANNEXE 8 | FORMULAIRES DOCUMENTES DES VISITES DE TERRAIN

Région	Site	Etat
Tanger	VOA - Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT)	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisée
Casablanca	Office chérifien des phosphates (OCP)	<input checked="" type="checkbox"/> Non réalisée : problème de timing pour l'OCP
	COSUMAR (<i>raffinage et extraction de betterave et canne à sucre au Maroc</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisée
Rabat	SNRT	<input checked="" type="checkbox"/> Remplacée par le site de Meknès
Bousskoura	Office nationale des chemins de fer (ONCF)	<input checked="" type="checkbox"/> Non réalisée : Pas de retour de l'ONCF

Note | Une autre visite été effectuée à Boyauderie de l'Atlas (BOA)

Voix d'Amérique (VOA)

Date	12 septembre 2014
Personne de contact	M. Saïd FERHAT Chef de service régional de Tanger P +212.(0)6 74 90 89 17

Informations générales

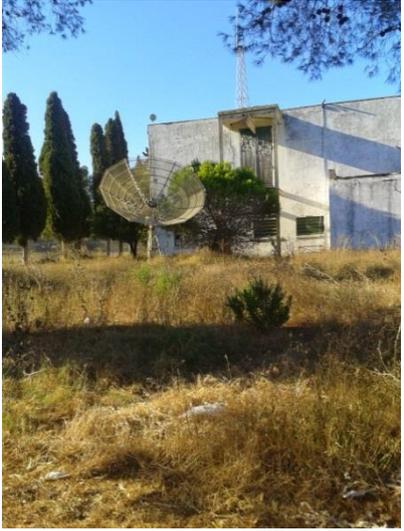
Nom du site	Voix d'Amérique (VOA)		
Surface			
Etat de contamination (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Très pollué	<input type="checkbox"/> Moyennement pollué	<input type="checkbox"/> Faiblement pollué
Population concernée (dont les femmes)	Site vide à part un gardien		
Spécificités (le cas échéant)	Site d'émission ondes courtes construit en 1950 par les américains. Le site a été abandonné tel quel en 1995 avec plusieurs équipements contenant du PCB pur (<i>transformateurs, condensateurs, redresseurs etc.</i>). Le site est situé à côté d'un cours d'eau et est construit sur une nappe.		

Informations liées au projet

Actions mises en place dans le cadre du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Démantèlement et évacuation de tous les équipements contenant du PCB pur (<i>135 tonnes correspondant à 500 appareils environ : transformateurs, condensateurs et redresseurs</i>). - Prise d'échantillons d'eau stagnante à l'intérieur de certains ateliers (<i>les résultats de ces analyses n'ont pas encore été transmis à la SNRT</i>). - Les procédures de démantèlement ainsi que les fiches de sécurité sont encore affichées sur le site.
Résultats obtenus	Tous équipement susceptible de contenir du PCB pur a été évacué.

<i>Ecart par rapport aux attentes initiales</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat atteint à 100% en ce qui concerne le PCB pur. - Aucune action n'a été entreprise en ce qui concerne la contamination des équipements restants et des sols : de grandes citernes sont encore enterrées et personne ne sait ce qu'elles contiennent.
<i>Améliorations souhaitées</i>	Vérification de la contamination des locaux, équipements, et nappe d'eau.

Compléments et observations

<i>Observations et remarques de l'évaluateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'opération a été faite dans les règles de l'art. - La quantité éliminée a dépassé ce qui était attendu. - Le gardien est conscient du danger pouvant survenir du PCB et prends des précautions pour ne pas être en contact avec les différents équipements restants. - L'opération est une réussite et a contribué à réduire le risque de contamination. 	
<i>Vue extérieure</i>		
<i>Locaux des transformateurs évacués</i>		

Transformateur ne contenant pas de PCB pur (année 1995)



Locaux des postes



Citerne enterrée et eau stagnante à l'intérieur d'un atelier



Groupes électrogènes



Local vidé et vue d'extérieur



Salle de transmission et transformateur vidé de son huile



Boyauderie de l'Atlas (BOA)

<i>Date</i>	12 septembre 2014
<i>Personne de contact</i>	M. Luc MATHE Responsable technique P +212.(0)5 39 95 48 68 Mme. Fatiha Ben HAMMOU Responsable Qualité

Informations générales

<i>Nom du site</i>	Boyauderie de l'Atlas (BOA)		
<i>Surface</i>	Local du tableau général basse tension (4 m ²)		
<i>Etat de contamination (le cas échéant)</i>	<input type="checkbox"/> Très pollué	<input type="checkbox"/> Moyennement pollué	<input checked="" type="checkbox"/> Faiblement pollué
<i>Population concernée (dont les femmes)</i>	2 Techniciens de l'usine + la responsable qualité (femme)		
<i>Spécificités (le cas échéant)</i>	L'entreprise est une entreprise d'agroalimentaire qui fabrique des boyaux d'animaux destinés à l'export.		

Informations liées au projet

<i>Actions mises en place dans le cadre du projet</i>	La seule action réalisée était l'évacuation d'une batterie de compensation contenant du PCB pur de quelques kilos seulement (2 à 3 kg).
<i>Résultats obtenus</i>	Élimination complète de source de PCB.
<i>Ecart par rapport aux attentes initiales</i>	0%
<i>Améliorations souhaitées</i>	Aucune

Compléments et observations

<i>Observations et remarques de l'évaluateur</i>	L'élimination de ces batteries aurait pu être faite à la charge de l'entreprise. Le responsable du camion venu chercher les batteries était étonné de devoir seulement évacuer des batteries de 2 à 3 kg.
<i>Batterie rouge contenant du PCB. La photo a été prise avant l'élimination.</i>	

Date	17 septembre 2014
Personne de contact	M. Fouad Ali Khella Chef du centre émetteur Radio Sebaa Aioun GSM +212(0)660.41.99.46

Informations générales

Nom du site	Centre émetteur Radio Sebaa Aioun (<i>région de Meknès</i>)		
Surface	50 hectares		
Etat de contamination (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Très pollué	<input type="checkbox"/> Moyennement pollué	<input type="checkbox"/> Faiblement pollué
Population concernée (dont les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> – Site fonctionnel : 6 personnes travaillant sur le site – Pas de femme dans l'équipe 		
Spécificités (le cas échéant)	<p>Le site de Sebaa Aioun est un site d'émission ondes moyennes. Il est situé à proximité d'un Oued Bougnaou à priori pollué par des activités de cépage, de conserverie et de production d'huile. Le site ne comprend plus d'habitations qui ont été transférées.</p> <p>Le site de Sebaa Aioun fait partie des plus importants sites contenant des PCB purs illustrés à travers des transformateurs, condensateurs, redresseurs à haute tension, régulateurs.</p>		

Informations liées au projet

Actions mises en place dans le cadre du projet	<p>Suite à l'inventaire effectué au niveau du site de Sebaa Aiou, le site a bénéficié d'activités de démantèlement et d'évacuation sécurisée menées dans le cadre de la phase 1 de ce type du programme.</p> <p>Les travaux en question ont duré 3 jours avec le concours de 3 remorques et 3 camions grues. La majorité de ces équipements à PCB purs a été évacuée. Il est à noter que beaucoup de petit matériel (<i>transformateurs et condensateurs</i>) contenant des PCB purs sont présents sur le site. Le transformateur contenant des PCB de l'émetteur berbère est en panne.</p> <p>Par ailleurs, des prélèvements au niveau du sol (<i>carottage</i>) ont été effectués par l'entreprise en charge de l'enlèvement des appareils à PCB. Les résultats de ces analyses n'ont pas encore été transmis à la SNRT.</p>
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> – La majorité des équipements susceptibles de contenir du PCB pur inventoriés dans la première phase du projet a été évacuée – Un autre inventaire a été élaboré pour la phase 2 de démantèlement et d'évacuation des appareils à PCB purs. Cet inventaire a été remis à la coordinatrice nationale du projet – La sensibilisation du personnel aux risques liés aux PCB a été favorable car ce dernier n'avait pas conscience du danger que représente la manipulation de ces produits
Ecart par rapport aux attentes initiales	<ul style="list-style-type: none"> – Aucune action n'a été entreprise en ce qui concerne la contamination des équipements restants et des sols

<i>Améliorations souhaitées</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la contamination des locaux et des équipements - Evacuation d'un transformateur de l'émetteur berbère en panne contenant des PCB - Evacuation de petit matériel restant et contenant des PCB dans le site et sa réserve (<i>magasin</i>)
---------------------------------	--

Compléments et observations

<i>Observations et remarques de l'évaluateur</i>	<p>L'opération de démantèlement et d'évacuation a été bien menée selon le Chef du centre émetteur Radio. Elle a contribué à réduire le risque de contamination au niveau du site.</p> <p>Actuellement, les employés sont conscients du danger pouvant survenir du PCB et prennent des précautions pour ne pas être en contact avec les différents équipements restants.</p> <p>Plusieurs équipements contenant des PCB purs sont encore en fonctionnement ou stockés sur le site comme déchets. Ils nécessiteraient une gestion rationnelle et élimination sécurisée.</p>	
<i>Vue extérieure</i>		
<i>Locaux des transformateurs évacués</i>		

Equipements
contenant du PCB
pur





*Equipements
contenant du PCB
pur*



*Equipements
obsolètes (débets)
contenant du PCB
pur*



TERMES DE RÉFÉRENCES

Evaluation Finale du PILIER I

Programme de Gestion Sécurisée et Elimination des PCB au Maroc

I. Introduction

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du Programme de Gestion Sécurisée et Elimination des PCB au Maroc.

Conformément au document du projet, l'évaluation finale sera menée par une équipe indépendante d'évaluateurs – nationaux ou internationaux. Cette évaluation comportera une section sur les leçons apprises pour une large diffusion auprès de pays menant des projets similaires en matière de gestion sécurisée et élimination de PCBs. L'évaluation finale couvrira l'ensemble des aspects déjà couverts par l'évaluation à mi-parcours – mais se focalisera sur l'impact plus large découlant des activités menées dans le cadre de ce projet. Aussi, la durabilité des résultats sera revue- y compris la contribution au développement de capacités et l'atteinte des objectifs environnementaux globaux. Enfin, l'évaluation finale devra conclure avec des recommandations pour des activités de suivi.

Tableau récapitulatif du projet

Titre du projet	Programme de Gestion Sécurisée et Elimination des PCB au Maroc		
ID de projet du FEM :	PIMS 3714	Financement du projet	<i>à l'approbation (en millions USD)</i>
ID de projet du PNUD :	00059653	FEM (don) :	2 198 000,00
Pays :	Maroc	Gouvernement (nature):	554 000,00
Région :		Gouvernement (espèce):	506 000,00
Domaine focal :	POPS	Secteur privé	4 212 200,00
Objectifs FA, (OP/SP) :		Cofinancement total :	5 272 200,00
Agent d'exécution	Ministère délégué auprès du MEMEE Chargé de l'Environnement	Coût total du projet :	7 470 200,00
Autres partenaires participant au projet :	Secteur privé	Signature du DP (Date de début du projet) : 12 Février 2009	
		Date de clôture opérationnelle proposée : 30 Juin 2014	

Programme de Gestion Sécurisée et Elimination des PCB au Maroc

Le Maroc a signé et ratifié la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POPs) et s'est engagé à cet égard à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le respect et la mise en place des dispositions de cette convention. Il a ainsi soumis son Plan National de Mise en œuvre (PNM) de ladite Convention le 2 mai 2006. La gestion et l'élimination écologiquement rationnelle des PCB figurent parmi les actions prioritaires établis dans le PNM. Dans ce cadre, le Maroc, à travers le Ministère chargé de l'environnement, a sollicité l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un programme national de gestion et d'élimination des PCB, en collaboration avec Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Ce programme, initialement prévu pour une durée de trois (3) ans (2010-2012), vise la mise en place d'un cadre réglementaire de gestion des PCB, le renforcement des capacités nationales en matière de gestion écologiquement rationnelle des PCB et l'élimination sécurisée de l'ensemble des appareils à PCB pur et ceux qui en sont contaminés inventoriés au niveau national. Il est exécuté au sein de la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques

(DSPR) relevant du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE) - Chargé de l'Environnement.

Ce programme est subdivisé en deux piliers simultanément mis en œuvre avec l'assistance de deux agences des Nations Unies, le PNUD pour le Pilier I et l'ONUDI pour le Pilier II. Le tableau ci-dessous résume les composantes couvertes par chacun des 2 piliers.

Très important : Cette évaluation finale (TE) ne concerne que le Pilier 1 – mis en œuvre avec l'assistance du PNUD		
	Pilier 1 (ONUDI)	Pilier 2 (ONUDI)
Résultat 1	Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB;	Etablissement du processus d'identification des transformateurs à l'huile minérale contaminés par les PCB
Résultat 2	Renforcement des capacités nationales en matière de gestion sécurisée des PCB et identification de nouvelles sources de PCB	Mise en place d'une infrastructure locale de démantèlement des transformateurs et de décontamination des huiles et des métaux
Résultat 3	Remplacement écologiquement rationnel et évacuation des appareils à PCB pur en vue de leur élimination écologiquement rationnelle	Renforcement des capacités de l'Administration en matière de surveillance et de suivi de la pollution par les PCB

Stratégie et plan d'action du programme

En raison de l'interdépendance entre les différentes activités des deux Piliers I et II, une stratégie d'élimination commune et un plan d'action globale ont été élaborés. Comme le montre le schéma 1, la stratégie d'élimination adoptée par le programme consiste à exporter les appareils et déchets de PCB purs¹⁰ en vue de leur élimination écologiquement rationnelle dans des centres spécialisés, et de procéder au démantèlement et à la décontamination locale des transformateurs à l'huile minérale contaminés¹¹ au PCB. Le schéma 2 quant à lui permet de distinguer trois principales phases de mise en œuvre – conformément au Plan d'Action Global du programme.

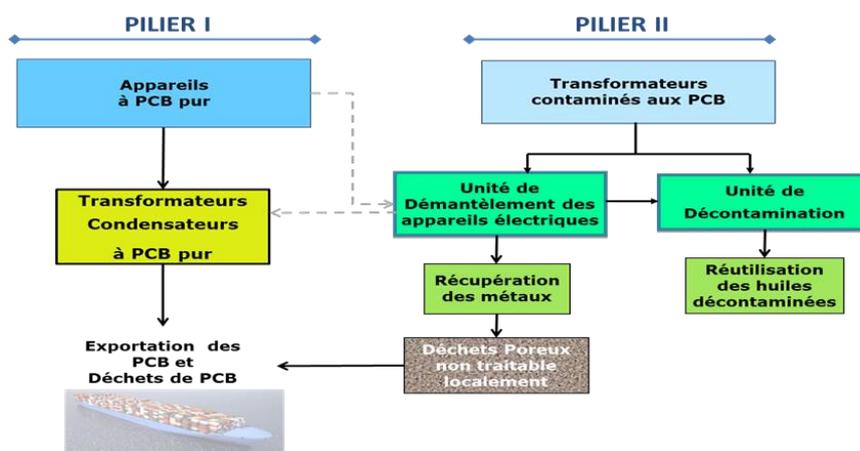


Schéma 1 : Stratégie d'élimination des appareils et déchets de PCB

¹⁰ Les appareils (Transformateurs, condensateurs ...etc) volontairement fabriqués à base de PCB (Pyralène, Aroclor...).

¹¹ Les transformateurs à l'huile minérale qui ont été souillés involontairement par des PCB, notamment suite à des opérations de maintenance croisée, un rétro-remplissage, un appoint au PCB ou autres.

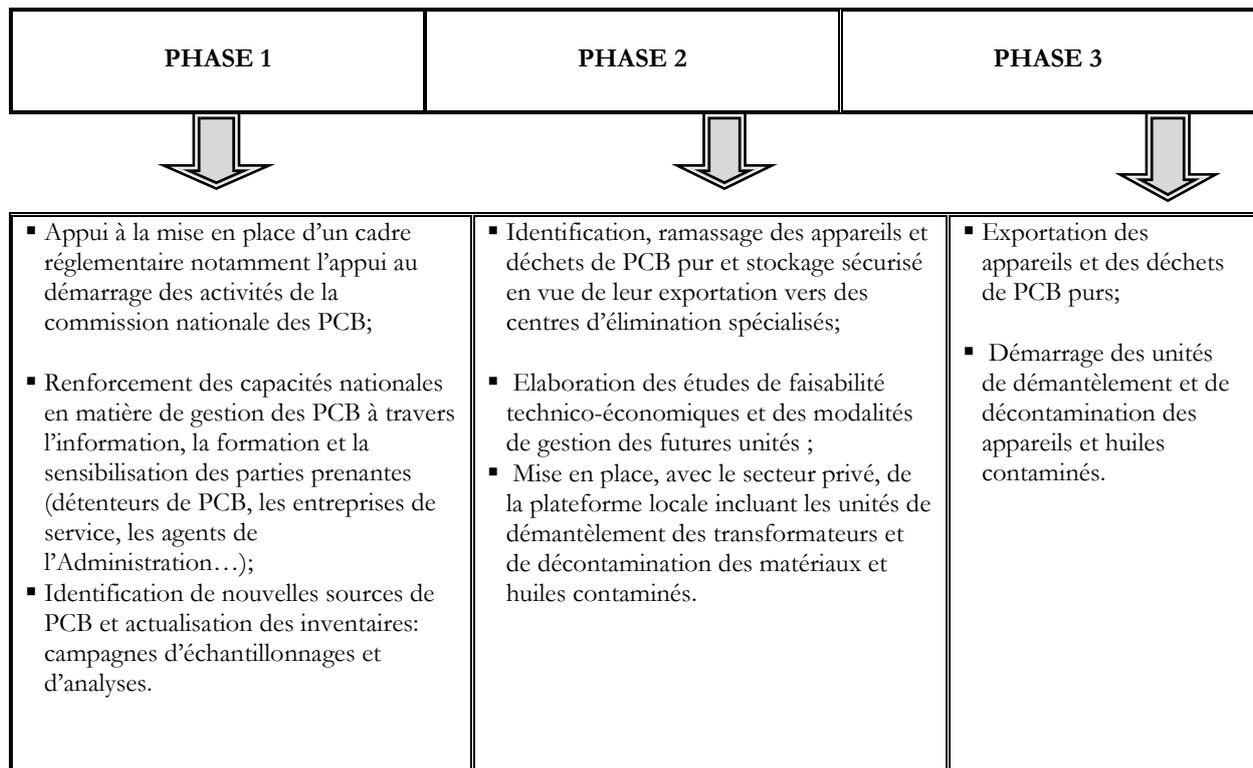


Schéma 2 : les 3 principales phases de mise en œuvre du projet

Cibles du programme

Les principales cibles visées par les activités du Programme sont présentées ci-après :

- **Les détenteurs de PCB publics et privés** : ONE, OCP, ONCF, ONEP, SNRT, ONDA, Bases militaires, Sociétés privées de distribution d'électricité (LYDEC, REDAL, AMENDIS), les régies locales de distribution d'électricité...etc.
- **Les manipulateurs de PCB** : Entreprises de traitement et d'élimination des PCB, les sociétés de maintenance des transformateurs, les sociétés de services spécialisées dans la gestion et l'élimination des PCB, les laboratoires d'analyse, etc.
- **Les administrations locales** : douanes, gendarmerie royale, protection civil, autorités locales, les services extérieurs des ministères chargés de contrôle d'hygiène, de santé et de l'environnement.
- **Les Universités et le Secrétariat d'État chargé de l'enseignement scolaire** : ils sont visés pour l'intégration des modules de gestion sécurisée des PCB dans les curricula.
- **Le tissu associatif** (associations locales, ONG, CGEM): qui œuvrent dans les domaines de la santé et de l'environnement au niveau local dans tout le territoire marocain et qui sont tenu de communiquer et informer sur la problématique des PCB.

La structure de gestion du Programme

Unité de coordination du programme : Composée du coordonnateur national et son assistante administrative et financière. L'unité est responsable de la gestion (opérationnelle, administrative et financière) du programme au quotidien et la production des résultats escomptés, conformément au document de projet. Elle assure la mise en œuvre efficace du programme et identifie les actions à prendre en y allouant, de manière optimale, les moyens humains et financiers.

Equipe de Gestion du Programme (EGP) : Assure le suivi de la mise en œuvre des activités du programme. Examine et approuve les TDR des prestations de service, études et travaux envisagées dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme. Assure le suivi et contrôle la qualité des prestations réalisées et la contribution

des consultants engagés. L'EGP est composée du Directeur national du programme (Directeur de la DSPR/DE), son adjoint (Chef de la DPSI/DE) et le Service intervention (DPSI/SI/DE) et l'Unité de coordination.

Comité de suivi du programme : composé des représentants du PNUD et ONUDI chargés du programme et les membres de l'équipe de gestion du programme (EGP). Ce comité se réunit périodiquement pour examiner les avancées des activités planifiées, évaluer la pertinence des actions entreprises et fournir des orientations stratégiques.

La Commission des PCB : instituée par décret n°2-08-243 du 30 rabii I 1431 (17 mars 2010). Sous la présidence de la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (DSPR/DE), la commission a pour mission de veiller au respect et à la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP) et particulièrement celles relatives aux PCB. Elle se réunit périodiquement et au moins 2 fois par an (C.F au décret) et assure, entre autres, le suivi de la mise en œuvre des activités du programme PCB notamment celles relatives à l'approbation du cadre réglementaire.

Elle est constituée des représentants des 1) différents Départements Ministériels concernés (Industrie, Finances, Eau, Energie, Mines, Agriculture, Intérieur, Equipement, Transport, Santé, Commerce, Défense Nationale et du Secrétariat Général du Gouvernement); 2) régies autonomes et des concessionnaires du service public de distribution d'eau et d'électricité et ; 3) de l'ONEP et de l'ONE.

Le **Comité de pilotage du Programme** : oriente et supervise la mise en œuvre du programme au niveau national. Il examine les avancées du programme, fournit des orientations stratégiques et approuve les plans d'actions. Ce comité est constitué des membres de la Commission des PCB, des représentants des agences d'exécution PNUD et ONUDI et des différentes parties concernées.

Les **comités techniques régionaux des PCB** : Au niveau de chacune des régions nationales (16 régions), le comité technique régional est composé des représentants régionaux des Départements Ministériels concernés (Industrie, Finances, Eau, Energie, Mines, Agriculture, Intérieur, Equipement et Transports, Santé, Commerce et Défense nationale), de l'ONEP, de l'ONE et des régies et présidé par le responsable du Service Extérieur du Département de l'Environnement de la région considérées.

Le Comité technique régional a pour mission d'assurer la communication avec toutes les parties prenantes, d'établir le contact avec les détenteurs des équipements à PCB afin de faciliter l'accès à l'information et de contribuer à la réalisation et à l'actualisation de l'inventaire des PCB.

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

II. Approche et méthodologie d'évaluation

Une approche et une méthode globales¹² pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de **pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact**, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (remplir l'Annexe C). L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau pays du PNUD au Maroc et le conseiller technique

¹² Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement](#), à la page 163

du PNUD-FEM, l'équipe chargée du projet et les principales parties prenantes. L'évaluateur devrait effectuer une mission aux principaux sites d'intervention du programme, et tenir des entretiens qui auront lieu - au minimum - avec :

1. Les membres de la commission des PCB : représentants des départements Ministériels concernées, les représentants des principaux détenteurs de PCB (Régies de distribution d'eau et d'électricité, les concessionnaires privés (Lydec, Amendis et Redal), l'ONE, l'ONEP)
2. Les Administrations locales : Autorités locales, les services extérieurs des Ministères concernés, responsables douaniers, Protection civile...etc,
3. Les détenteurs et les manipulateurs de PCB : les détenteurs publics et privés de PCB, les sociétés de service et de maintenance des appareils à PCB, les laboratoires d'analyse de PCB...etc.
4. Le tissu associatif (les ONG locales, CGEM...etc).

Les évaluateurs passeront en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le PIR/APR et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l'examen à mi-parcours, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'[annexe B](#) des présents termes de référence.

Critères d'évaluation et notations

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir Document du Projet) qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité**. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont inclus dans l'[annexe D](#).

Notes d'évaluation :			
1 Suivi et évaluation	Notation	2 Agence d'exécution/agence de réalisation	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée		Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation		Qualité de l'exécution : agence d'exécution	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation		Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	
3 Évaluation des résultats	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	4 Durabilité	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :
Pertinence		Ressources financières :	
Efficacité		Sociopolitique :	
Efficience		Cadre institutionnel et gouvernance :	
Note globale de la réalisation du projet		Environnemental :	
		Probabilité globale de la durabilité :	

Financement/cofinancement du projet

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers

récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau pays (BP) du PNUD et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Ministère délégué auprès du MEMEE chargé de l'Environnement (en millions USD)		Secteur privé (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Réel	Réel
Subventions								
Prêts/concessions								
Soutien en nature								
Autre								
Total								

Intégration

Les projets financés par le PNUD et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention et la résilience aux catastrophes naturelles ainsi que l'approche Genre.

Impact

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact.¹³

Conclusions, recommandations et enseignements

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements tirés du présent programme PCB.

Modalités de mise en œuvre de l'évaluation

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau pays du PNUD au Maroc. Ce dernier contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités stipulées dans le contrat de l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

Calendrier d'évaluation

L'évaluation durera au total 26 jours – discontinus- selon le plan suivant :

Activité	Durée	Date d'achèvement
Préparation	3 jours	01 Avril 2014
Mission d'évaluation	10 jours	29 Avril 2014
1 ^{er} atelier de restitution	2 jours	02 Mai 2014
Projet de rapport d'évaluation	7 jours	19 Mai 2014
Rapport final	2 jours	02 Juin 2014

¹³ Un outil utile pour mesurer les progrès par rapport aux impacts est la méthode ROTI (Review of Outcomes to Impacts) mise au point par le Bureau de l'évaluation du FEM : ROTI Handbook 2009

Produits livrables en vertu de l'évaluation

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités
Rapport initial	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	Envoyé à la direction du projet, BP du PNUD
Projet de rapport final	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du FEM
Rapport final*	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

Composition de l'équipe

L'équipe d'évaluation sera composée de 1 à 2 *évaluateurs nationaux – ou internationaux*. Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience dans des projets financés par le FEM est un avantage. *Si l'équipe comprend plus d'un évaluateur, un sera désigné comme chef d'équipe et sera chargé de finaliser le rapport.* L'évaluateur (les évaluateurs) sélectionné(s) ne doit (doivent) pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doit (doivent) pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

L'évaluateur (les évaluateurs) doit (doivent) posséder les qualifications suivantes :

- ✓ diplôme universitaire supérieur (Doctorat, Ingénieur/Maitrise Scientifique) en relation avec les évaluations de projets, les sciences environnementales ou avec les ressources naturelles;
- ✓ Avoir 10 ans au moins d'expérience nationale, régionale ou internationale en matière d'évaluation des projets de développement dans le domaine de l'environnement;
- ✓ Une expertise reconnue dans la législation environnementale, la gestion des déchets dangereux, la Convention de Stockholm POP/PCB;
- ✓ Bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats (en particulier le suivi et évaluation de projets de gestion axés sur les résultats);
- ✓ La compréhension des procédures d'évaluation axées sur les résultats du PNUD, et la politique de suivi et évaluation du FEM constitue un avantage;
- ✓ Disposer d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse;
- ✓ Parfaite maîtrise de la langue française et anglaise.

L'évaluateur (les évaluateurs) accomplira (ont) les tâches suivantes: 1) Diriger et gérer la mission d'évaluation; 2) Elaborer une méthodologie d'évaluation détaillée (y compris les méthodes de collecte de données et analyse); 3) Décider de la division du travail au sein de l'équipe d'évaluation; 4) Effectuer une analyse des résultats, des livrables et de la stratégie de partenariat (selon les objectifs de l'évaluation décrite ci-dessus); 5) Restituer les conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission ; 6) Rédiger et élaborer le rapport d'évaluation et ; 7) Finaliser le rapport d'évaluation.

Code de déontologie de l'évaluateur

Le (les) consultant(s) en évaluation est (sont) tenu(s) de respecter les normes éthiques les plus élevées et doit (doivent) signer un code de conduite (voir Annexe E) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les [« Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »](#)

Modalités de paiement et spécifications

L'échéancier de paiements ci-dessous s'applique à la présente évaluation :

%	Étape
10 %	Suite à la réception et validation du rapport initial
40 %	Suite à la présentation et l'approbation du 1 ^{er} projet de rapport d'évaluation finale
50 %	Suite à la présentation et l'approbation du rapport d'évaluation finale définitif

Processus de candidature

Les candidats sont invités à postuler en ligne via le lien suivant <http://www.ma.undp.org/content/morocco/fr/home/operations/procurement/> au plus tard le **Vendredi 14 Mars 2014**. Les consultants individuels sont invités à envoyer leur candidature, ainsi que leur curriculum vitae pour ces postes. La candidature doit comprendre un curriculum vitae à jour et complet en Français, ainsi que l'adresse électronique et le numéro de téléphone du candidat. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter une offre indiquant le coût total de la mission (y compris les frais quotidiens, les indemnités quotidiennes et les frais de déplacement).

Le PNUD applique un processus de sélection équitable et transparent qui tient compte des compétences et des aptitudes des candidats, ainsi que de leurs propositions financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont invités à postuler.

Annexe B : Liste des documents à examiner par les évaluateurs

- ✓ Documents de base du programme
- ✓ Rapports périodiques d'avancement du programme
- ✓ Fiches et notes d'information sur les activités du programme
- ✓ Documents techniques constituant le projet de cadre réglementaire sur la gestion des PCB
- ✓ Rapports des études techniques réalisées dans le cadre du programme PCB
- ✓ Les outils de communication et de sensibilisation élaborés
- ✓ Rapport sur les bilans financiers du programme PCB
- ✓ Les compte rendus des principales réunions et ateliers
- ✓ Les rapports et comptes rendus sur le processus participatif régional,
- ✓ Plan de communication et de renforcement des capacités,
- ✓ Documents sur les modules de formations dispensées,
- ✓ Documents sur le système des Suivi et d'évaluation,
- ✓ Rapport de l'évaluation à mi-parcours du programme PCB
- ✓ Les outils de suivi du domaine focal du FEM

Annexe C : Questions d'évaluation

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficience : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
Impact : Existe-t-il des indications à l'effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l'environnement, ou à l'amélioration de l'état écologique ?			
•	•	•	•
•	•	•	•

Annexe D : Échelles de notations

<p>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</p> <p>6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes</p>	<p>Notations de durabilité :</p> <p>4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 1 Improbable (U) : risques graves</p>	<p>Notations de la pertinence</p> <p>2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP)</p> <p>Notations de l'impact :</p> <p>3 Satisfaisant (S) 2 Minimale (M) 1 Négligeable (N)</p>
<p>Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)</p>		

L'évaluateur (les évaluateurs) :

1. Doit (doivent) présenter des informations complètes et équitables dans son (leur) évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doit (doivent) divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur les limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doit (doivent) protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations , Accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée, Respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation¹⁴

Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : _____

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : _____

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à *lieu* le *date*

Signature : _____

¹⁴www.unevaluation.org/unegcodeofconduct

- i. Page d'introduction :
 - Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
 - N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
 - Région et pays inclus dans le projet
 - Programme opérationnel/stratégique du FEM
 - Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
 - Membres de l'équipe d'évaluation
 - Remerciements
- ii. Résumé
 - Tableau de résumé du projet
 - Description du projet (brève)
 - Tableau de notations d'évaluation
 - Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements
- iii. Acronymes et abréviations
(Voir : Manuel de rédaction du PNUD¹⁶)
- 1 Introduction
 - Objectif de l'évaluation
 - Champ d'application et méthodologie
 - Structure du rapport d'évaluation
- 2 Description et contexte de développement du projet
 - Démarrage et durée du projet
 - Problèmes que le projet visait à régler
 - Objectifs immédiats et de développement du projet
 - Indicateurs de base mis en place
 - Principales parties prenantes
 - Résultats escomptés
- 3 Conclusions
(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés¹⁷)
- 3.1 Conception/Formulation du projet
 - Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
 - Hypothèses et risques
 - Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
 - Participation prévue des parties prenantes
 - Approche de répliation
 - Avantage comparatif du PNUD
 - Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
 - Modalités de gestion
- 3.2 Mise en œuvre du projet
 - Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
 - Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
 - Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
 - Financement du projet :
 - Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*)
 - Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles
- 3.3 Résultats des projets

¹⁵Le rapport ne doit pas dépasser 40 pages au total (en excluant les annexes).

¹⁶ Manuel de style du PNUD, Bureau des communications, Bureau des partenariats, mis à jour en novembre 2008

¹⁷ Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*)
 - Pertinence(*)
 - Efficacité et efficacité (*)
 - Appropriation par le pays
 - Intégration
 - Durabilité (*)
 - Impact
- 4 Conclusions, recommandations et enseignements
- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
 - Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
 - Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
 - Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite
- 5 Annexes
- TR
 - Itinéraire
 - Liste des personnes interrogées
 - Résumé des visites sur le terrain
 - Liste des documents examinés
 - Tableau des questions d'évaluation
 - Questionnaire utilisé et résumé des résultats
 - Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

ANNEXE 10 | PRINCIPALES PARTIES PRENANTES ET LEUR IMPLICATION

<i>Catégorie et intervenants</i>	<i>Implication</i>
ACTEURS INSTITUTIONNELS	
<p>Administration centrale MEMEE; Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies; Ministère de la santé; Ministère de l'intérieur; Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime; Ministère de l'équipement et des transports; Ministère de la défense nationale</p> <p>Administrations locales douanes, gendarmerie royale, protection civile, autorités locales, services extérieurs des ministères chargés du contrôle d'hygiène, de la santé et de l'environnement.</p> <p>Détenteurs de PCB publics Office national de l'eau potable (ONEP), Office national des aéroports (ONDA) Société nationale de radiodiffusion (SNRT), Office nationale des chemins de fer (ONCF), bases militaires</p> <p>Secteur de l'enseignement et de la recherche scientifique universités et secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie de développement ✓ Co-financement ✓ Mise en œuvre ✓ Communication et information ✓ Diffusion des résultats
ACTEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS	
<p>Bailleurs de fonds Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), gouvernement, industries</p> <p>Partenaire technique du programme Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU/IDI) (pilier II)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie de développement ✓ Co-financement ✓ Mise en œuvre ✓ Communication et information ✓ Diffusion des résultats du projet
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	
<p>Détenteurs de PCB privés : sociétés privées de distribution d'électricité (LYDEC, REDAL, AMENDIS), etc.</p> <p>Acteurs de la société civile Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), associations locales, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre du projet ✓ Communication et information ✓ Diffusion des résultats
ACTEURS OPÉRATIONNELS	
<p>Détenteurs de PCB publics et privés ONCF, ONEP, SNRT, ONDA, bases militaires, sociétés privées de distribution d'électricité (LYDEC, REDAL, AMENDIS), les régies locales de distribution d'électricité, etc.</p> <p>Manipulateurs de PCB entreprises de traitement et d'élimination des PCB, les sociétés de maintenance des transformateurs, les sociétés de services spécialisées dans la gestion et l'élimination des PCB, les laboratoires d'analyse, bureaux d'études, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre ✓ Communication et information ✓ Diffusion des résultats du projet

ANNEXE 11 | LISTE DES MEMBRES DE LA CN-PCB

Département/Organisme/Institution	Membres	
	Permanent	Suppléant
Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	M. Haska REBBOUH Haska58@hotmail.com	Mme. Fatiha HOURRI hourrifatiha@gmail.com
Direction de l'Epidémiologie et de la lutte contre les Maladies Ministère de la Santé	M. Rachid WAHABI wahabirachid3@gmail.com	M. Abderrahim HMADNA
Direction de contrôle et de la Prévention des Risques Département de l'Energie et des Mines Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	M. Abdelmjid HATIMI a.hatimi@mem.gov.ma ; a.hatimi@yahoo.fr	Mme. Fatima SBAI sbaifatima2000@yahoo.fr
Direction des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession Ministère de l'Equipeement et des Transports	M. Hassan TALIB taleb@mtpnet.gov.ma	M. Mahdi KHARROUJ kharroui@mtpnet.gov.ma
Direction du Budget Ministère de l'Economie et des Finances	M. Toufik EL GRAOUI elgraoui@db.finances.gov.ma	M. Ahmed CHIBA chiba@db.finances.gov.ma
Direction la Production Industrielle Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies	Mme. Samira YAMANI yamani@mcinet.gov.ma	M. Taoufik FARES fares@mcinet.gov.ma
Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement Département de l'Eau	Mme. Fatiha AL ALAM elallam@water.gov.ma	M. Hamid ERRAHMANI errahmani@water.gov.ma
Direction des Régies et des Services Concédés Ministère de l'Intérieur	M. Abdelkhalek BEKKAR abekkar@interieur.gov.ma	M. M'hammed JAOUANI mjaouani@interieur.gov.ma
La RADEEMA de Marrakech	M. Kamal N'ZOULOU K.nzoulou@radeema.ma	M. Mohamed Amine ISTFALEN o.essaidi@radeema.ma
La RADEEF de Fés	M. Mohamed ELMOKHTARI m.mokhtari@radeef.ma	Mlle. Sara LAHKIM BENNANI s.lahkimbennani@radeef.ma
La RADEEJ d'El Jadida	M. Mohamed SOUROUR msourour61@hotmail.fr	Mme Hafida MEKDAD Mekdad.h222@hotmail.com
Direction des Affaires Générales Défense Nationale	M. Abdelkader LAATIRIS laatirisabdelkader@yahoo.fr	M. Rachid BOUKHRISS r.boukhris@hotmail.com
Office National de l'Eau Potable ONEP	Mme. Khadija GHEDDA kghedda@onep.org.ma	M. Khalifa BERRAMI khalifberrami@yahoo.fr
Office National de l'Electricité ONE	Dr. LEMSEFFER m.lemseffer@once.ma	M. Benlamlh benlamlh@once.ma
Direction des Opérations REDAL et AMENDIS	M. Abderrahim SALIM abderrahim.salim@veoliaservices.ma	Mme. Loubna RAG EL HASSI Loubna.ragelhasi@veoliaservices.ma
Membres non désignés officiellement		
LYDEC	M. RAMADANI abdellah.ramdani@lydec.co.ma	M. Jabobker Khalid.jabobker@lydec.co.ma
Direction des Etudes Législatives Secrétariat Général du Gouvernement	M. Mohamed EL YADINI Alsima25@yahoo.fr	

Résultats des activités

<i>Année 2010</i>	
Résultat 1 Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier de lancement du projet a eu lieu en février 2010. Après sa création, le projet a franchi plusieurs étapes, à savoir : l'adoption du décret institutionnalisation de la Commission nationale de PCB et de sa publication dans le Bulletin officiel (<i>n° 5826, 01-04-2010</i>) 2. la désignation des 16 membres de la Commission nationale des PCB et la nomination officielle de 9 sur 16 membres des représentations permanentes 3. la Commission nationale de PCB a déjà réuni deux fois au cours de l'année (septembre et décembre 2010) et a approuvé et adopté son règlement intérieur ainsi que son plan de travail pour le premier semestre de 2011 4. la finalisation d'un projet de décret sur la gestion des PCB (<i>en attendant l'approbation de l'unité de contrôle du règlement et au ministère de l'Environnement et de la Commission nationale PCB</i>) ainsi que l'élaboration de lignes directrices nationales en matière de gestion des rapports PCB , des équipements spécifiques en matière d'étiquetage , la structure de PCB base de données, règles d'inspection , les procédures d'import-export des PCB et des procédures de vérification 5. Le cadre réglementaire est en cours adoption finale par la Commission nationale PCB 6. Son adoption est prévue au cours du premier semestre de 2011. 7. L'étude comparative concernant les valeurs limites internationales PCB et l'impact sur l'environnement et la sécurité alimentaire et la proposition de valeurs limites nationales a été achevée et est en attente de l'approbation finale de la Commission nationale des PCB 8. Huit (8) ateliers régionaux d'information et sensibilisation des parties prenantes du projet organisés du 06/04 au 24/06/2010 et très réussis. 9. Pour 94% des participants : connaissance suffisante de la problématique des PCB 10. Pour 96% des participants : renforcement de leur connaissance sur les aspects pratiques de gestion des PCB, 340 participants
Résultat 2 Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs de PCB partenaires et identification d'autres sources de PCB	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'étude sur les besoins du Laboratoire Département de l'environnement a également été achevée et le rapport a mis en évidence l'absence de personnel qualifié et de la logistique nécessaires pour effectuer des analyses PCB 2. Les services régionaux du DE (18) ont été chargés d'assurer la communication et contribuer à l'actualisation de l'inventaire national 3. Autorités Locales (<i>82 Walis et Gouverneurs</i>) ont été sollicités pour soutenir et appuyer le Programme 4. Un guide complet de formation a été développé composé de 4 modules de formation 5. Le guide a été utilisé pour former les fonctionnaires provinciaux clés le personnel de l'administration centrale, la société civile et les agents des douanes sur les dangers des PCB (POP) et les effets indésirables possibles de l'exposition et des solutions offertes par le projet 6. La formation technique des PCB titulaires a été reportée à 2011 en raison du retard rencontré par l'équipe de projet dans la recherche de consultants disponibles pour mener la formation technique.
Résultat 3 Remplacement et évacuation écologiquement rationnelle de PCB à l'état pur des industries partenaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un voyage d'étude a été organisée pour le coordinateur du projet, l'expert PCB et un fonctionnaire du gouvernement en France et en Hollande pour visiter traitement des PCB et des installations d'élimination et d'explorer différentes technologies utilisées à l'étranger 2. L'équipe du projet a également participé au Forum de l'environnement (<i>Pollutec Maroc</i>) à communiquer davantage sur l'objectif et les activités du projet 3. Plusieurs outils de sensibilisation et de communication sur la gestion et l'élimination des PCB ont été produits et diffusés au cours des ateliers et des formations 4. Le site POP été mis à jour et actualiser pour refléter une section PCB et raconter ce que le projet est fait pour la gestion et l'élimination des PCB

Année 2011

Résultat 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de réglementation relatif à la gestion des PCB et Directives nationales examinés et approuvés par la commission des PCB 2. La commission des PCB a tenu deux réunions annuelles, respectivement le 19 avril et le 15 décembre 2011 3. Les TDR de l'applicabilité du cadre réglementaire concernant l'Analyse de l'Impact Réglementaire AIR sont à relancer en 2012 4. Le projet de valeurs seuils est adopté par la commission des PCB. 5. Projet de TDR élaboré des modules de formation pour le niveau universitaire avec les partenaires concernés et en cours d'examen avec ces derniers 6. Stratégie et plan de communication élaborés 7. Support de communication (<i>film documentaire et capsule de sensibilisation sur la gestion des PCB</i>) en cours de finalisation (<i>prévue pour fin janvier 2012</i>)
Résultat 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. 7 ateliers de formation technique ont été organisés sur les procédures de gestion sécurisée des appareils et déchets à PCB à toutes les étapes de leur cycle de vie (<i>25 entreprises détentrices et sociétés de services ont participé ; 240 personnes formées</i>) 2. 26 responsables douaniers ont bénéficié de la formation technique sur le contrôle transfrontalier pour l'identification de nouvelles sources de PCB susceptibles de franchir les frontières 3. Réseau des laboratoires nationaux institué et besoins en formation identifiés (<i>formation reportée à 2012</i>) 4. Achat d'un espace publicitaire dans un magazine spécialisé et publication d'articles visant à élargir l'enquête pour l'identification de nouvelles sources de PCB ; 21 nouvelles déclarations en 2011
Résultat 3	<ol style="list-style-type: none"> 1. TdR pour l'élaboration de l'étude d'évaluation des prix et proposition d'incitations financière pour le remplacement des appareils à PCB révisés (<i>lancement en 2012</i>) 2. Démarrage des travaux d'évacuation des appareils à PCB purs (<i>déposés/en service</i>) en fin décembre 2011 (<i>visites préliminaires effectuées</i>)

Année 2012

Résultat 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration de l'analyse de l'impact réglementaire (AIR) du projet de cadre réglementaire sur la gestion des PCB 2. Organisation d'une visite de terrain au profit des membres de la commission nationale des PCB pour assister à une des opérations de collecte et d'évacuation des appareils et déchets à PCB 3. Préparation d'une stratégie et d'un plan de communication du programme PCB 4. Engagement de l'agence de communication Obvision chargée de la production des supports de communication du programme PCB 5. Réalisation de l'identité visuelle (<i>logo</i>) du Programme PCB 6. Réalisation d'un Film documentaire sur la gestion sécurisée des PCB (<i>deux versions arabe et française</i>) 7. La cartographie des sites abritant les appareils et déchets, à PCB et des zones contaminées aux PCB est établie par région 8. Quatre sous modules de formation ont été élaborés en collaboration avec des facultés et écoles pilotes d'ingénieurs (<i>FS Casa, FS Fès, FS Oujda, EHTP, LAV</i>) ; les sous modules (<i>généralités définitions et réglementation, Techniques analytiques, Risques et Impacts environnementaux, MTDs et MPE pour leur gestion et élimination</i>) seront enseignés dans le cadre des licences professionnelles et des masters spécialisés existants.
-------------------	--

Résultat 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'une identité visuelle et une charte graphique du Programme PCB, production en cours des outils de communication préconisés par le plan de communication 2. Une visite de terrain a été organisée au profit des membres de la commission des PCB 3. Un Film documentaire et une capsule de sensibilisation sur la gestion des PCB ont été réalisés 4. Création de trophées personnalisés ; 5. Création du site sur les POP avec rubrique réservée aux PCB : www.popmaroc.gov.ma 6. Préparation des TdR et lancement d'un appel à consultation pour l'élaboration de modules de formation sur la gestion des POP/PCB qui seront enseignés dans le cadre de Licences Professionnelles ou de Masters Spécialisés. TdR validés par les services concernés de l'ADII ; (<i>technique et formation</i>). Des contacts ont été établis avec l'OMD et DGDDI pour l'identification d'experts internationaux francophones spécialisés pouvant assurer cette formation. Quatre experts potentiels ont été identifiés. Le Département de l'Environnement a préféré lancer un AO national pour ne pas écarter davantage l'expertise nationale. La formation est reportée à 2013 7. Engagement d'une équipe d'experts nationaux pour l'identification et le renforcement des capacités des petits & moyens détenteurs et des ferrailleurs en matière de gestion sécurisée des PCB : 244 entreprises Visitées 128 Nouveaux appareils à PCB identifiés à ce jour 8. Elaboration, en collaboration avec les services concernés de l'administration des douanes, des TdR pour l'engagement d'un consultant international spécialisé chargé de la formation des douaniers en matière de contrôle des mouvements transfrontaliers des PCB 9. Elaboration, en collaboration avec les membres du réseau des laboratoires nationaux, des TdR pour l'engagement d'un consultant international spécialisé chargé de renforcer leurs capacités en matière d'échantillonnage et d'analyse des PCB dans diverses matrices ; TdR élaborés et validés par les membres du réseau des laboratoires nationaux; 3 Laboratoires nationaux LABOMAG, LAAGRIMA et WESSLING Maroc ont été consultés (<i>attente de leurs offres</i>)
Résultat 3	<ol style="list-style-type: none"> 1. 996 appareils à PCB évacués et exportés : Poids Total de 595 Tonnes réparti comme suit : 169 T d'huiles de PCB pur ; 426 T de carcasses d'appareils à PCB pur. Soit 116% des quantités initialement estimées par l'inventaire ont été évacués et exportés. 2. Attribution au Maroc du Prix du réseau pour l'élimination des PCB (<i>Prix PEN 2011</i>), le 28 avril 2011 à l'occasion de la COP5 organisée à Genève, en guise de récompense des efforts déployés par le Maroc en matière de gestion des PCB 3. Etude de prix des transformateurs et condensateurs au Maroc démarrée en Juillet 2012. Objet : évaluer l'effet des prix sur le taux de remplacement des appareils à PCB ; proposer/développer des instruments incitatifs pour accélérer le remplacement des appareils à PCB. Etude arrêtée après 2 mois par les experts. Marché résilié et relancé 4. Démarrage des travaux de collecte et d'évacuation des appareils à PCB présents sur le site de l'ancienne Voix d'Amérique (VOA) à Tanger considéré comme l'un des plus pollués au niveau national 5. Réalisation de l'audit du programme par la cour des comptes

Année 2013

Résultat 1	1. Elaboration des projets de textes réglementaires relatifs à la gestion des déchets de PCB, et leur approbation par les membres de la Commission nationale des PCB (CN-PCB)
Résultat 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration des modules de formation sur les POP/PCB dans les curricula de l'enseignement supérieur (<i>licences professionnelles et Masters spécialisés</i>) 2. Organisation de trois séminaires de formation sur la problématique des POP/PCB au niveau des Facultés des Sciences de Rabat, Fès et Casablanca 3. Production des outils de communication du Programme PCB 4. Organisation d'une cérémonie de remise des trophées aux 19 entreprises ayant participé à la première opération d'élimination des appareils et déchets de PCB 5. Renforcement des capacités des responsables douaniers des principaux postes frontaliers pour l'identification de nouvelles sources de PCB au niveau des frontières
Résultat 3	1. Identification de 476 nouveaux appareils à PCB déposés prêts à l'évacuation

Année 2014 (échéance troisième trimestre)

Résultat 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de décret relatif à la gestion des déchets dangereux (dont les déchets de PCB) finalisé et soumis au SGG. 2. Le décret N° 2-14-85 relatif à la gestion des déchets dangereux (dont les déchets de PCB) a été adopté le 31-07-2014 par le conseil du Gouvernement. 3. Le service Normes et Standards (SNS) de la DRC a présenté les 2 Normes à l'IMANOR en vue de leur adoption : NF EN 50195 et 50225 (code pour la sécurité d'emploi des matériels électriques totalement clos remplis d'askarels, code pour la sécurité d'emploi des matériels électriques remplis d'huile qui peuvent être contaminés par les "PCB") 4. L'IMANOR a confirmé la soumission des normes (NF EN 50195 et 50225) à l'examen de la commission de Normalisation des Produits Electriques. 5. Le projet de valeurs seuils des PCB dans l'environnement et les produits alimentaires a été actualisé et transmis au SNS pour qu'il soit examiné et approuvé par le CNS. 6. Les visites de pré diagnostic ont été effectuées, par une société spécialisée (AXE QSE), aux 12 sites potentiellement contaminés au PCB. 7. Le service Normes et Standards de la DRC a saisi le Ministère de la santé pour insérer l'examen du projet de valeurs seuils des PCB dans l'eau dans l'ordre du jour de la commission nationale de la qualité des eaux potables. 8. Des Etudes de risques et des plans de dépollution ont été élaborés pour les 9 sites contaminés au PCB. 9. Un Diagnostic approfondi des sites potentiellement contaminés au PCB (prélèvements et analyses) a été réalisé par une société spécialisée (AXE QSE) et a démontré que sur les 12 sites suspects 9 sont pollués au PCB. 10. Le guide de bonnes pratiques en matière de gestion des PCB (version française) a été élaboré et édité en 1000 exemplaires ; 11. Le guide de bonnes pratiques en matière de gestion des PCB (version arabe) a été élaboré et édité en 1000 exemplaires ; 12. Le CD interactif de sensibilisation de toutes les parties prenantes est finalisé. 13. Le dernier séminaire de formation en matière de gestion des POP/PCB a été organisé au niveau de la Faculté des Sciences d'El Jadida en présence d'une centaine d'étudiants en Master et Doctorants.
Résultat 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités de 8 entreprises détentrices d'appareils et/ou déchets de PCB (ONDA, OCP, ONCF, FAR, SOSIPO, COSUMAR, SNRT, SURAC) lors des visites de pré-diagnostic des sols et sites potentiellement contaminés au PCB. 2. Poursuite de la campagne de sensibilisation des entreprises détentrices d'appareils et/ou déchets de PCB 3. Identification de 17 nouveaux appareils à PCB

Résultat 3	<ol style="list-style-type: none">1. Réalisation de l'étude des prix des transformateurs intégrant :<ul style="list-style-type: none">- <i>L'étude de marché des transformateurs au niveau national ;</i>- <i>L'évaluation de l'effet des niveaux des prix sur le taux de remplacement des appareils à PCB ; et</i>- <i>La proposition d'instruments incitatifs pour accélérer le remplacement des appareils à PCB.</i>2. Préparation pour le démarrage de la 2ème et dernière opération de collecte et d'évacuation des appareils à PCB (prise de contact et information des détenteurs concernés).3. Présentation des résultats de l'étude des prix des transformateurs aux parties prenantes concernées (Sociétés de Production, de distribution d'électricité et de maintenance des transformateurs, les membres de la commission des PCB...) → Validation des résultats de l'étude.4. Tenue de la réunion préparatoire au démarrage de la 2ème et dernière opération de collecte et d'évacuation des appareils à PCB pur, le 14-05-2014, avec la participation de tous les détenteurs concernés.5. Obtention des autorisations d'exportation des appareils et déchets de PCB pur en vue de leur élimination écologiquement rationnelle dans le centre d'élimination spécialisé de Trédi en France.6. Démarrage de la 2ème et dernière opération de collecte et d'évacuation des appareils à PCB pour le 22-09-2014 (site de l'OCP Kouribga)
-------------------	---